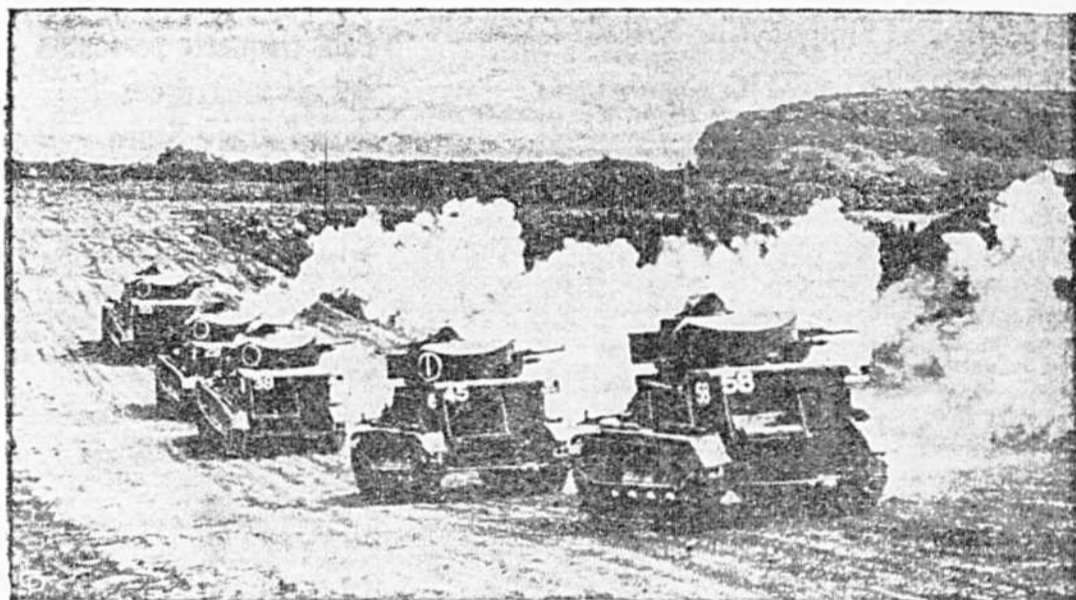


CONSCRIPTION EN RHODÉSIE

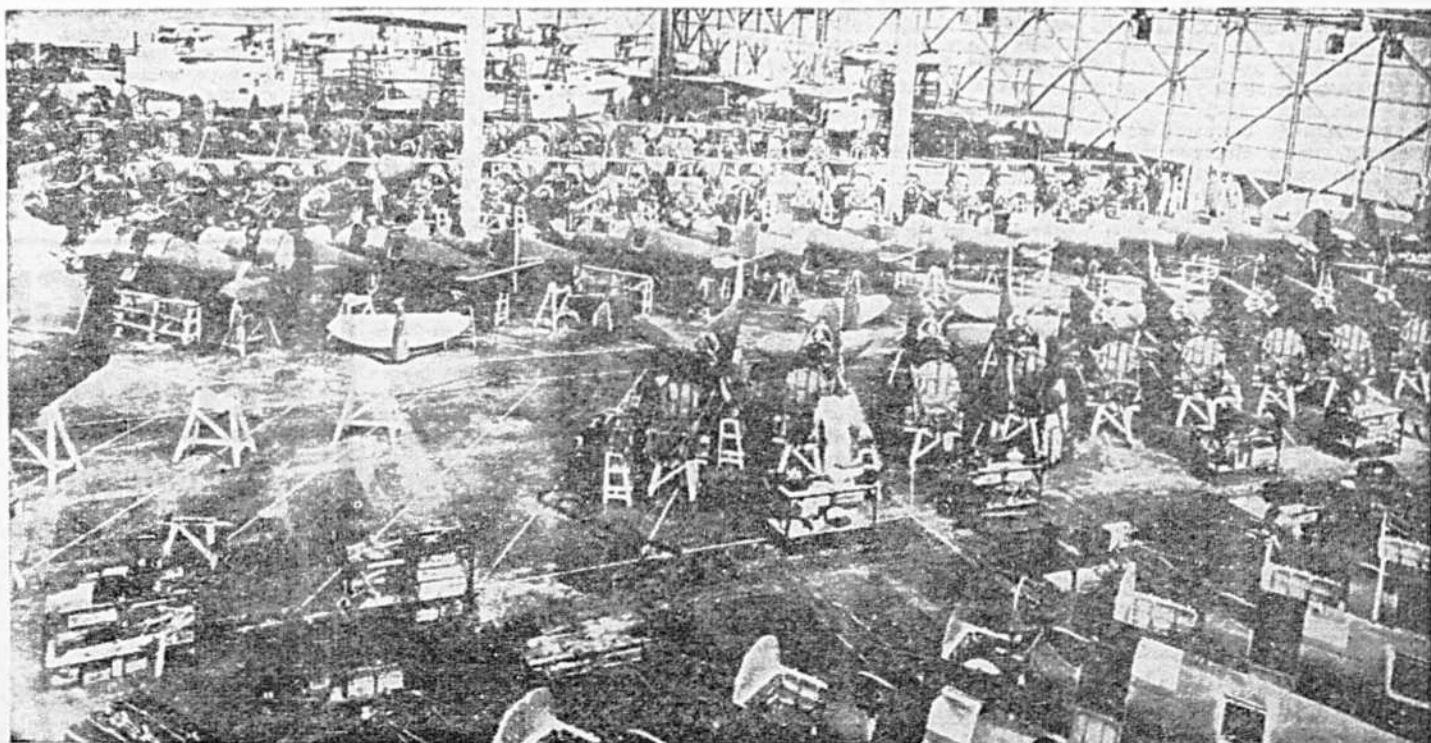
(A LIRE EN PAGE 3)



Un bataillon de l'armée française vient de faire halte dans un petit village de France avant d'aller s'embusquer sur le front ouest. Vignette autorisée par la censure française.

Quelques chars d'assaut de pesanteur moyenne dont dispose l'armée britannique. On les voit en action à un endroit quelconque sur le front ouest.

La Grande-Bretagne a activé sa production d'avions à un tel point, récemment, qu'elle surpasse maintenant celle de l'Allemagne, même si les usines du troisième Reich donnaient leur meilleur rendement. On sait que la production allemande se chiffrait à 1,000 avions par mois en temps normal et on prétend qu'elle pourrait s'accélérer à un rythme de 3,000 mensuellement. La censure a autorisé la publication de cette vignette qui illustre le plancher d'une usine, à un endroit quelconque d'Angleterre. Des centaines d'appareils sont alignés, en voie de parachèvement. Des moteurs Rolls-Royce actionnent ces avions qui se sont affirmés, par des épreuves concluantes, le type le plus puissant du monde à moteur unique.



A l'hôtel de ville

Hier, le député élu de Jeanne-Mance, M. J.-E. Dubreuil a rencontré son adversaire défait M. J.-H. Brien. Ce dernier a donné une solide poignée de main au vainqueur. Il lui a souhaité même de devenir ministre. D'autres candidats défaits, les échevins Lesage et Barrière étaient aussi à l'hôtel de ville, vaquant à leurs occupations ordinaires. Tout rentre dans l'ordre!

Pince-sans-rire

Le maire de Montréal M. Camille Houde s'est rendu à ses bureaux à l'hôtel de ville hier et les échevins sont allés lui offrir leurs félicitations. M. Dave Rochon a demandé au maire quelle ligne de conduite il entendait suivre à Québec. Le maire s'est contenté de répondre en souriant qu'il se croiserait les bras, qu'il se tiendrait très calme, qu'il ne ferait pas de colère ou de tempête à la Chambre. "J'assisterai avec intérêt aux séances de la Chambre et je serai là un député très paisible."

"Elle est bien bonne"

"Comment, dit M. Dave Rochon, en sursautant, en levant les bras au ciel, vous, un député paisible, vous un homme tranquille, qui ne fera pas de colère, ni de tempête à l'Assemblée législative. Ah! ah! ah! elle est bien bonne! Si on vous connaissait pas? Vous allez être le premier à vous lever en Chambre et à faire du train là-bac! Essayez pas de nous en faire croire... On vous connaît, Camille, ajoute M. Dave Rochon, tu veux nous faire passer pour des naïfs... Je voudrais bien être là, à Québec, quand tu vas commencer à leur passer des rondes..."

Hector revient

Le maire Houde, refoula un éclat de rire, puis retourna à ses bureaux pour se remettre au travail. Il ne paraissait nullement fatigué après une lutte électorale. Il se rendit ensuite au comité exécutif qui tenait une séance pour "vider le panier". M. Hector Dupuis était là. Il s'était tenu dans l'ombre depuis le commencement des élections.

M. Hector Dupuis a fait hier la déclaration suivante: "Je me suis abstenu complètement de participer à la lutte qui vient de se terminer. Je n'ai donc aucun commentaire à formuler. J'espère que la ville de Montréal saura trouver profit de la situation nouvelle qui lui est faite."

"Pas de ça", dit Caron

M. Georges Caron, échevin et député de Maisonneuve a empêché certaines personnes d'aller manifester en face de la demeure de M. William Tremblay, mercredi soir, après la fermeture des polls. M. Caron a prié ces gens de ne pas agir de cette façon, disant qu'il n'approuverait jamais de telles méthodes.

"Les élections sont terminées, déclare M. Caron, la lutte par conséquent est finie. Il est inutile de s'attaquer à un homme que l'on a défait aux élections. Je ne veux pas de telles manifestations!"

"Je les condamne de toutes mes forces. Et je prie mes électeurs et tous mes amis de conserver un beau maintien, de ne pas déroger à l'honneur." Les gens de Maisonneuve ont

suivi à la lettre le conseil du nouveau député de Maisonneuve et ils n'ont pas fait de démonstration. M. Caron se dit très heureux de constater que ses électeurs et amis ont tenu compte des avis donnés et des recommandations faites.

Séance lundi

Il y aura séance spéciale du conseil municipal lundi, le 30 octobre, à trois heures de l'après-midi. Parmi les items à l'ordre du jour, mentionnons: rapport du comité exécutif soumettant un projet de règlement pourvoyant à un emprunt pour la consolidation des arrérages de taxes; rapport recommandant l'émission d'obligations pour couvrir la quote-part de la cité au sujet des secours directs pour les mois de novembre et décembre; rapport soumettant un projet de règlement pourvoyant à un emprunt de \$12,873 pour payer certains arrérages de loyers de chômeurs et d'autres réclamations de même nature; rapport recommandant l'émission d'un emprunt au montant de \$421,000 pour l'achat de matériel d'outillage ou de machinerie devant servir aux fins d'entretien des rues et des trottoirs.

Hamelin tétu

La neige ne saurait tarder de tomber. L'échevin Hamelin qui fit partie du comité d'outillage pour la neige disait hier que la ville n'aura pas la machinerie en temps. Il croit cependant que la cité doit accomplir tous les efforts nécessaires pour en arriver à une solution quelconque avec ce problème de nettoyage des rues au cours de l'hiver qui commence...

Cette fois on espère bien à l'hôtel de ville que le vote des échevins favorisera l'achat de machinerie d'outillage pour la neige!

Le ministre Caron ?

Il semble bien entendu que le gouvernement de M. Godbout offrira au député de Maisonneuve le portefeuille de ministre du commerce, de l'industrie et des affaires municipales. M. Caron céderait alors sa place de président de la Commission métropolitaine à M. Eugène Bélanger, échevin de Ste-Marie et organisateur de l'élection de M. Houde dans la division Ste-Marie. Le poste d'échevin de Maisonneuve deviendrait vacant et le maire de Montréal déclarerait aussitôt une élection partielle dans ce quartier. On mentionne comme très possible la candidature de M. C.-J. Arcand, ancien ministre dans le gouvernement Taschereau.

Elections municipales

On dit à l'hôtel de ville que le gouvernement provincial suivrait l'exemple de l'Ontario et empêcherait les élections municipales durant la période de guerre. Mais Montréal ferait exception à la règle et les élections municipales de la métropole auraient lieu en décembre 1940.

Elles se font prêteuses

Les banques à Montréal se feront prêteuses après le résultat du 25. Elles avanceraient plus facilement à la ville les sommes nécessaires à l'administration des affaires municipales. Elles accepteraient aussi de consentir à la cité les emprunts demandés.

D'autres chômeurs

Tous les travaux de chômage sont interrompus à Montréal pour une période indéterminée. Le chômage augmentera dans la métropole et les administrateurs prennent déjà toutes les mesures pour faire face à cette nouvelle situation. La ville étudiera aussi l'opportunité de payer le salaire à des employés municipaux qui ont pris la décision de s'enrôler. Leur retour du service militaire et on ne les priverait pas des bénéfices de la pension.

Des remaniements

On parle de certains remaniements dans les services municipaux suivants: commission du chômage, bureau de révision, carte d'identité, service de la police et des pompiers, bureau de l'auditeur, etc.

Autre répercussion

Dans l'expectative d'une session à brève échéance, la ville de Mont-



Winnie Ruth Judd, surnommée "La Tigresse", qui avait été condamnée à mort en 1931 pour le meurtre d'Agnes Lerol et d'Hedvig Samuelson, et, en 1935, internée dans un asile d'aliénés, vient de s'évader de l'hôpital d'Etat, à Phoenix, Ariz. Elle avait fait mourir ses deux victimes par asphyxie en les enfermant dans une valise. Ce n'est que plusieurs heures après son évasion que l'alerte a été donnée.

Cent cinquante personnes ont été interrogées dans l'affaire Sauro

Hier, à la demande du lieutenant détective Therrien, de l'escouade des homicides de la police métropolitaine, le coroner Duckett a remis au 8 novembre la réouverture de son enquête sur la mort de M. Joseph Sauro, fruitier, âgé de 61 ans, qui, il y a trois semaines, fut assassiné devant son établissement situé à 5149, rue St-Laurent.

A la recherche des deux inconnus que l'on a vu pénétrer dans l'établissement de la victime quelques instants avant son assassinat, la police a interrogé à date plus de 150 personnes.

"Notre enquête n'est pas encore terminée", a dit le lieutenant détective Therrien au magistrat, "bien que nous ayons travaillé jour et nuit depuis l'affaire et que nous soyons en possession de plusieurs indices importants".

Ratification du pacte d'assistance franco-turc

PARIS, 27. — (B.U.P.) — Le gouvernement français a mis de côté, aujourd'hui, le délai diplomatique habituel de 21 jours et autorisé le président Albert Lebrun à signaler la formule de ratification du pacte d'assistance mutuelle franco-turc, qui devient immédiatement un instrument efficace de la politique étrangère française dans l'est de la Méditerranée et les Balkans.

Cette ratification a coïncidé avec la nouvelle que le roi Carol de Roumanie a commencé des conversations avec plusieurs leaders politiques pour renforcer son front national et rendre la Roumanie plus puissante contre l'invasion d'une puissance étrangère.

Suivant des rapports français, le roi Carol voudrait tout particulièrement faire disparaître la Garde de fer roumaine et certains autres éléments sympathiques à la cause allemande.

réal songerait à préparer un bill de Montréal afin de réclamer certains droits et privilèges qu'elle croit avoir perdus sous l'administration Duplessis, tels que: pouvoirs d'emprunt, pouvoirs de taxation, etc. A.L.

L'embargo américain sur les armements a été levé

WASHINGTON, 27. (B.U.P.) — La révision du bill de neutralité, sollicitée par le président Roosevelt et représentée comme le "chemin vers la paix" que les isolationnistes ont condamnée en disant qu'elle constituerait le "premier pas" vers la participation américaine dans la guerre européenne, a été adoptée, ce soir, par le sénat et transmise à la Chambre des représentants qui aura à la discuter mardi.

Le bill révisé de la neutralité a été adopté par un vote de 63 à 30. Ce vote a mis fin au début d'une session spéciale, qui durait depuis quatre semaines.

Les principales dispositions du bill, tel qu'adopté par le sénat, sont les suivantes:

1) Le rappel de l'embargo sur les envois d'armes, de munitions et de fournitures de guerre.

2) La défense aux navires américains de faire le commerce avec les pays belligérants, à l'exception des pays éloignés de la zone de guerre, tels que l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Cap et les pays ou les possessions dans l'Atlantique au sud des Bermudes. Cette exemption, toutefois, ne s'applique qu'au commerce régulier et non pas à celui des armes, des munitions et des fournitures de guerre. Aucune interdiction n'est imposée sur le commerce avec le Canada par chemin de fer ou par voies fluviales.

3) Les belligérants peuvent acheter des munitions et toutes autres fournitures de ce pays sur une base de vente au comptant et à condition de se charger du transport. Le droit sur toutes les marchandises achetées doit passer à l'acheteur avant qu'elles ne soient expédiées. Une note de chargement constituerait la preuve évidente du transfert du droit. Les gouvernements des pays belligérants ne peuvent obtenir aucun crédit pour l'achat de n'importe quelles fournitures. Les particuliers demeurant dans des pays belligérants peuvent obtenir du crédit sur tous leurs achats, à l'exception des armes, des munitions et des instruments de guerre.

4) Les navires américains n'ont pas le droit de transporter des passagers dans des ports de pays belligérants, à l'exception de ceux qui figurent sur les listes d'exemption du commerce. Il est défendu aux citoyens américains de voyager sur des navires appartenant à des pays belligérants.

5) Le président peut préciser de temps à autre les zones de combat et les citoyens américains, les navires et les avions n'auront pas le droit d'y accéder.

6) Les armateurs des navires marchands américains n'ont pas le droit d'armer leurs cargos, si ce n'est d'armes légères et de munitions suffisantes pour le maintien de la discipline à bord.

7) Les citoyens américains n'ont pas le droit de transiger avec le gouvernement d'un pays belligérant en achetant des titres ou autres valeurs émises après la mise en vigueur de la loi de neutralité.

8) Les citoyens américains n'ont pas le droit de solliciter ou d'accepter aucune contribution d'un pays belligérant, si ce n'est des fonds pour le soulagement de la misère humaine.

9) Le président a le droit d'instituer des règlements qui régiront

l'accès des ports américains aux navires belligérants et interdiront aux sous-marins et aux cargos armés des belligérants d'entrer ou de quitter nos ports ou d'évoluer dans nos eaux territoriales.

10) La Commission nationale de contrôle des munitions, formée des secrétaires d'Etat, de la Trésorerie, de la guerre, de la Marine et du Commerce, est maintenue. Sa fonction est de réglementer les exportations de munitions au moyen d'un système de permis.

11) Il est illégal pour un navire marchand étranger d'arborer le pavillon américain pour échapper aux attaques. Tout navire qui sera pris à violer ce règlement se verra refuser l'accès des ports américains et des eaux territoriales pour une période de trois mois.

12) Les transgresseurs de ces règlements sont passibles de lourdes pénalités et peuvent être condamnés à une amende pouvant s'élever jusqu'à \$50,000 et à cinq ans d'emprisonnement.

13) La loi ne s'applique pas à "toute république américaine engagée dans une guerre contre un ou des Etats non américains, à condition que cette république américaine ne vienne pas en aide à un ou des Etats non américains dans une telle guerre."

14) Les autorités des navires belligérants ayant accès aux ports américains devront fournir des garanties comme quoi aucun marin étranger ne demeurera dans ce pays après la date fixée par la loi de l'immigration.

Le congrès annuel du conseil des travailleurs de la papeterie

Le conseil provincial des travailleurs des papeteries, qui groupe toutes les unions internationales de travailleurs de la pulpe, sulphite et papeteries de la province de Québec, tiendra son congrès annuel, les 4 et 5 novembre, au Château, à Québec.

Les autorités municipales et provinciales seront invitées à participer au grand banquet qui aura lieu le dimanche soir et au cours duquel plusieurs discours concernant l'industrie du papier seront prononcés.

Une offre...

Nous offrons à notre clientèle, 6 ampoules électriques, garanties de première qualité, de 25, 40 et 100 watts, pour \$1

APPELEZ FR 6014

et votre commande sera remplie avec soin. Des centaines de clients en ont profité jusqu'à date, pourquoi pas vous?

N'HESITEZ PAS

de prendre avantage d'une offre aussi extraordinaire. Vous serez satisfait.

Rochon Electrique Enr.

4323a, rue Christophe-Colomb
Téléphone: FR 6014

Naissance

BOUCHARD-BÉCHARD — L'hôpital Notre-Dame, 17 octobre. A monsieur et madame Rodolphe Bouchard, née Emilienne Béchard, un fils baptisé, Joseph-Alfred-Amédée-Rodolphe-Michel. Parrains: M. Bouchard, grand-père de l'enfant; marraine: madame Rivet, tante de l'enfant; porteuze: madame A. Lavoie, tante de l'enfant.

Avis de décès

LE DUC — A Montréal, le 26 octobre 1939 à l'âge de 30 ans, est décédé Mme Joseph Le Duc née Elizabeth Picard. Les funérailles auront lieu lundi le 29 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure No 210, Blvd St-Joseph Est à 8 h. 15 pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 8 h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

TOUSIGNANT et Frères Limitée

MAISON CANADIENNE-FRANÇAISE

BEURRE

Crèmerie

PREMIERE QUALITE 29¢

DEUXIEME QUALITE 28¢

TROISIEME QUALITE 27¢

11 MAGASINS

6920, RUE SAINT-HUBERT
6312, RUE SAINT-HUBERT
5195, RUE ST-LAURENT
3475, RUE ONTARIO EST
2034, RUE MONT-ROYAL E.
1148, RUE MONT-ROYAL E.
1374, RUE ONTARIO E.
2309, RUE ONTARIO E.
1584, STE-CATHERINE E.
4835, RUE WELLINGTON
2929, RUE MASSON

Les magasins seront fermés à 6 h. 30 p.m., le lundi, mardi, mercredi, jeudi; à 9 h. le vendredi et 11 h. le samedi

CONSCRIPTION EN RHODÉSIE DU SUD

APRES LA GRANDE - BRETAGNE ET L'AUSTRALIE, UN TROISIEME PAYS VEUT ETABLIR LA CONSCRIPTION

SALISBURY, Rhodésie du Sud, 28. — Le premier ministre de la Rhodésie, M. G.-M. Huggins, a déclaré que son gouvernement a fermement l'intention d'établir le service militaire obligatoire.

Il suffira, dit M. Huggins, pour établir la conscription, que le gouvernement fasse adopter un amendement dans ce sens à la loi déjà en vigueur des mesures de guerre.

La conscription en Rhodésie du Sud, toujours d'après le premier ministre de ce Dominion, aura pour but de fournir un corps expéditionnaire autant que d'assurer la protection du pays.

Après l'Angleterre et l'Australie, la Rhodésie du Sud sera le troisième pays britannique à établir la conscription.

L'opinion de Londres et Berlin sur la levée de l'embargo américain

LONDRES, 27. — (B.U.P.) — La presse britannique a salué aujourd'hui le vote du sénat des Etats-Unis adoptant la loi de neutralité avec des démonstrations d'une satisfaction non déguisée.

Le "Daily Express", dont la circulation quotidienne est de plus de trois millions de copies, affichait en premières lignes: "Les Etats-Unis vont vendre des armes aux Alliés; l'importante victoire de Roosevelt signifie que 300 avions pourront être expédiés la semaine prochaine."

Le gros titre du "Daily Sketch" se lisait ainsi: "Les Etats-Unis vont des munitions pour les Alliés; l'Amérique enverra pour 90.000.000 de livres de matériel d'aviation."

Le "Daily Mail" mettait comme titre principal "Roosevelt triomphe de l'embargo sur les munitions." Et le "News Chronicle" disait: "Le Sénat des Etats-Unis vote pour la levée de l'embargo sur les armes."

BERLIN, samedi, 28. — (B.U.P.) — Dans des milieux près de la Wilhelmstrasse, on a commenté, à bonne heure ce matin, la levée de l'embargo sur les armes votée par le sénat américain, en disant: "Cela pourrait nous engager à nous hâter."

Dans les milieux officiels, on a dit qu'aucun commentaire ne sera fait sur le changement d'attitude du Sénat des Etats-Unis avant que la Chambre des représentants ne se soit prononcée à son tour.

Dans des milieux intimement liés à la Wilhelmstrasse, on a déclaré, toutefois, qu'on n'était "pas surpris" de cette décision du Sénat américain.

DEMENTI DE M. KING

OTTAWA, 27. — (B.U.P.) — Le premier ministre, l'hon. Mackenzie King, a démenti, ce soir, les rumeurs voulant qu'il ait l'intention d'ordonner une élection générale, probablement en janvier, avant la prochaine session du Parlement.

OTTAWA ANNONCE DES ELECTIONS PARTIELLES DANS LES COMTES DE ST-JACQUES ET J.-CARTIER LE 18 DEC.

OTTAWA, 27. (B.U.P.) — Le bureau du premier ministre annonce, ce soir, que les brefs électoraux sont émis pour la tenue d'élections partielles dans les comtés de Saint-Jacques et de Jacques-Cartier, le 18 décembre prochain. Le siège de Saint-Jacques est vacant depuis la mort de l'hon. Fernand Rinfret, secrétaire d'Etat, et celui de Jacques-Cartier, depuis le décès de M. Vital Mallette.

Dans les cercles politiques, les noms de l'échevin Omer Côté et de l'hon. Anatole Carignan sont mentionnés comme candidats probables dans Saint-Jacques et Jacques-Cartier respectivement.

L'état-major français attend de pied ferme l'offensive allemande

PARIS, 27. — (B.U.P.) — L'accroissement du feu de l'artillerie et de l'activité des patrouilles rapporté, ce soir, du front ouest, porte l'état-major français à croire que le déclenchement d'une offensive allemande n'est plus maintenant, qu'une question d'heures.

Toutefois, plusieurs observateurs se demandent si le Führer Adolf Hitler a l'intention de se porter à l'attaque si tard à ce moment de l'année, en tenant compte des mois de mauvaise température qui suivront. On est fortement enclin à croire que tous ces préparatifs militaires nazistes peuvent bien n'avoir pour but que d'effrayer les Alliés, tout comme les menaces et les défis contenus dans les discours des leaders nazis.

Le communiqué de guerre français No 108, émis ce soir, signale "l'accroissement de l'activité des unités de liaison et de l'artillerie des deux côtés". Le précédent communiqué rapporterait que "toute la nuit durant les unités de reconnaissance ont été actives à des points localisés".

(Le communiqué du haut commandement allemand annonce que "le feu de l'artillerie s'est intensifié entre la Moselle et la forêt de Warndt et que des opérations de reconnaissance sans grande importance et le feu de l'artillerie à son état normal prévalent partout ailleurs sur le front.)

Importante assemblée de la section 237 de l'Army & Navy

Les vétérans de la grande guerre, section Army & Navy, No 237, sont instamment invités à assister à une très importante assemblée qui sera tenue, le 1er novembre, au No 4840, rue St-Denis.

Les organisateurs de cette assemblée font un pressant appel aux membres et aux vétérans qui ne sont pas membres de cette section. Les questions qui seront soumises à leur attention ont un grand intérêt pour eux.



La comtesse de Winchilsea et de Nottingham, connue anciennement sous le nom de Mlle Margaret Drexel, est arrivée à New-York récemment. Elle séjournera pendant quelque temps chez sa fille, lady Daphne Straight. Le père de la comtesse, M. Anthony J. Drexel, demeure à New-York.

L'appel de Labenson a été renvoyé

Hier matin, le juge Wilfrid Lazure déclarait non recevable l'appel porté par Sam Labenson, officier rapporteur au poll 40 lors de l'élection partielle de St-Louis du 2 novembre 1938, contre le jugement du juge Maurice Tétreau qui le condamnait à 6 mois de prison, \$100, de dommages intérêts et les frais ou trois autres mois de prison, pour avoir refusé de signer des mandats d'arrestation contre des supposés "télégraphes".

La poursuite avait en effet soutenu que le jugement n'était pas susceptible d'appel.

Roosevelt veut reprendre les négociations sur la canalisation du St-Laurent

WASHINGTON, 27. (B.U.P.) — Le président Roosevelt a annoncé, aujourd'hui, qu'il veut rouvrir les négociations avec le Canada pour la canalisation du Saint-Laurent, à partir des grands lacs. Il a, par la même occasion, fait part de la réorganisation de la Commission internationale conjointe.

Cette réorganisation comportera la démission de ses trois membres, MM. Eugène Lorton, de l'Oklahoma, l'ancien gouverneur John-H. Bartlett, du New-Hampshire, et l'ancien sénateur Augustus Stanley, du Kentucky, qui seront remplacés par trois fonctionnaires déjà employés par le gouvernement.

Le président a laissé entendre que la première tâche de la Commission sera de régler certains points tels que le déversement des eaux près de Buffalo et les questions concernant les droits sur les rivières du Sault-Sainte-Marie et Détroit.

Deux sous-marins allemands se rendent de leur propre chef

DUBLIN, Irlande, 28. — (B.U.P.) — Deux sous-marins se sont rendus volontairement aux Anglais, aujourd'hui, parce qu'ils manquaient de carburant pour rejoindre leurs bases. C'est ce qu'a annoncé un marin britannique.

Ce jeune marin faisait partie de l'équipage du Royal Oak torpillé et coulé par un sous-marin allemand à la base navale de Scapa Flow, où 800 marins perdirent la vie. Ce marin avait pu rejoindre la côte à la nage.

Il expliqua qu'il vit deux sous-marins allemands portant le drapeau blanc en signe de reddition et qui vinrent se livrer faute de carburant pour rentrer à leurs ports d'attache.

Ce témoin du torpillage du Royal Oak tourna en ridicule la prétention des autorités allemandes qui veulent faire croire que le porte-avions Ark Royal a été coulé et soutiennent avoir également coulé le croiseur Repulse, qui ne se trouvait pas même à Scapa Flow à cette date.

"Un seul navire se trouvait à Scapa Flow avec le Royal Oak et il ne fut pas atteint", dit le jeune marin en question.

Sorel Steel Industries ont été constituées en corporation

OTTAWA, 27. (B.U.P.) — La Gazette du Canada a annoncé, aujourd'hui, la constitution en corporation des Sorel Steel Industries Limited pour la production de munitions, de cartouches et autres armements.

Cette corporation, qui, d'après la Gazette, a pour directeurs MM. James Arthur Mathewson et Kenneth Albert Wilson, est autorisée à émettre 100.000 actions privilégiées à 5 pour cent d'une valeur au pair de \$100 l'action et 500.000 actions ordinaires sans valeur au pair pour une somme totale de \$500.000.

Le premier soldat anglais tué au front

DEWSBURD, Yorkshire, 27. — (B.U.P.) — Suivant une lettre reçue aujourd'hui par Mme Roper de l'officier qui commandait le régiment dans lequel son fils combattait, le soldat William Roper, 23 ans, a été le premier soldat anglais tué en France.

L'officier a écrit que Roper a "été tué alors qu'il était de garde, poste qu'il avait volontairement demandé". Il a ajouté que le corps a été inhumé avec tous les honneurs militaires sans, toutefois, donner d'autres détails.



Un groupe imposant d'avions de bombardement anglais, formé de 230 unités de la Royal Air Force, survole le territoire français, à un endroit quelconque, en direction du front ouest. Cette photo a été autorisée par la censure britannique.

L'ILLUSTRATION NOUVELLE

MEMBRE DE L'A. B. O.
Publiée et imprimée par la Fédération des Journalistes Canadiens Incorporée
REDACTION ET ADMINISTRATION, 1124, RUE MARIE-ANNE E., MONTREAL.
Téléphone: FAI 1010 1171*
Emile Délage, secrétaire-trésorier
gérant général

MONTREAL, SAMEDI, 28 OCTOBRE 1939

La canalisation rebondit

PLUSIEURS questions et personnages importants ont rebondi sans se faire attendre, le lendemain même de l'élection provinciale.

D'abord, ce fut l'hon. L.-A. Taschereau qui, avec son ironie coutumière, se complut à souligner avec quelle justesse il avait choisi M. Godbout comme son successeur. Il se déclara vengé de tout ce qu'on avait dit contre son gouvernement, mais il ne tenta pas d'expliquer pourquoi son cabinet avait subrepticement faussé compagnie à la province, certaine nuit de l'été 1936. M. Taschereau a souvent de ces oublis et de ces silences qui sont plus éloquents que ses paroles.

Le Très Hon. M. King annonça, le soir même de l'élection, qu'il avait reçu de la province de Québec le mandat très net de pousser à fond l'effort de guerre canadien, ce en quoi il avait parfaitement raison; puis on apprit aussitôt qu'un troisième pays britannique, la Rhodésie, en Afrique-Sud, allait imposer à son tour la conscription militaire des jeunes gens.

Le lendemain aussi, on apprit que l'hon. M. Dysart, premier ministre du Nouveau-Brunswick, avait décidé une élection provinciale générale pour le 20 novembre prochain. On s'attendait à ce que tous les ministres, députés, journaux et orateurs qui avaient si violemment dénoncé l'élection québécoise en temps de guerre comme antipatriotique, inopportune, gravement nuisible à l'unité du pays, dénoncent la décision de M. Dysart avec autant d'empressement. Mais il semble qu'on l'approuve, plutôt, car comment un libéral peut-il avoir tort?

Mais la question la plus importante qui a rebondi est celle de la canalisation.

Les premiers ministres de Québec et Ontario ont toujours vigoureusement combattu les tentatives fédérales de faire passer la canalisation du Saint-Laurent, projet qui constitue une extraordinaire aubaine pour l'industrie du dragage. Suivant MM. Taschereau, Duplessis, Ferguson, Henry et Hepburn, l'exécution du projet aurait constitué une grave atteinte à l'autonomie et aux droits des provinces concernées, un pas nouveau vers la centralisation et le contrôle fédéraux.

Mais dans le ballon d'essai qu'on a lancé d'Ottawa, on dit très clairement que le Très Hon. M. Lapointe désire la canalisation et que l'hon. M. Godbout fera ce qu'Ottawa désire. Ce n'est que juste car, à lire comment l'immense majorité des journaux du pays ont interprété le résultat de l'élection, Québec a clairement refusé de condamner les empiètements du fédéral dans le domaine provincial, l'unique question qui avait provoqué l'appel au peuple.

"Libéral à Québec, libéral à Ottawa", l'axiome prêché depuis un demi-siècle par tous les chefs libéraux, a prévalu plus que jamais, et le peuple, même si ce n'était pas là son intention, a par le sens très précis de son vote, accepté n'importe quel fricotage libéral, empiètement ou non, centralisation ou non. Peut-on s'en plaindre, quand le peuple a parlé aussi fort et aussi clairement?

Les indices



Bien! que veux-tu?... Ils disaient tous qu'ils avaient raison! ... je ne savais plus pour qui voter... je t'ai tiré au sort!

"Nous conserverons à l'est ce qui lui appartient mais nous voulons empêcher les abus et le gaspillage"

Telle est la déclaration faite par le nouveau député de Maisonneuve, M. Georges Caron



M. Geo. Caron, échevin et député de Maisonneuve, président de la Commission métropolitaine de Montréal (et qui parle donc avec une certaine autorité) a déclaré, hier après-midi, qu'il recommandera fortement aux représentants libéraux à la Législature de continuer, de parachever tous les travaux de chômage entrepris, commencés à Montréal, sous l'administration Duplessis-Tremblay.

"Je ne veux pas, dit M. Caron, que les travaux, en particulier du jardin botanique et du centre sportif, ne portent aucun fruit. Je comprends que mon gouvernement est obligé pour l'instant de les interrompre afin de mettre un peu d'ordre dans les finances et de savoir où nous en sommes rendus avec ces travaux remèdeurs au chômage, mais d'un autre côté, je désire aussi que le gouvernement libéral de la province de Québec conserve à la métropole du Canada, ces améliorations, ces embellissements. Nous allons nous mettre à la tâche. Nous ferons l'en-

quête qui s'impose, nous accorderons à qui de droit le mérite des travaux, nous empêcherons le gaspillage et le coulage. Puis nous reprendrons la tâche là où elle a été laissée, nous efforçant de donner justice à tous et d'empêcher que ne se répètent les abus que l'on a dénoncés au cours de la lutte électorale. Les deux gouvernements aideront Montréal lors de la reprise des travaux et tout le monde sera satisfait."

M. Caron est bien déterminé à conserver à Maisonneuve et à l'est de la ville sa part dans les travaux de chômage.

Anniversaire de la Canadian Colonial Airways

La plus vieille compagnie d'aviation en Amérique du Nord, la "Canadian Colonial Airways", de Montréal, célébrera le onzième anniversaire de sa fondation lundi soir, à l'hôtel Mont-Royal, lors d'un grand banquet dont les invités d'honneur seront Son Honneur le maire de Montréal, M. Camillien Houde et le major John Bassett.

Plus de 100 personnalités du transport par la voie des airs assisteront à ce banquet. Des représentants du gouvernement, de la radio, de la presse et de toutes les grandes compagnies d'aviation du continent seront aussi présents. Parmi les compagnies qui seront représentées, mentionnons la Trans Canada Airways, la Boston & Maine Airways, la Canadian Airways, l'American Air Lines, la Pan American Air Lines, l'Imperial Airways et la Dominion Skyways. Les officiers de la Canadian Colonial Airways présents seront M.H. Archie E. Lowe d'Ottawa, Sigmund James, D. F. Boothe, W. L. Duncan, A. Hudson et John Aderson.

M. Vernon G. Cardy représentera l'Association canadienne du tourisme. Parmi les autres invités de marque, mentionnons: M. Claude C. Bonter, président du Bureau du Tourisme de Montréal; M. J. Leo Dolan, chef de l'Office Fédéral du Tourisme; M.M. Chartrand, Frappier, Carinther, Tivoli, DesBaillets et G. Morrissette, qui représenteront les hôtels locaux; le lieutenant-commandant C. P. Edward, chef des Services d'Aviation; J. A. Wilson, contrôleur de l'aviation civil; A. T. Cowley, surintendant des règlements d'aviation; V. I. Smart, sous-ministre du Transport; P. L. Young, P. T. Coolican, George Herring, E. J. Underwood, Ludovic Germain, G. Grégoire, le capitaine Banghart, George Wake-man, Victor Fulcher, M. Colyer et J. Fergus Grant.

Berlin lancerait dix raids aériens par jour sur la Grande-Bretagne

LONDRES, 27. — (B.U.P.) — D'après des renseignements fournis par le service secret d'une puissance étrangère et rapportés ici, aujourd'hui, la Grande-Bretagne peut s'attendre bientôt à subir au moins dix raids aériens allemands par jour.

Cette assertion apparaît dans des rapports, provenant de la même source, lesquels veulent que des raids aériens allemands effectués sur une grande échelle contre l'Angleterre soient accompagnés d'attaques-sous-marines intenses contre la flotte britannique, la marine marchande et les convois de la mer du Nord.

L'accroissement des activités des sous-marins allemands dans la mer du Nord aurait pour objet de forcer la marine britannique à relâcher sa surveillance dans l'Atlantique et permettre une plus grande liberté aux croiseurs de poche allemands l'"Amiral Scheer" et le "Deutschland" dans leurs raids contre le commerce anglais sur mer.

Rosyth, Scapa Flow, Liverpool, Newcastle et plusieurs autres ports et bases navales seraient les principaux objectifs des raids allemands en Angleterre.

Cartes d'identité aux nationaux allemands

OTTAWA, 27. — (B.U.P.) — Le gouvernement annonce ce soir que les restrictions d'enregistrement imposées aux sujets ennemis sont réduites en faveur de ceux dont la loyauté à l'égard du Canada est indéniable. A l'avenir des cartes d'identité seront remises à ces sujets ennemis, leur permettant de voyager à travers le Canada sans se trouver dans l'obligation de s'enregistrer dans chacune des localités où ils se trouveront.

Actuellement, ce privilège est accordé uniquement aux Tchecoslovaques à la suite d'une entente intervenue entre le gouvernement et le consul général de la Tchecoslovaquie. On s'attend à ce que le même privilège sera accordé aux nationaux allemands, qui sont techniquement des ennemis, mais dont la loyauté à l'égard du Canada est indéfectible.

Six mois aux travaux forcés pour fausses représentations

Marcel Shelder, se disant domicilié 7190, rue Christophe-Colomb, à Montréal, a été condamné hier par le juge Amédée Monet à six mois de prison avec travaux forcés pour avoir obtenu des sommes d'argent de diverses personnes par de faux prétextes et notamment en leur promettant des emplois à la commission des liqueurs de Québec.

D'après l'accusation il aurait obtenu diverses sommes allant de \$10 à \$298.80 de Mme Vve Roméo Rivard, M. Urgel Lalane, M. Lucien Jutras, M. Donat Arsenault, Mme Flore Man, M. Armand Payette, M. Alfred Arsenault, Mme Vve Wilfrid Lalande et Mme Vve M.-Anne Martin et autres.

BICYCLISTE RENVERSE PAR UNE AUTO

Alors qu'il allait en direction nord-sud rue St-Denis, un jeune cycliste, Robert Bergeron, 14 ans, domicilié à 4549, rue De Bullion, a été renversé à l'angle de la rue Marie-Anne, par une auto allant en même direction. Il a été conduit à l'hôpital Sainte-Justine, où il fut admis souffrant d'un traumatisme crânien, de la fracture probable du bassin et de la luxation du pied gauche. Son état est satisfaisant.

Le cousin de Brenda Frazier a été accusé d'homicide

FREDERICTON, N.-B., 27. — (B.U.P.) — Kenneth Ackman, cousin de Brenda Frazier, a perdu aujourd'hui son grade de constable de la Gendarmerie Royale et a été accusé d'homicide. En vertu d'un ordre du procureur général, des anciens compagnons de Ackman l'arrêteront et le traduiront devant le magistrat Limerick. Ackman fut libéré sous un cautionnement de \$4,000 sur l'accusation d'homicide et de \$4,000 sous celle d'avoir quitté un lieu d'accident sans s'être identifié.

Le major H.-V. Bruce, commandant de la Gendarmerie Royale, au Nouveau-Brunswick, admit aujourd'hui que Ackman n'est plus un membre de cette force constabulaire.

Hier soir, un jury du coroner trouva le policier coupable de négligence à la suite de la mort de Myron Hazelwood, survenue à South-Devon, lundi soir. Hazelwood fut tué par une auto filant à une allure rapide. Ackman fut par la suite identifié comme le chauffeur de l'auto. Le jury recommanda une charge d'homicide.

Première encyclique de Sa Sainteté sur la paix

Pie XII déclare que "de nouvelles erreurs, qui sont venues s'ajouter aux aberrations doctrinales du passé, ont poussé ces erreurs aux extrêmes qui conduisent inévitablement à un glissement vers le chaos"

CASTEL-GANDOLFO, 27. — Sa Sainteté le Pape Pie XII a promulgué aujourd'hui la première encyclique de son règne, qui porte sur la paix et qui sera connue dans l'histoire, selon la tradition, sous le nom de "Summi Pontificatus", d'après les deux premiers mots du texte latin.

"Au moment où nous écrivons ces lignes, dit Sa Sainteté, nous recevons la nouvelle que la tempête tant redoutée de la guerre fait déjà rage en dépit de tous nos efforts pour l'éviter."

Le Saint-Père dit que "de nouvelles erreurs qui sont venues s'ajouter aux aberrations doctrinales du passé ont poussé ces erreurs aux extrêmes qui conduisent inévitablement à un glissement vers le chaos."

"Lorsque l'on rejette ainsi l'autorité de Dieu et sa loi, poursuit-il, l'autorité civile tend inévitablement à s'attribuer cette autonomie absolue qui n'appartient qu'au Créateur."

"Elle s'installe à la place du Tout-Puissant et fait de l'Etat ou du gouvernement le but ultime de la vie, le critère suprême de l'ordre moral et juridique et interdit par conséquent tout appel aux principes de la raison naturelle et de la conscience chrétienne. Heureusement les faux principes n'exercent pas toujours leur pleine influence lorsque des traditions chrétiennes séculaires dont les peuples ont été nourris demeurent profondément enracinées dans leurs coeurs, même s'ils ne s'en rendent pas compte."

"La Pologne, dit-il, a droit à la sympathie généreuse et fraternelle du monde entier en attendant l'heure de la résurrection en harmonie avec les principes de la justice et de la paix véritable."

Le Pape rappelle avec douleur l'échec de ses propres efforts pour éviter la guerre.

Le Pape exprime toute la douleur que lui inspire le sort de la Pologne en disant que le "sang d'innombrables êtres humains, même des non-combattants, inspire une complainte pitoyable sur le sort d'u-

ne nation telle que notre chère Pologne qui, en raison de sa fidélité à l'Eglise, des services rendus en défense de la civilisation chrétienne, inscrits en caractères indélébiles dans les annales de l'histoire, a droit à la sympathie généreuse et fraternelle du monde entier."

Le Souverain Pontife promet de faire tout en son pouvoir pour hâter le retour à la paix.

Le Saint-Père fait allusion à la question de l'éducation de la jeunesse en disant qu'il est dangereux de n'envisager la famille que du point de vue étroit de la puissance nationale.

On n'a pas encore retrouvé ce noyé

Les agents de la police provinciale continuent leurs recherches pour retrouver le cadavre d'un homme en brun qui, jeudi soir dernier, se serait jeté dans la rivière des Prairies du haut du Pont Viau.

Voici les faits: jeudi soir dernier, Mme J. Paradis et Mlle A. Ouellette, domiciliées toutes deux à 2a, rue Desnoyers, Pont-Viau, informèrent l'agent de faction à l'entrée du pont mentionné qu'un homme venait d'enjamber le parapet et de se précipiter à l'eau à quelque 40 pieds de la rive nord.

Les recherches commencées aussitôt et poursuivies toute la journée d'hier n'ont pas encore amené la découverte du cadavre de l'inconnu.

Les mines canadiennes fourniront 420,000,000 de livres de cuivre

OTTAWA, 27. (B.U.P.). — On a annoncé, ce soir, que les mines canadiennes fourniront 420,000,000 de livres de cuivre électrolytique pour les armements britanniques.

Cette énorme commande absorbera à peu près 80 pour cent de la production actuelle durant un an des mines en exploitation, suivant une communication émise du bureau du premier ministre. Les besoins du pays seront en même temps protégés.

Les ententes maintenant conclues entre les propriétaires de mines et le ministère anglais des fournitures de guerre sont susceptibles d'être renouvelées par Londres pour toute la durée de la guerre.

Deux Chinois ont été acquittés

En présence des conclusions contradictoires des experts des deux parties, le juge Amédée Monet acquittait hier deux Chinois, Tom Lee et Hum Fong, qui avaient été accusés d'avoir été trouvés en possession de gâteaux contenant du chanvre mexicain.

Mais les expertises démontrèrent que de tels gâteaux pouvaient être obtenus partout et que la présence de chanvre mexicain dans ses gâteaux n'était pas formellement établie.

UN AN DE PRISON

Le juge Gustave Marin prononçait hier matin une sentence de 12 mois de prison contre Donat Tessier, 60 ans, qui s'était avoué coupable à l'accusation d'avoir volé 23 poêles appartenant à la General Steel Ware, au cours d'une année.



Sa Sainteté Pie XII

M. KING DECLARE QUE LA TACHE ENTREPRISE PAR LA FRANCE ET L'ANGLETERRE EST UNE CROISADE

OTTAWA, 27. (B.U.P.). — L'hon. Mackenzie King a avisé le peuple du Canada, ce soir, par l'entremise de la radio, que la doctrine hitlérienne de la force prévaudra à travers le monde "à moins que des hommes soient prêts à sacrifier leur vie pour la combattre". Il décrit la tâche de la Grande-Bretagne et de la France comme "une croisade". "Le temps est venu, dit-il, de sauver notre civilisation chrétienne en se préparant à sacrifier notre vie afin de la préserver. Les jeunes gens s'enrôlent dans nos forces armées aujourd'hui et ils sont les premiers défenseurs de la loi. Ces jeunes gens placent leur vie à la disposition de leur roi et de leur pays. Leur mission est même plus grande que cela."

"C'est la conservation, pour notre génération et celles à venir, de la liberté obtenue après des persécutions, des martyrs et des siècles de lutte. C'est la conservation non seu-

lement de notre liberté nationale et personnelle, mais aussi la liberté de l'âme."

M. King ajouta qu'il s'est dévoué à la cause de la paix au cours de sa vie publique. Ses efforts ne se sont pas confinés dans une attitude purement négative, mais se sont élargis afin d'y inclure l'encouragement de la bonne entente entre les nations et les races. Il croit que seulement une base de bonne volonté et d'amitié peut être souhaitée par les nations afin d'obtenir une paix durable.

Le premier ministre dit qu'il y a deux ans il aurait douté que le peuple canadien puisse être persuadé à participer dans une autre guerre européenne. A l'instar de la France et de la Grande-Bretagne, le Canada était déterminé à tenter l'impossible dans ses négociations entreprises pour la solution des différends internationaux.

UNE FILLETTE FAIT UNE CHUTE DU TROISIEME CHEZ SON GRAND-PERE

La petite Thérèse Breton, âgée de deux ans, est dans un état critique à l'hôpital Royal Victoria, où elle a été admise hier après-midi. Elle est tombée d'une fenêtre du troisième étage, au domicile de son grand-père, M. Joseph Breton, qui habite au no 1917, rue St-Jacques. Les médecins rapportent qu'elle souffre d'un traumatisme crânien et de contusions multiples au corps.

Le "City of Flint" serait en route vers un port nazi

BERLIN, 27. (B.U.P.). — Dans les milieux allemands autorisés, on a dit, aujourd'hui, que la navire américain "City of Flint", conduit d'un port à l'autre et capturé par les Allemands comme navire de contrebande, est maintenant en route vers un port allemand, sous le commandement d'un équipage naziste. Il a quitté jeudi dernier le port de Murmansk, Russie, et l'endroit exact où le conduit est tenu secret. Les autorités allemandes ont affirmé que les membres de son équipage étaient sains et saufs, mais elles n'ont pu indiquer où ils se trouvaient.

On a déclaré officiellement que le sort du navire et de sa cargaison dépend uniquement du verdict qui sera rendu à Hambourg par l'équipage allemand qui s'en est saisi. Quand à l'équipage américain, on a dit dans certains milieux allemands que les marins pouvaient avoir quitté le navire à Tromsø, port norvégien où les Allemands ont conduit le "City of Flint" après l'avoir capturé.

Les Nazis prétendent que le navire leur appartient maintenant et que les Etats-Unis n'ont plus aucun droit sur ce vaisseau ou sa cargaison.

Vol de marchandises

Deux jeunes gens de 18 et 19 ans, Laurent Couture, 4252 rue Parthenais, et Marcel Boucher, 2184 (a) est, rue Rachel, déclarés coupables d'avoir volé avec effraction, dans un restaurant sis 2112 est rue Mont-Royal, pour \$100 de marchandises diverses, ont été condamnés par le juge J.-C. Langlois à deux mois de prison chacun.

UNE IDEE SAINTE TOUS LES JOURS

Ne vous moquez pas des conseils de l'hygiène et de la médecine préventive. Cela ne peut que desservir vos intérêts et ceux de vos enfants. Le Service de Santé rend un service à votre santé et à votre bonheur en semant dans votre esprit les idées de la prévention des maladies.

Dr Adrien PLOUFFE

FETE DU JOUR

Saint Simon et Saint Jude, apôtres

TEMPERATURE

Temps probable à Montréal: PLUS FROID. PLUIE.

Nord-ouest du Québec et lac St-Jean: Nuageux et plus froid. Neige probable.

Vallée du Bas du fleuve: Incertain.

Rive nord, golfe et baie des Chaleurs: Nuageux et plus froid.

Il a fait beau et froid dans les provinces des Prairies et doux dans le Québec et dans l'Ontario où il a plu en plusieurs endroits.

A Montréal, hier à 11 h. a.m., la température était de 48.8 degrés, d'après l'observatoire McGill.

Le soleil se lèvera, ce matin, à 8 heures 27.



Le ministre allemand des Affaires étrangères, Joachim von Ribbentrop, pendant le discours qu'il a prononcé récemment à Dantzig, à l'occasion du neuvième anniversaire de fondation du parti nazi. Il a déclaré que l'Allemagne est prête à combattre la Grande-Bretagne jusqu'à la fin, et a critiqué d'une manière acerbe le premier ministre Chamberlain. (Radiophoto).

Dernier hommage à M. Louis Lamarche

Ces jours derniers ont eu lieu, à Viauville, les funérailles de M. Louis Lamarche, décédé le 5 octobre, à l'âge de 87 ans, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis.

Il laisse, outre son épouse, née Elizabeth Cloutier, trois fils, MM. L.-Joseph Lamarche, J.-Olivier Lamarche, et D.-Henri Lamarche, trois filles Mmes M.-Rose, Agnès et Elizabeth, une sœur, Mme Vve Félix Lebeau, de St-Paul l'Ermitte; ses belles-filles, Mmes L.-J. Lamarche, J.-O. Lamarche et D.-H. Laz arche; ses petits-enfants, Chs.-Ed. Lamarche, Jean, Jacques, Raoul, Louis Lamarche, Marie, Yvette, Jeannette, Jacqueline Lamarche, Thérèse, Cécile, Patricia Lamarche, etc.; deux nièces religieuses des SS. de Sainte-Anne, du couvent de Lachine, Rvde Soeur Marie-Athala et Rvde Soeur Marie-Louise-Ida.

Le convoi funèbre partit de sa demeure, au No 1434, rue St-Clément, Viauville, pour se rendre à l'église de St-Clément de Viauville, précédé d'une délégation des membres de la "Ligue du Sacré-Coeur", drapeau en tête porté par M. C. Provost.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé L.-A. Desjardins, curé, qui chanta le service, assisté des abbés P.-E. Robillard et Y. Oulmet, comme diacre et sous-diacre.

La chorale chanta la messe d'Yon, sous la direction de M. Rochon, maître de chapelle; accompagnait à l'orgue, M. Marchand.

Conduisaient le deuil: ses fils, Joseph, Olivier, et Henri Lamarche, ses petits-fils Chs.-Ed. Jean-

L'Allemagne et le pétrole russe

PARIS, 27. — La presse parisienne se demande comment le Reich se ravitaillera en essence.

Les Allemands — écrit-elle — voudraient qu'on les crût quand ils annoncent qu'ils obtiendront des Russes de l'essence à ne savoir qu'en faire. Ce n'est pas vrai. Ce n'est pas vrai, parce que les Russes eux-mêmes manquent d'essence; leur production de pétrole — 33 millions de tonnes — est déficitaire. L'armée, l'agriculture, l'aviation, la flotte en absorbent de telles quantités que les hôpitaux et les médecins n'obtiennent que la moitié de ce dont ils ont besoin et que des centres de tracteurs restent complètement immobilisés, faute de carburant. Au cours des sept dernières années, en Russie, le nombre des véhicules automobiles a décuplé; celui des tracteurs quintuplé. La production des huiles minérales n'a fait que tripler, celle de l'essence n'a que doublé. Un spécialiste a merveilleusement exposé la situation, dans les "Dernières nouvelles" de Zurich; ses conclusions sont celles-ci:

"L'importance actuelle de la production et de la consommation en Russie ne peut pas être développée de façon appréciable dans les conditions présentes de l'économie rouge".

Mais il faut bien que les nazis se raccrochent au moindre espoir! Le discours du président Roosevelt les a inquiétés. Ils ont l'impression qu'aux Etats-Unis la situation évoluera rapidement dans un sens défavorable aux puissances de proie. Ils exhortent le congrès à saboter la politique du président, mais ils n'ont plus la foi; ils écrivent dans leurs journaux que, quoi qu'il arrive, les décisions qui seront prises seront dirigées unilatéralement contre l'Allemagne."

Accusé de contrebande

David Miller, de la Juvenile Garment Co., 5224, rue St-Laurent, comparait hier devant le juge J.-C. Langlois, sous l'accusation d'avoir fraudé le gouvernement fédéral de \$3,121.96 en faisant entrer en contrebande des marchandises des Etats-Unis au Canada, par Lacolle, Phillipsburg et Noyan, entre novembre 1938 et août 1939.

Un cautionnement de \$5,000 fut imposé à Miller en attendant son enquête préliminaire, qui doit avoir lieu le 2 novembre prochain.

Le régiment 2-2 de Québec et l'armistice

Tous les membres du régiment 2-2 de Québec (officiers, sous-officiers et soldats) sont priés de donner leurs noms et adresses au comité temporaire d'organisation en vue de la célébration de l'armistice, le 11 novembre prochain. Ils pourront communiquer avec les camarades A. Lafortune, Fashion Craft, PL 4583; E. Cossette, Cie H. Fortier, HA 2207; Geo.-H. Vincent, DO 3443.

et Mme Reignier, M. et Mme Henri Dicaire, Mlle Mignonne Denis, Mme Lebrun DeSève, la famille Charpentier, Mlle Cécile Bourdon, M. et Mme G. Desrosiers, Mlle Desrosiers, M. et Mme Roméo Dupont, M. et Mme Alfred Quessel, Mlle Valérie Pillatréault, la famille J.-H. Deschênes, M. et Mme Zénon Plouffe, M. et Mme Davignon, la ligue du Sacré-Coeur, 1er groupe, 2e groupe et 3e groupe, M. Carrière jr, M. Carrière, Sr, M. O. Beaudoin, M. E. Beaudoin, Mlle Rebecca Parizeau, Mlle Florentine Dumont, Mmes Auroré et Alma Bertrand, M. Edgar Bertrand, Mlle M.-Louise Leboeuf, Mlle L.-A. Plouffe, M. C. Cardin, M. C. Hérouc, Mlle Jacqueline Vézina, M. Mastai Lalibert, la famille Simard, Mmes Osine et Lucienne Lacasse, M. Lapalme, M. Arcand, M. et Mme Art. Sicard, M. Deneault, M. Duval, Mmes Alice et Jeanne Gaudreau, M. Pluteau, M. Bricault, M. Liard, M. Bourgeois, M. Boulianne, M. et Mme Gauthier, Mlle Gauthier, Mlle Berthe Dugal, Mlle Davignon, M. Davignon jr, Mlle Lapensé, M. Georges Perron de l'Épiphanie, Mlle Esther Trépanier, Mme F. Rousseau, Mme Boisvert, Mme Lanctôt, et un grand nombre d'autres.

La caricature étrangère



Le professeur. — Et le problème est résolu, X égale O.

L'élève. — Alors, pourquoi tout ce travail pour rien?

(Dessin de L. Bonnotte)
(RIC ET RAC, Paris)

Lettre aux électeurs de Saint-Sauveur

Le candidat de l'Union nationale défait dans Saint-Sauveur, comté de Québec, adresse la lettre suivante aux électeurs de cette circonscription:

"Messieurs,
"La lutte étant terminée il me reste un devoir, c'est celui de remercier les électeurs qui m'ont donné confiance ainsi que toute la population en général.

"Merci à l'honorable Pierre Bertrand, C.L., à mes organisateurs, à mes travailleurs et à tous mes supporters, merci aussi à tous ceux qui de près ou de loin m'ont aidé dans la lutte.

"Je reste avec un bon souvenir de tous. Je souhaite à mon adversaire, M. Wilfrid Hamel, plein succès et que son travail puisse profiter à la population, en particulier à la classe ouvrière, qui a tant besoin d'aide dans St-Sauveur.

"Durant la campagne, il s'est dit bien des choses. Nos amis ont été provoqués peut-être plus souvent qu'à leur tour. Je regrette tout ce qui s'est dit à ce sujet, car plusieurs fois les rapports étaient loin de la vérité.

"Je vous dis au revoir, à bientôt, bon courage, pour ceux chez qui les blessures sont profondes.

"Dans la lutte, j'étais soldat pour servir le peuple. Dans la défaite, je reste le même homme.

"Vox populi vox Dei"
"Voix du peuple, voix de Dieu".
"Votre tout dévoué,"

Léopold POULIOT,
Saint-Sauveur, P. Q.

M. le curé Fauteux est décédé

ST-HYACINTHE, 26, (D.N.C.) — M. l'abbé Joseph-Anselme Fauteux, ancien curé, est décédé à la Retraite Saint-Bernard de cette ville, à l'âge de 81 ans. Il ne fut malade que quelque temps. Le défunt était né à Saint-Hughes, (Bagot), le 14 septembre 1858, fils d'Anselme Fauteux, cultivateur, et de Phélonise Simoneau. Après ses études classiques et théologiques au Séminaire de Saint-Hyacinthe, moins les derniers mois de sa cléricature au Grand Séminaire de Montréal, il fut ordonné dans sa paroisse par S. E. Mgr Louis-Zéphirin Morcau, quatrième évêque de Saint-Hyacinthe, le 10 août 1884. Il fut successivement vicaire à Beloeil, à St-Denis-sur-Richelieu, Saint-Romuald de Farnham, en repos de 1888 à 1889; à New Bedford, Mass., de 1889 à 1893; vicaire à Centreville, R.I., au Précieuse-Sang de Woonsocket, R.-I., 1895-1897; curé de St-Jean-Baptiste de Warren, R.-I., de 1897 à 1910; voyagea en Europe, de 1910 à 1912; auxiliaire à Sainte-Anne de Woonsocket, R.-I., de 1912 à 1923; vicaire à Central Falls, R.-I., de 1923 au 1er octobre 1926; aumônier à Newport, R.-I., octobre 1926 à octobre 1927; retiré à St-Hughes, 1927-1934; à la Retraite Saint-Bernard, depuis 1934. Les funérailles auront lieu samedi matin, à 9 heures, en la chapelle de l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe.

La situation en Europe

La guerre en résumé par la British United Press :

A BERLIN: Les Allemands annoncent que le navire américain "City of Flint", conduit par un équipage naziste, est en route vers un port allemand, mais on ignore ce qu'il est advenu de l'équipage américain; les Nazis ont bien accueilli le discours de Roosevelt, qui a déclaré que ce pays n'entrera pas en guerre; les pourparlers commerciaux avec la mission russe se continuent.

A MOSCOU: L'ambassadeur américain a remis à plus tard sa conférence au ministère des Affaires étrangères soviétiques, vu qu'il était impossible de demander le retour du "City of Flint" avant qu'il ne quitte Murmansk; l'ambassadeur aurait demandé la restitution du navire; on ignore encore le sort de l'équipage américain.

CITE DU VATICAN: Dans la première encyclique de son règne, le pape Pie XII s'afflige de la guerre, porte un rude coup aux Etats totalitaires et incite les fidèles à la prière.

A PARIS: La France laisse de côté toutes les formalités et ratifie l'entente d'assistance mutuelle franco-turque; les Français prévoient bientôt une offensive allemande qu'ils se disent prêts à écraser.

A TOKIO: Des conversations diplomatiques avec les Etats-Unis et la Grande-Bretagne doivent avoir lieu la semaine prochaine, ces conversations pourraient avoir d'importantes répercussions sur la future politique étrangère japonaise.

Aviateurs américains perdus dans les neiges au Yukon

VANCOUVER, C.-B., 27, (B.U.P.) — Des représentants consulaires américains et la police canadienne se préparaient, aujourd'hui, à se porter au secours d'un groupe de trois citoyens américains abandonnés dans les neiges profondes du lac Teslin, dans le Yukon, où leur avion s'est écrasé, le 8 octobre dernier, alors qu'il se dirigeait vers Fairbanks, Alaska.

Suivant le pilote Galbraith, qui a communiqué par radio, avec la British United Press, du petit poste de la police fédérale à Teslin, où lui et ses deux compagnons, Richard King, de Seattle, et Herbert Gisher, de Blaine, Washington, se sont réfugiés, le trio attend le secours dans l'impossibilité qu'il est de se mettre en route, à cause de la neige abondante, du manque de nourriture et de vêtements insuffisamment chauds.

L'avion de Galbraith fut obligé d'effectuer un atterrissage forcé, ses réservoirs vides d'essence, après avoir dévié de sa route à la suite d'une tempête. L'appareil fut avarié au point qu'on ne put le réparer, mais aucun de ses passagers ne fut blessé.

Condamné pour un vol commis au club de golf Mont-Royal

Le juge C.-E. Guérin condamnait, hier, Léonard R. McMullen, 26 ans, sans adresse connue, à un mois de prison avec travaux forcés pour avoir, le 25 septembre dernier, volé une somme de \$38, plus une montre-bracelet d'une valeur de \$10 à un membre du Club de golf Royal-Montréal.

Le même individu était également condamné à 1 mois de prison avec travail forcé pour avoir, le 4 octobre dernier, tenté de voler de l'argent à un membre du Marlborough Golf Club, avoir volé \$3 à un membre du Westmount Golf Club et avoir, le 30 septembre dernier, volé une somme de \$3 à un membre du Grove Hill Golf Club.

Mauvais pointage pour un amateur de golf!

Art. Landry

DIRECTEUR DE FUNERAILLES
SERVICE D'AMBULANCE
FRONTENAC 8161 828 RACHEL EST

Coopérer à l'achat local est un facteur de stabilité



Vos professionnels et commerçants se dépensent au bien-être de votre localité; ils doivent circuler, de préférence, les argents de vos revenus. En plus de rendre le réciproque à qui encouragement est dû, vous bénéficiez de prix avantageux, stables et de produits variés.

QUARTIER SAINT-EDOUARD :

Bicycles vendus, loués, réparés: A. LAPORTE, 414 St-Zotique E. CA 5950
Bijoutier: W. RIOPEL, montres et diamants, 902 Bélanger DO 0640
Bois-charbon: H. POISSANT, 5771, St-Hubert DO 5161
Huile à chauffage: CIE D'HUILE LAPERLE, 6277, St-Hubert CA 6920
Imprimeurs: Imp. Lemieux (R. Guilford, prop.) 824 Beaubien E. CR. 6508
Mercerie-chapeaux: JOS. SAVARIA, 6856 St-Hubert DO 7998
Notaire: Albini ROY, 9 a.m. à 9 p.m., 6503 Chateaubriand CA 1368

QUARTIER VILLERAY :

Accessoires de cinéma: LYRIC, W. Picard, 6981 Christ.-Colomb CR 5123
Ameublement général Paul CORBEIL, 434 est. Blvd Crémazie DU 5737
Bois-charbon: V. LALONDE, 7067 Saint-Hubert DO 1310
Cordonnerie: MICHEL, chapeaux nettoyés, 630 Jarry DU 4116
Funérailles: L. Desrochers, Enr. Salon Mortuaire 7577 St-Hubert DO 6557
Garage: Gaspard CABANA, jour et nuit, 1240 Bélanger est DO 4150
Horloger-bijoutier: J.-E. LEDUC, 406 Gounod
Nettoyage: BOULEVARD Nett. Valet Serv., 1131 Bélanger est CO 5445
Plomberie: BOUTHILLIER, Frs, 8693 St-Denis (jour et soir) DU 3283
Pneus-batteries-vulcanisation:
LABERGE TRES SALES & SERVICE, 7751 St-Hubert CR 3747

POUR insérer votre carte d'affaires sous le nom de votre quartier, veuillez téléphoner à FA 1171



Feu M. Louis Lamarche

Jacques Lamarche, ses beaux-frères William et Arthur Cloutier, ses neveux Albert, et Denis Lamarche, Louis Archambault, ses nièces Mlle Maria et Christiana Lamarche, Mlle Julie Archambault, Mme Pelletier, son cousin notaire Philippe Lamarche.

Témoignages de sympathies: Mgr Charles Lamarche, évêque de Chicoutimi, cousin germain du défunt. Télégrammes: R. Père James Filteau, o.m.i., du Cap-de-la-Madeleine, M. Bernard Lalonde de Rigaud. Tributs floraux: M. Roma Martin, Mlle Annette Léger.

Offrandes de messes: Mme Louis Lamarche, M. et Mme D.-H. Lamarche de Ville Marie, le frère directeur des frères Saint-Gabriel, de Ville Marie, messe dite par Mgr Geoffroy, M. et Mme Aug. Chénier de Ville Marie, M. et Mme Art. Sicard, Messe a perpétuité, M. Roma Martin, M. et Mme Jacquier, la famille Alphonse Simard de Ville Marie, messes pour trois ans.

LA PAGE OUVRIERE

Les conventions collectives de travail en Angleterre

Il y a quelques mois, le président Roosevelt, chargeait une commission d'experts d'aller enquêter sur place sur les conditions de travail en Grande-Bretagne. Le rapport publié par cette commission est des plus intéressants. On y lit qu'à l'exemple de la province de Québec, de la Suède, de la Norvège, de la France et de tous les grands pays industriels, l'Angleterre a introduit dans son Code du Travail la bienfaisante institution des conventions collectives. Si les principes de base des conventions collectives anglaises sont les mêmes que chez nous, on y note toutefois des différences dues aux conditions locales. Ainsi, dans notre province, des adversaires des conventions collectives et de leur extension juridique ont voulu voir une condamnation du principe d'extension juridique dans le fait qu'en Angleterre on n'y avait pas fait appel. Le rapport dont nous tirons ces renseignements explique que si l'Angleterre n'a pas eu besoin d'extension juridique c'est que, précisément à cause de la généralisation du syndicalisme patronal et ouvrier, la plupart des conventions collectives ont passé, dès l'abord, sur un plan national et couvrent tout de suite toute l'industrie. On voit que dans ce cas l'extension juridique serait inutile puisqu'elle est déjà acquise du fait de la convention elle-même. En fait, il est arrivé qu'on a dû, au moins une fois, recourir à l'extension juridique; en 1934, à la demande d'un syndicat de patrons et des associations ouvrières concernées, le ministre du Travail fut autorisé par une loi spéciale à appliquer obligatoirement à toute l'industrie anglaise du textile les termes d'un contrat collectif déjà adopté. C'est que, dans cette in-

dustrie, l'organisation syndicale était moins poussée qu'ailleurs. On voit donc là un exemple qui justifie pleinement notre extension juridique dans une province comparativement peu syndiquée comme la nôtre.

En Angleterre, dit encore le rapport que nous citons, les conditions locales sont réglées par des amendements aux grandes conventions nationales. Ce qui revient à notre système de zones par lesquelles nos conventions cherchent à s'adapter le mieux possible aux lieux divers où elle s'applique. C'est ainsi que, là comme ici, les conventions collectives, loin d'être un moule qui gêne et paralyse, sont bien plutôt un support qui garantit l'ordre et la stabilité sans pour cela et tenter au libre développement des industries.

Les Conventions collectives anglaises, comme les nôtres, sont administrées par une sorte de bureau paritaire composé de patrons et d'ouvriers, bureau qui se charge de l'exécutif sur un personnel convenablement rémunéré par les intéressés conjointement. Ce système assure à chaque industrie des dirigeants de grande expérience et qui, grâce à cette expérience et au contact quotidien des problèmes de l'industrie, facilitent merveilleusement la bonne entente.

En conclusion, le rapport de la commission américaine sur les relations industrielles en Grande-Bretagne souligne que le régime des Conventions collectives en Angleterre a eu comme résultats majeurs d'encourager l'esprit de tolérance et de compréhension mutuelles, de provoquer le désir de conclure et de maintenir des Conventions de Travail, et enfin d'assurer la paix industrielle. (Comm.)

Assemblée des vendeurs de pain

Une grande assemblée sera tenue, mardi soir, le 30 septembre, à 8 heures précises, en l'Édifice des syndicats, situé au numéro 1231, rue De Montigny est, sous la présidence de M. Léopold Larose.

Comme notre assemblée devait avoir lieu le 25 de ce mois, étant donné les élections provinciales, nous étions dans l'obligation de remettre cette date.

Il est du devoir de tous les vendeurs de pain d'être présents à cette assemblée qui sera d'une très grande importance. Nous comptons sur votre présence sans exception.

Cordialement bienvenue à tous !

Alb. Sénécal



Une ordonnance dans le commerce de l'alimentation

L'Office des salaires raisonnables publie également une nouvelle ordonnance pour le commerce d'alimentation en gros de la région de Québec. Elle a pour but de limiter les heures de travail et définir les salaires des employés de ces établissements.

Outre de limiter les salaires des employés réguliers, l'ordonnance établit également un salaire minimum pour les employés surnuméraires. Les employés réguliers recevront des salaires variant de \$6.50 à \$21 par semaine, suivant leurs occupations et les régions où ils travaillent. L'ordonnance qui couvre toute la province est divisée en cinq zones différentes.

La durée du travail est de 48 heures par semaine. Cependant, elle sera de 53 heures du premier avril au 30 novembre. Les chauffeurs, les gardiens et les hommes de cour travailleront 72 heures par semaine.

M. J.-A. Anzalone réélu président

M. J.-A. Anzalone a été réélu pour un troisième terme, président du Syndicat national catholique des employés du commerce (gros et détail) du district de Québec à l'occasion des élections annuelles de cette organisation. Les autres officiers élus ou réélus à l'assemblée régulière sont les suivants: vice-président, M. Philippe Vallières; secrétaire, M. Raymond Carreau; trésorier,



J.-A. Anzalone

M. J.-A. Pelletier; secrétaire-financier, M. Lauréat Cloutier; ass.-sec.-financier, M. J.-Bte Jobin; première sentinelle, M. Lucien Lachance; deuxième sentinelle, M. Arthur Langlois.

Les élections ont été présidées par M. Gérard Picard, président du Conseil général des syndicats catholiques de Québec, et M. R. Carreau a agi comme secrétaire d'élection. M. Picard a ensuite procédé à l'installation des officiers qui ont ensuite reçu la bénédiction de M. l'abbé Dionne, aumônier du syndicat.

— Que tous les ouvriers aient du travail et bientôt le communisme aura disparu de chez nous.

— Il importe que les autorités compétentes fassent le geste qui assurera la paix chez nous: déclarer illégal le communisme au Canada.

Pensez-y, barbiers-coiffeurs

La question des taux à charger aux clients continue de diviser les maîtres barbiers-coiffeurs en plusieurs groupes et il en est de même chez les employés barbiers-coiffeurs.

Il existe pourtant une convention collective de travail en vigueur. Que cette convention ne rencontre pas tous les caprices des uns et des autres, cela s'explique. Cette convention oblige tous les signataires comme aussi tous les autres maîtres barbiers-coiffeurs et tous les employés barbiers-coiffeurs. Nous avons, et le public avec nous, lieu de nous étonner de ces divergences qui nous paraissent plutôt basées sur un individualisme qui nuit considérablement à la profession et aux meilleurs intérêts des maîtres et des employés barbiers-coiffeurs.

La cause réelle de tout le trouble se divise en deux parties bien distinctes: la multiplicité des organismes de patrons et d'employés et le nombre par trop grand des patrons et des employés non organisés.

Ce qui mettrait fin à ces divergences d'opinions, à ces rivalités dommageables à la cause portant si importante de la profession des barbiers-coiffeurs.

Ce qui s'impose, avons le courage de le dire, c'est un seul organisme comptant dans ses rangs tous les maîtres barbiers-coiffeurs. C'est alors que tous étudieraient et sous une unique direction ferme et énergique, les divers aspects des problèmes qui se posent à l'attention des membres. Les décisions prises obligeraient tous les membres même les dissidents qui doivent tout comme les partisans de l'Union nationale (M. Duplessis) se soumettre au verdict de la majorité depuis le 25 octobre. Il est aussi nécessaire que tous les employés barbiers-coiffeurs fassent partie d'un seul organisme, qui sera réuni fort par sa valeur numérique, économique et morale. Sous une direction sérieuse et compétente, les membres de cet organisme étudieraient tout ce qui les intéresse au point de vue professionnel et social. Les décisions prises seraient respectées par tous, même les dissidents, qui, dans tous les organismes des activités humaines, se soumettent au risque de perdre des avantages précieux.

L'organisme patronal et celui des employés pourraient ensuite se réunir, par des délégués choisis avec soin, pour étudier tous les problèmes généraux de la profession, les intérêts des patrons et des employés qui diffèrent si peu, après tout. La paix se rétablirait pour une stabilité durable et avantageuse pour la profession, les patrons et les employés. Les jalousies, les rivalités, les intrigues disparaîtraient et on verrait enfin, une profession marchant vaillamment dans la voie qui mène au bien-être et à la prospérité. Ceci dit sans malice aucune mais dans l'unique désir de servir les intérêts d'une noble profession dont le blason a grandement besoin d'être doré à nouveau. J.-E.-A. PIN

L'étiquette syndicale, un signe de ralliement

Nous autres, catholiques, nous sommes bien chanceux. La vérité que tant d'autres cherchent, nous l'avons. La lumière qui du Vatican descend sur le monde éclaire nos pas dans tous les domaines; elle peut diriger toutes nos activités, si nous le voulons. Oui, et si nous ne le voulons pas, comme les autres dans les ténèbres nous chercherons notre chemin et nous le chercherons longtemps.

On l'a dit, nous sommes à un tournant de l'histoire. Le tournant le plus difficile, l'un des plus grands depuis le commencement du monde. A cette croisée des chemins, quelle direction faut-il prendre: à gauche, à droite, au centre? Aux

nations inquiètes, à toutes les nations l'Église propose son admirable doctrine sociale. Et tous les esprits sérieux qui ont voulu y réfléchir, catholiques ou non, tous ont admis qu'il n'existe pas de plus beau plan d'organisation sociale.

Cette doctrine de réorganisation de la société, nous le savons, c'est l'organisation corporative à base corporative à base syndicale. En effet, pour arriver à former une corporation solide et viable, il faut d'abord travailler à l'organisation du syndicat. Et le syndicat, pour parfaire sa structure et augmenter sa force, a besoin de l'aide de tous: aide du dedans et du dehors. Que tous ceux qui peuvent y prendre, s'en fassent un devoir. Que tous les autres lui accordent leur appui, favorisent sa main-d'œuvre et achètent les produits qui portent sa marque: l'étiquette syndicale.

L'étiquette syndicale, ce devrait être pour nous un signe de ralliement. On le comprend facilement: tous ceux qui achètent des produits portant l'étiquette syndicale, comme tous ceux qui requièrent les services d'une maison qui affiche l'étiquette syndicale, tous ceux-là donnent du travail à la main-d'œuvre syndicale. Du même coup on combat ainsi et de la meilleure façon le chômage et toutes ses conséquences chez les nôtres.

Que tous les syndiqués surtout pratiquent donc tous les jours cette collaboration indispensable. Peut-on concevoir un membre de syndicats qui ne se soucierait pas de favoriser l'étiquette syndicale? Il faut l'aider et s'enrayer d'abord. Le Comité de l'étiquette syndicale, par Nap. DESORCY, sec.

Le Cercle Léon XIII et le problème social

Les centaines de mille travailleurs qui se pressent chaque jour aux portes des usines sont animés d'un même désir: améliorer leurs conditions économiques et sociales. Les méthodes qu'ils préconisent pour atteindre cette fin peuvent varier mais le but ultime de leurs efforts reste le même: gagner un salaire suffisant de façon à pouvoir vivre honorablement. On ne peut les taxer d'excès à songer que la majorité de ces ouvriers travaillent habituellement, durant de longues heures pour un salaire insuffisant à leur procurer une subsistance normale.

Cela constitue le problème social dans toute son acuité.

Les Syndicats catholiques nationaux furent fondés dans le but de travailler à la solution de ce problème en améliorant la condition morale et matérielle des classes laborieuses. Depuis vingt ans, ils ont réalisé des progrès remarquables; mais pour rendre leur tâche plus efficace ils ont besoin de chefs renseignés non seulement sur l'étendue des maux dont souffre la société mais aussi sur les remèdes qu'il y convient d'apporter.

A cette fin, le Cercle d'Études Léon XIII a préparé pour l'année courante un programme d'études destiné aux syndiqués désireux de devenir des chefs et de travailler ainsi à la solution du problème social en conformité de la doctrine de l'Église catholique.

Ce programme comporte premièrement: l'étude des principes élémentaires de sociologie, les causes de la crise sociale, les remèdes proposés, un aperçu de la doctrine libérale et socialiste, une analyse détaillée de la doctrine sociale de l'Église et des deux encycliques Rerum novarum et Quadragesimo anno; deuxièmement: des études de sociologie appliquée en regard du syndicalisme, de ses origines, de ses tendances, de ses moyens

d'action, de ses méthodes d'organisation, de sa situation au Québec et du rôle qu'il lui incombe dans l'avenir, etc.

Ce programme s'adresse à tous les ouvriers syndiqués ainsi qu'aux non-syndiqués désireux de se renseigner sur les questions sociales.

Le Cercle inaugurera également des cours d'élocution dans le but d'initier les ouvriers à l'exercice de la parole pour qu'ils soient d'actifs propagandistes aux idées saines et claires.

Des résumés substantiels de chaque conférence seront distribués gratuitement à chaque auditeur.

Nous croyons que vous serez intéressés à participer à ces études collectives et nous vous invitons à venir vous inscrire dès l'ouverture du Cercle, qui aura lieu le 16 novembre à 8 h. 15 précises du soir, en l'Édifice des Syndicats catholiques pour un troisième terme président gny est.

Hector CORMIER, président du Cercle Léon XIII

C'est à noter

Les correspondants qui nous adressent des communiqués non signés devraient se rappeler que tout communiqué non signé d'un nom connu avec adresse, prend invariablement le chemin du panier. Notre temps et l'espace à notre disposition sont trop précieux pour en céder la plus petite parcelle à ces correspondants qui se cachent sous l'anonymat. Et c'est bien lâche que de se cacher ainsi pour mieux frapper qui ne partage pas les opinions de tout le monde.

— Les organisations ouvrières dont les officiers et les membres sont des insoumis aux règlements, mènent à la ruine l'organisation et causent un mal irréparable à la cause ouvrière.

SPECTACLES et CONCERTS

PARLONS CINÉMA

avec Marc THIBEAULT

William Boehnel, chroniqueur cinématographique du "New York World-Telegram", écrivait ces jours-ci un article des plus intéressants intitulé "Hollywood a sa chance".

"La guerre", écrit M. Boehnel, "a fait au moins une chose en faveur d'Hollywood. Bien que d'un côté elle lui a fait perdre la plupart de ses marchés européens, elle lui permet, d'un autre côté, de retrouver son prestige perdu. Les films américains, jusqu'à tout récemment, étaient incontestablement considérés comme les meilleurs au monde. Mais au cours des dernières années, Hollywood n'a cessé de perdre cette supériorité dans le monde cinématographique".

"La production étant presque entièrement arrêtée dans les studios français et anglais", continue M. Boehnel, "Hollywood a l'occasion d'enfin pouvoir prendre sa revanche. Et si vous ne croyez pas que les studios américains ont énormément perdu de leur prestige au cours des derniers mois, voici des faits qui, je l'espère, vous feront changer d'opinion:

"Hollywood, depuis près de deux ans, n'a rien produit pouvant se comparer à des films européens tels que *Harvest, La Fin du Jour, U-Boat 29, Raspoutine, I Met a Murderer* et *Qual des Brumes*."

"Tout ce que Hollywood a pu nous offrir au cours des derniers mois fut des productions, coûteuses je l'avoue, mais peu artistiques. Pendant que les réalisateurs américains tournaient des films plus ou moins insignifiants, les Français et les Anglais continuaient à produire, sans tambour ni trompette, des films que tout l'or d'Hollywood ne pouvait égaler, encore moins surpasser."

"Mais depuis le début des hostilités, Hollywood a soudainement réalisé que plus que jamais il lui fallait présenter des films de qualité. Maintenant que leur marché mondial est relativement limité, les réalisateurs américains ont enfin décidé d'améliorer le calibre de leurs produits... preuve que le meilleur moyen de dompter Hollywood est de vider ses coffres d'argent. La réaction, évidemment, ne s'est pas encore fait sentir; plusieurs films ayant été terminés juste au début de la guerre et d'autres étant alors en cours de réalisation et à la veille d'être terminés. Mais graduellement, je l'espère, nous constaterons une amélioration."

"Hollywood nous a déjà annoncé que les budgets de ses films seraient diminués. D'autre part, presque tous les studios, à l'exception de RKO Radio, ont réduit leur personnel. Ce dernier geste est vraiment inutile, surtout si l'on considère le fait que les centaines d'employés congédiés sont pour la plupart des petits salariés."

"Qu'Hollywood veuille l'admettre ou non, le coût de production de ses films a presque toujours été hors de proportion en comparaison avec les résultats obtenus. Un Américain va exiger un million pour produire un film qu'un Européen réalisera pour la moitié ou le quart de ce montant. Et le plus surprenant est que l'Européen, neuf fois sur dix, nous offre un produit de beaucoup supérieur à celui d'Hollywood. Nous devons l'admettre, il est grandement temps qu'Hollywood élimine quelques inefficacités et substitue à son argent un peu d'imagination et d'intelligence."

"Un coup d'oeil rapide sur les quelques films européens présentés dernièrement à N.-York nous en donne la preuve. Prenons d'abord *La Fin du Jour*, une histoire très simple de vieux acteurs qui nous est présentée avec une sincérité presque étrangère à la façon de penser d'Hollywood. Les seuls films américains pouvant égaler ce film français à ce point de vue sont, à mon avis, *A Man to Remember* et *The Great Man Votes*. Et si vous voulez apprendre le réalisme que peut atteindre une histoire de sous-marins, ne manquez pas la production britannique *U-Boat 29*."

"Film pour film, je crois qu'Hollywood a été déclassé complètement par ses rivaux étrangers récemment. Mais maintenant que cette compétition est momentanément disparue, les réalisateurs américains ont l'occasion de faire ce qu'ils auraient dû faire il y a longtemps. Qu'Hollywood cesse donc de sacrifier une histoire et ses personnages simplement pour nous montrer des foules et des décors si riches qu'ils deviennent complètement idiots."

Si tous les chroniqueurs cinématographiques américains critiquent Hollywood d'une façon aussi désintéressée que M. Boehnel, il y a longtemps, je crois, que la Capitale du Cinéma serait à l'épreuve d'une crise économique comme celle qu'elle connaît actuellement."

Ici et là...

Warner Bros., ayant accepté de ne lui faire tourner que trois films par année, au lieu de quatre, Bette Davis retournera à Hollywood le mois prochain pour tourner dans "The Woman Brown"... Mlle Davis paraîtra ensuite dans la version cinématographique de "No Time for Comedy" (on a abandonné tout espoir d'engager Katherine Cornell pour ce film) et dans "All This and Heaven, Too"... George B. Seitz arrivera à New-York aujourd'hui... Les vedettes du spectacle scénique du Loew's State dans la métropole américaine sont, cette semaine, les Stroud Twins, la danseuse Harriet Hoctor et l'orchestre du Noble Sissle... Le salaire de l'acteur Bruce Cabot a hier été saisi pour satisfaire un jugement de \$5,950 obtenu par son épouse Adrienne Ames... Mariés en 1933, Cabot et Mlle Ames divorcèrent en 1936... Ils se remarieront peu de temps après, mais divorcèrent encore une fois en 1937... Mlle Ames devait recevoir une pension alimentaire de \$125 par semaine jusqu'à février prochain... Je joueur de football Bill Johnson du collège St-Anselm de Manchester, est le frère de l'actrice Rita Johnson... Joan Blondell arrivera à New-York ce matin pour une courte vacance au cours de laquelle elle ira voir, va sans dire, son mari Dick Powell au théâtre Paramount, où celui-ci remplit actuellement un engagement de deux semaines... Gloria Blondell, sœur de Joan, est également à New-York...



Bruce Cabot

Et sur ce... A LUNDI.

ARCADE
AUJOURD'HUI - A L'AFFICHE
ANTOINETTE GIROUX
dans
"La Dame aux Camélias"
Semaine matinée: 15c et 11c; Soirée: 21c et 30c; Fêtes: 25c et 35c, plus taxe



Quelques petits chanteurs de la Manécanterie d'Hochelega, laquelle apparaîtra en concert sur la scène de l'Auditorium de St-Laurent le jeudi 9 novembre, sous les auspices et avec le concours des Compagnons de Saint-Laurent. Ceux-ci interpréteront la délicieuse allégorie: "La Fille du Sultan et le bon jardinier".

Le Quatuor de Montréal à l'Ecole Supérieure de Musique d'Outremont

Le Quatuor de Montréal rentré au Canada depuis à peine quelques semaines après un fructueux séjour d'études en Europe, se fera entendre, samedi prochain, à l'Ecole Supérieure de Musique d'Outremont, à 8 h. 30 p.m.

On connaît déjà le mérite de ces quatre compatriotes: Mme Annette Lasalle-Leduc, M. Roland Leduc, Lucien Robert et Lucien Scotte, qui travaillent si ardemment à faire comprendre et aimer la musique de chambre, au pays. Qu'il suffise de rappeler le magnifique concert donné par eux, le printemps dernier, à l'hôtel Ritz-Carlton pour prévoir le succès de celui du 4 novembre prochain. Le programme comprendra des quatuors de Haydn, Beethoven et Ravel.

ST. DENIS
FERNANDEZ dans **RAPHAEL le TATOUÉ**
ARMAND BERNARD et MONIQUE ROLLAND
EN PROGRAMME DOUBLE AVEC
Le Château des quatre Obèses
ANDRÉ BRULÉ - MARGUERITE MORENO - SYLVIA BATAILLÉ - LUCAS GRIDOUX - ALCOVER

CINÉMA de PARIS
HUITIEME SEMAINE
GRACE MOORE
DU METROPOLITAN DE NEW-YORK
GÉORGES THILL
ANDRÉ PERNET
DE L'OPERA DE PARIS
Louise
Sommes-nous défendus?
VOYEZ AVEC QUELLE FORCE LA FRANCE REpond OUI!

Le synopsis de "Jamaica Inn"

Le grand acteur Charles Laughton dont les différentes interprétations ont été acclamées par tous les critiques, est la vedette du film "Jamaica Inn", que le Palace présente à ses habitués cette semaine. Tirée du livre du même nom, cette production sera sûrement reçue avec enthousiasme. Le synopsis est le suivant:

Laughton, un rentier anglais, est respecté et craint par ses voisins. Propriétaire de terres, il demande des hausses de taxes afin de continuer une vie de luxe. Cependant, personne ne se rend compte qu'il est le chef d'une bande de meurtriers qui, faisant couler des vaisseaux, s'emparent du butin et laissent périr les passagers ou tuent les survivants. Pas un seul membre de la bande ne se doute que Laughton est à leur tête car ils prennent leurs ordres de Leslie Banks, le propriétaire de Jamaica Inn. A cette auberge arrive Maureen O'Hara, la nièce de la femme de Banks; elle se rend compte bientôt de ce qui se passe et en est abasourdi. Elle sauve même la vie de l'un des membres de la bande qui avait fait des objections, concernant la petitesse de sa part du butin; elle apprend plus tard qu'il est un représentant de la loi qui s'était joint aux maraudeurs afin d'obtenir des preuves de leur culpabilité. La jeune fille s'enfuit avec l'homme et se rend auprès de Laughton pour obtenir sa protection. Laughton simule alors de se rendre à l'auberge avec le policier pour procéder à l'arrestation des malfaiteurs, mais il le ligote et se sauve; avant de laisser il avait assassiné Banks et sa femme. Gardant Mlle O'Hara, il ramasse ses objets personnels et veut obliger la jeune fille à quitter le pays avec lui. Le policier arrive donc au moment opportun; il sauve Mlle O'Hara et Laughton se suicide.

SOIREE D'AMATEURS A L'IMPERIAL LE LUNDI

L'attraction principale au programme du théâtre Impérial, commençant lundi, sera le plus récent film de Ginger Rogers, "Fifth Avenue Girl", production mettant aussi en vedette Walter Connolly, James Ellison, Franklin Pangborn, Tim Holt et Verree Teasdale. Comme attraction supplémentaire, l'Impérial offrira la comédie "Stop, Look and Love" avec Jean Rogers et William Frawley.

"Fifth Avenue Girl", l'histoire d'une jeune fille sans travail qui est engagée par un millionnaire pour mettre à la raison la famille de celui-ci, fut réalisée et mise en scène par Gregory La Cava.

Aujourd'hui et demain, l'Impérial présente les films "The Old Maid" avec Bette Davis, George Brent et Miriam Hopkins, et "The Adventures of Sherlock Holmes", avec Basil Rathbone, Ida Lupino, Alan Marshall et Nigel Bruce.

Commençant lundi soir, l'Impérial inaugurera une nouvelle politique qui plaira sans aucun doute aux nombreux habitués de ce théâtre. La direction annonce en effet qu'à l'avenir, il y aura "Soirée d'Amateurs" tous les lundis soirs. Des prix spéciaux seront accordés aux meilleurs numéros qui seront évidemment choisis par l'auditoire.

IMPERIAL
AUJOURD'HUI ET DEMAIN
Bette Davis et Miriam Hopkins dans
"THE OLD MAID"
Aussi "ADVENTURES OF SHERLOCK HOLMES"
Tous les lundis à 8 h. 30 p.m.
"SOIREE D'AMATEURS"
PRICES: SOIRÉE 20c - 25c - 25c - 34c

BASIL RATHBONE - VICTOR M. LAGLEN
RIO
SIGRID GURIE - ROBERT CUMMINGS
LEO CARRILLO
"Hero for a Day" Princess
A L'AFFICHE

Charles LAUGHTON
"JAMAICA INN"
MAUREEN O'HARA - LESLIE BANKS
MELVIN WILLIAMS - ROBERT NEWTON
PALACE
A L'AFFICHE

Norma SHEARER
The Women
CRAWFORD - BOLAND
GODDARD - WATSON
2^e SEMAINE
LOEW'S

Carole LOMBARD
Cary GRANT
Kay FRANCIS
"IN NAME ONLY"
CHARLES COUGHAN - HELEN VINSON
"EVERYTHING'S ON ICE"
Capitol A l'affiche

Fernandel, Aimos, Armand Bernard, Monique Rolland et André Brulé au St-Denis

"Raphaël le Tatoué" c'est un nouveau film de Fernandel et un film du populaire comique est toujours une aubaine que le public ne manque pas d'apprécier.

Ce film prend l'affiche aujourd'hui au Saint-Denis et devrait réunir des foules considérables qui aiment rigoler tout plein. L'histoire est celle des mésaventures d'un veilleur de nuit d'une usine d'automobiles qu'un imbroglio fera devenir coureur de pistes. La présence de Fernandel, fort varié, dans un personnage à transformations et le mouvement incessant de cette comédie gaie, réalisée avec habileté vont assurer un gros succès à cette nouvelle cocasserie de Fernandel.

L'auteur du scénario a voulu que le public en ait plein les yeux. Aussi a-t-il multiplié les courses, les chutes, les poursuites et le tout selon un quiproquo qui rend toutes ces scènes plus amusantes encore. Le dialogue est toujours drôle et Fernandel sait comme pas un lancer le mot drôle et en tirer le maximum de succès et d'effet sur son auditoire. Il déploie donc tout son talent. Les charmantes Madeleine Sologne, Monique Rolland, Armand Bernard, Léon Bélières.

Avec le second film "Le Château des Quatre obèses" nous entrons en plein mystère. Un certain docteur Carter à bout de ressources, reçoit 100,000 pour pénétrer dans le château habité par quatre obèses et leur nièce et s'emparer d'un document secret. Ainsi débute ce film bourré de péripéties. La vedette est André Brulé, spécialiste des romans d'aventures. Il a pour partenaires Marguerite Moréno, Sylvia Bataille, Lucas-Gridoux, Raymond Galle, Marcel Charpentier, Morton, Pierre Moréno, René Génin, Alcover et autres. Les amateurs de forts surprises seront servis à souhait.

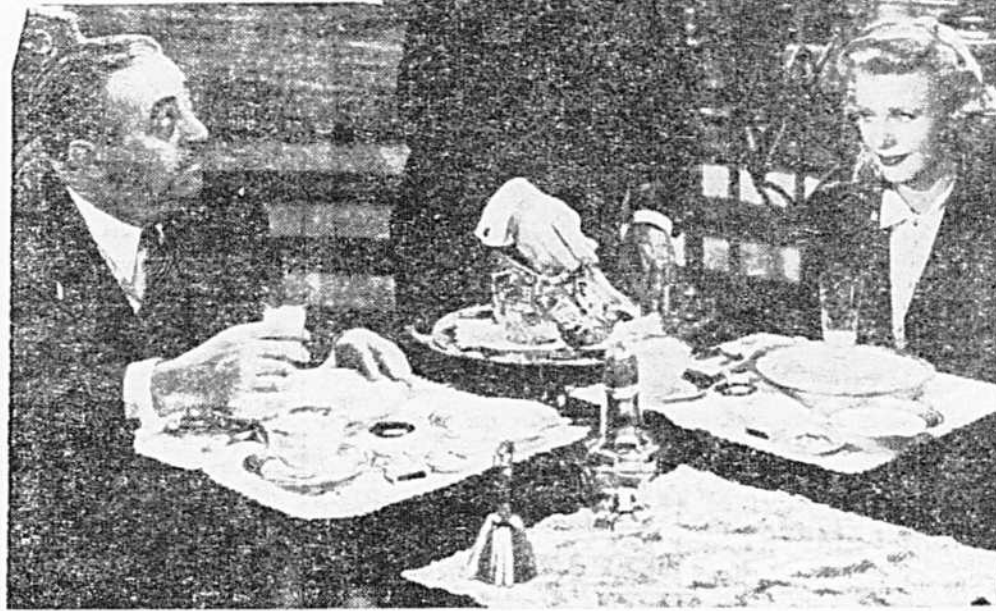
"Geneva", de Geo. Bernard Shaw, au His Majesty's

L'étude satirique de George Bernard Shaw sur la Ligue des Nations, "Geneva", a été entièrement révisée par l'auteur et c'est pourquoi cette pièce est plus que jamais d'actualité. L'intrigue comprend maintenant la déclaration de guerre de l'Angleterre contre l'Hitlérisme et la participation de la Russie soviétique. "Geneva" sera présentée par la troupe de Maurice Colbourne et Barry Jones sur la scène du His Majesty's pour cinq jours seulement commençant mardi soir le 14 novembre. Il y aura matinée le mercredi et le samedi.

Le célèbre George Bernard Shaw déclarait récemment qu'il changerait régulièrement sa pièce "Geneva" au fur et à mesure que la présente guerre apportera de nouveaux développements dans la situation internationale qu'elle a créée. "Geneva" fut créée au Festival Malvern en 1938. La pièce fut ensuite présentée au Saville Theatre et au St-James Theatre de Londres durant sept mois, obtenant un immense succès.

La brillante troupe de Colbourne-Jones, que nous venons d'applaudir au His Majesty's dans "Charles the King", spectacle qui sera encore présenté à ce théâtre aujourd'hui en matinée et en soirée, nous reviendra donc dans quelques semaines dans une pièce que tous voudront voir. On peut dès maintenant réserver ses billets par la poste.

WALTER CONNOLLY, FRANKLIN PANGBORN et GINGER ROGERS dans une scène du film "Fifth Avenue Girl" qui prendra lundi l'affiche du théâtre Impérial, pour quatre jours seulement.



"RIO" AVEC VICTOR McLAGLEN AU PRINCESS

"Rio", production Universal qui passe cette semaine sur l'écran du Princess, est un excellent film, dirigé par la main d'un expert, John Brahm, qui a donné de l'action, de la romance et de la comédie avec beaucoup d'habileté. Basil Rathbone, dans le rôle principal, donne une performance de tout premier ordre; il est le maître escroc qui croit garder l'amour de son épouse bien qu'il ait été condamné à un terme de prison de 10 ans. Sigrid Gurie tient le rôle de l'épouse et s'en tire tout à son avantage. Un beau travail est aussi accompli par Robert Cummings; un jeune ingénieur qui s'éprend follement de Sigrid. Victor McLaglen est le garde du corps de Rathbone. Leo Carrillo et Billy Gilbert sont très effectifs dans la partie comique. Font aussi partie de la distribution Irving Pichel, Ferike Borcs, Samuel S. Hinds et plusieurs autres. Voici le scénario de "Rio":

Rathbone qui avait accompli une escroquerie de très grande envergure à Paris, est condamné à dix ans de détention dans une colonie pénitentiaire, à Jacquet, à 30 milles de Rio de Janeiro. Afin d'être près de son épouse, Sigrid Gurie obtient du travail comme chanteuse à Rio, où elle est dans un café, et dans ce même lieu est Victor McLaglen, qui agit comme commis. Sigrid fait la rencontre de Robert Cummings, qui, voulant oublier les déboires que lui avait causés une construction dirigée par lui, cherche à boire de façon désespérée. Sous les instances de Mlle Gurie, le patron de l'établissement, Leo Carrillo, donne de l'ouvrage à Cummings. Rathbone parvient à s'évader de prison et à son arrivée à Rio, il apprend que sa femme est éprise de Cummings; il menace de tuer son rival mais il en est retenu par McLaglen. Finalement, cherchant à se sauver de la police, Rathbone se fait tuer et McLaglen meurt aussi avec lui.

Avec ce film, la direction du cinéma Princess présente en programme double: "Hero for a Day".

RECITAL DE PIANO

Ce soir à 7 h. 30, Radio-Canada diffusera de ses studios un récital à deux pianos avec les concours de Milles Aurette Leblanc et Germaine Janelle. Voici la liste des pièces qu'on entendra au cours de ce récital:

- Gitaneiras Lecuona
- Night and Day Cole Porter
- Valse Harold Triggs
- Gracia Manuel Infante

HORAIRE DES SPECTACLES

CAPITOL — "Everything's On Ice" à 10.00, 12.45, 3.30, 6.15, 9.00. "In Name Only" à 11.11, 1.56, 4.41, 7.26, 10.11.
 CINEMA DE PARIS. — à 11.00, 1.45, 4.30, 7.10, 9.50. "Sommès-nous défendus" à 12.35, 3.20, 6.05, 8.50.
 LOEWS. — "The Women" à 10.39, 1.19, 3.59, 6.39, 9.19.
 PALACE — "Special March of Time" à 10.47, 1.26, 4.05, 6.44, 9.23. "Jamaica Inn" à 11.16, 1.55, 4.34, 7.13, 9.52.
 PRINCESS — "Hero for a Day" à 10.29, 1.05, 3.41, 6.17, 8.53. "Rio" à 11.10, 2.16, 4.52, 7.28, 10.04.
 ST-DENIS — "Raphaël le Tatoué" à 12.26, 3.44, 6.42, 10.00. "Château des Quatre Obèses" à 1.58, 5.12, 8.30.
 HIS MAJESTYS. — "Moonlight Sonata" à 1.05, 3.11, 5.22, 7.33, 9.44.

Le scénario de "In Name Only"

Carole Lombard, Cary Grant et Kay Francis sont les étoiles de la production "In Name Only", actuellement au programme du Capitoll. C'est une histoire romantique où les deux femmes luttent pour obtenir l'amour de Grant.

Grant s'aperçoit un jour que sa vie conjugale n'est pas ce qu'elle devait être, car sa femme, Kay Francis ne l'avait épousé que pour son argent. Sur les entrefaites il fait la rencontre de Carole Lombard, une dessinatrice commerciale, et après quelque temps il en devient complètement épris; le sentiment est réciproque du côté de Carole. Lorsque Grant annonce à son épouse son intention d'obtenir un divorce, celle-ci acquiesce, bien que dans son for intérieur elle ne veuille point le lui accorder. Elle s'embarque alors pour Paris, afin d'obtenir le décret mais revient sans avoir cherché à se le procurer. Pendant ce temps, les parents de Cary se liguent contre lui, croyant tous les mensonges que sa femme leur avait racontés; que leur fils lui faisait subir de mauvais traitements.

Certaines scènes sont d'un dramatique touchant, surtout celles où la mauvaise épouse fait croire aux parents qu'elle est une martyre, obligée de lutter contre les embûches et les attaques réitérées d'une femme qui veut à tout prix lui enlever son mari. Une scène est des mieux réussies; celle où Grant est dangereusement malade et que le médecin averti sa parenté que seulement la femme dont il répète si souvent le nom dans son délire peut le sauver. Le nom est celui de Carole. A la fin, lorsque la mauvaise épouse se laisse voir sous son vrai jour, et elle est entraînée hors de la vie de Grant et il retourne à la femme qu'il aime et de qui il est aimé.

Arturo Toscanini fera entendre des oeuvres de Beethoven

C'est ce soir de 10 à 11 heures, que Toscanini dirigera aux studios de la N.B.C., le premier des six concerts consacrés aux oeuvres de Beethoven.

Toscanini a choisi pour cette première audition la Symphonie Héroïque, en mi bémol majeur et la Symphonie no 1, en do majeur.

Les quatre mouvements de la Symphonie Héroïque sont d'un caractère nettement tranché. Ce sont: l'allegro, la Marche funèbre, le scherzo et la finale. On sait que Beethoven avait une grande admiration pour Bonaparte. Il avait tout d'abord décidé de donner à sa composition le titre de Symphonie Bonaparte. En 1801, l'oeuvre terminée, il se préparait d'en envoyer un exemplaire au premier consul quand on vint lui apprendre que son héros, que celui qu'il avait considéré jusque-là comme un libérateur de l'humanité, venait de se faire couronner Beethoven, furieux, déchira la dédicace et la remplaça par cette simple citation: "Souvenir d'un grand homme". C'est l'histoire qu'on a coutume de donner, en manière de préambule, à l'étude de cette symphonie. "Cette histoire, explique Berlioz, est de moindre importance

"Louise" et "Sommès-nous défendus?" au Cinéma de Paris une 8e semaine

"Louise" et "Sommès-nous défendus" ont atteint leur huitième semaine consécutive au Cinéma de Paris. Franchement c'est là un très beau succès pour le cinéma français qui affirme ainsi sa vitalité.

Répondant au désir des mélomanes "Louise" est venue à son heure. Jamais cet opéra n'avait été adapté à l'écran. L'auteur Gustave Charpentier avait toujours refusé des offres alléchantes. Ce qu'il craignait surtout était que son oeuvre soit dénaturée par des cinéastes toujours en mal de modernisation. Mais en Abel Gance, il a trouvé non pas un collaborateur intéressé mais, plus encore, un ami de la musique qui a travaillé avec scrupule pour garder à "Louise" son véritable caractère.

De plus (oeuvre française) c'est en français et au cinéma français que cette oeuvre devait, pour la première fois, être adaptée à l'écran. Mais ne peut pas jouer qui veut le rôle de Louise.

M. Charpentier a insisté pour que Grace Moore soit la vedette de cette création comme elle avait été celle de la création de l'opéra au Metropolitan. Cet échange de bons procédés a donné le beau résultat que l'on sait. Et puis André Pernet et Georges Thill étaient les interprètes rêvés. Ces deux gloires de l'opéra de Paris ont fourni une interprétation qui passera dans l'histoire du cinéma moderne comme l'une des plus justes et des plus vivantes.

"Sommès-nous défendus", le second film à l'affiche a aussi été présenté à l'époque voulue. Le public avait besoin de connaître la force française pour rassurer sa confiance. Après avoir vu un film de cette envergure il n'est plus possible de croire à la victoire de l'Hitlérisme. La France est prête, la France est forte. Le film le montre et le prouve et un document de cette valeur doit être vu par tout le monde ne serait-ce que pour rassurer les pessimistes et les inquiets.

car il ne s'agit pas, ici, d'une évocation de combats et de victoires mais de nobles pensées qu'évoque une action glorieuse. C'est de l'art expressif et non de l'art narratif".

La Première Symphonie se divise comme suit: Introduction molto, l'allegro con brio, l'andante cantabile con moto, Menuet et allegro e vivace.

"Cette oeuvre, écrit Berlioz, par sa forme, par son style mélodique, par sa sobriété harmonique et son instrumentation, se distingue tout à fait des autres compositions de Beethoven qui lui ont succédé. L'auteur, en l'écrivant, est évidemment resté sous l'empire des idées de Mozart qu'il a agrandies quelques fois et partout ingénieusement imitées".



Madeline Sologne, Fernandel et Monique Rolland dans "Raphaël le Tatoué", aujourd'hui au Saint-Denis en programme double avec "Le Château des quatre obèses".

Variétés Lyriques
MONUMENT NATIONAL
 Direction : DAUNAIS - GOULET
 Production : CHARLES GOULET

BALALAIKA
 Opérette en 3 actes et 12 tableaux de Porford et Grün

MARTHE LAPORTE
 LIONEL DAUNAIS
 OLIVETTE THIBAUT
 HENRI POITRAS, ETC.

28 - 29 OCTOBRE
 PRIX DES PLACES : 75c à \$1.40 (taxe incluse)
 Les billets sont en vente au Monument National : Télis : HA. 0747, LA. 3053 et PL. 8101, de 10 h. à m. à 6 h. p. m.

"The Women" au Loew's une seconde semaine

La distribution de "The Women", qui passe sur l'écran du Loew's pour une 2e semaine, a été confiée à pas moins de vingt étoiles féminines dont la réputation n'est plus à faire, saura certainement plaire aux plus difficiles. Ce sont, par exemple, Norma Shearer, Joan Crawford, Rosalind Russell, Phyllis Povah, Joan Fontaine, Mary Boland, et un grand nombre d'autres. Le synopsis est le suivant.

Mary (Norma Shearer) et Stephenson Haynes sont mariés depuis 1 ans et tout semble indiquer que l'avenir est sans nuages. Ils sont, à ce qu'elle croit, dévoués l'un à l'autre, riches et ont une gentille fillette, la petite Mary (Virginia Weidler). Cependant, dû à certains bavardages d'une de ses amies (Rosalind Russell), Mary se rend compte que son bonheur n'est pas aussi sûr qu'elle le croyait. Elle apprend aussi que son mari aime une employée de magasin à rayon (Joan Crawford) et qu'il est en voie de la délaisser.

Dans un moment de détresse Mary va trouver sa mère qui lui conseille de ne pas faire part de ses suspicions à son mari, à moins qu'elle ne veuille le perdre à tout jamais. Mary essaie de suivre le conseil, mais elle trouve que c'est impossible; surtout après qu'elle ait rencontré sa rivale chez une modiste et que celle-là lui ait appris que son mari divorcerait si ce n'était pour la petite Mary.

Mary, faisant alors face à son mari, lui dit qu'il a choisi entre elle et Joan Crawford. La bataille finit lorsque Mary demande son divorce. Cependant, rendue à Reno, elle décide de revenir et d'essayer de reconquérir son mari, mais il est trop tard. Plus tard, la jeune femme apprend de sa fillette que les nouveaux époux ne sont pas très heureux et Haines veut revenir à sa première épouse.

Par un jeu de circonstances, Mary s'aperçoit que Mlle Crawford s'est amourachée du mari d'une de ses amies. Elle lui fait alors comprendre qu'il est mieux qu'elle divorce, lui rendant ainsi le mari qu'elle avait toujours aimé. Le bonheur revient alors dans leur vie.

LES QUATOURS DE BEETHOVEN

William Primrose, premier violon de la Symphonie N. B. C. dirigera le quatrième concert de la série consacrée aux quatuors de Beethoven, concert dont Radio-Canada fera le relais, le dimanche, 29 octobre, à 10 h. 30 du soir. Au cours de cette émission, le Quatuor Primrose jouera le Quatuor en Do mineur, opus, 18, no 4.



Une belle scène de "Louise", avec Grace Moore, qui entreprend sa huitième semaine au Cinéma de Paris.

"LES MEMOIRES DU DOCTEUR LAMBERT"

Extraits des "Mémoires du Docteur Lambert": "Lucille semblait vraiment impatiente de connaître la fin de mon histoire, aussi ne tarda-t-elle pas à venir me demander d'en continuer le récit qui, d'ailleurs, finit sur un dénouement étonnant. Donc, le misérable Ivan après la mort de la comtesse avait perdu l'estime de la belle Sonia. Mais celle-ci ne parvenait pas à oublier l'étrange personnalité du jeune Ivan. Une nuit, la comtesse apparut en rêve et révéla à Ivan sa fameuse combinaison de cartes en lui faisant promettre de ne jouer la martingale qu'une seule fois. Or, Ivan est pauvre et la fortune de Sonia l'attire; aussi, parvient-il à se faire pardonner en lui jouant la comédie du repentir. Après avoir soutiré l'argent de sa fiancée, il le mise tout à tour sur les deux premières cartes fatidiques. A la troisième, la carte qui sort au baccara est... la Dame de Pique. Pris de panique devant la ruine, Ivan..."

Voilà qui promet. Aussi ne manquez pas d'écouter le huitième chapitre des "Mémoires du Docteur Lambert", dimanche soir. Il y aura dans ce chapitre des "Mémoires du Docteur Lambert" un dénouement poignant.

tuor Primrose jouera le Quatuor en Do mineur, opus, 18, no 4.

"La Dame aux Camélias" aujourd'hui à l'Arcade

La nouvelle troupe théâtrale connue sous le nom de Comédiens associés débute aujourd'hui — pour une semaine — à l'Arcade avec "La Dame aux Camélias". Cette œuvre populaire entre toutes sert de rentrée à notre première artiste dramatique, Mlle Antoinette Giroux qui tiendra le rôle-titre.

Tous les costumes de la vedette sont d'époque et proviennent de la garde-robe de Lady Chapleau. Un effort important a été réalisé pour assurer la renaissance du théâtre français à Montréal et cet effort mérite encouragement et attention.

Mlle Giroux est secondée par Mmes Ginette Berger, Eugénie Vertheuil, Lilian Dorsenn, Mia Riddez, MM. Pierre Durand, François Lavigne, Maurice de Foy, Roger Florent, Edgar Monnet, M. Henri Letondal assure la mise en scène et M. Bolsionnière a brossé les décors. La régie générale a été confiée à M. Henri Poitras.

"La Dame aux Camélias" sera donc donnée au public dans les meilleures conditions imaginables et surtout à prix populaires. La demande des billets a été considérable toute la semaine et à chacun de prendre les moyens d'éviter un désappointement car il y aura certainement foule.

RADIO PROGRAMME

SAMEDI, 28 OCTOBRE

CKAC

- Matinée**
7.30—Mélodie rythmée.
7.55—CKAC aujourd'hui.
8.00—Revue de la chanson française.
8.30—Voisins.
9.30—Nouvelles.
9.45—"Sons of the Pioneers".
10.00—Association canadienne-française des aveugles.
10.15—Mélodies à l'orgue.
10.30—"Hillbilly champions".
11.00—L.A.B.C. de la ménagère.
11.15—Conservatoire de musique de Cincinnati.
- Après-midi**
12.00—Allons, c'est parisien.
12.15—Causerie agricole.
12.30—La province en progrès.
1.00—Cours de Bourse.
1.15—Nouvelles.
1.25—Succès musical.
1.30—Le monde féminin.
1.45—"Enoch Light et orch."
2.00—"Brush Creek Follies".
2.30—A choisir.
3.00—Merrymakers.
3.30—Charles Paul à l'orgue.
4.00—Les plus populaires orchestres de danse de "Victor".
4.30—Les événements sociaux.
4.45—CKAC ce soir.
5.00—L'heure du thé.
5.15—Orch. Mayfair.
5.30—Eddie Duchin et orch.

Soirée

- 6.00—Au fil de l'heure.
6.05—Mélodies à l'orgue.
6.15—Progrès civique.
6.30—Ralph Martin et orch.
6.40—Sport-Eclair.
6.45—Les nouvelles de chez-nous.
7.00—"Quiz Club".
7.30—Scène du samedi.
8.00—A choisir.
8.30—Orch. de Wayne King.
8.55—Pianologue.
9.00—A choisir.
9.15—Commentateur européen de CKAC.
9.30—Les diables rouges.
10.00—Donnez-moi une chance.
10.15—"Concert in rhythm".
10.30—Radio-actualités.
10.45—Jack Baln et orch.
11.00—Allo, allo, les sports!
11.10—Pianologue.
11.15—Bob Chester et orch.
11.30—Harry James et orch.
12.00—Hal Kemp et orch.
12.30—Frankie Master et orch.
1.00—Bulletin d'informations.
1.05—Fin des émissions.

CHLP

- Matinée**
8.15—Sommaire — Température. Nouvelles — Chansons françaises.
8.30—Réveille matin musical.
9.00—Vos refrains préférés.
9.30—Robinson Cleaver, organiste.
9.45—"Chuck" Foster et orch.
10.00—Louis Betancourt et orch.
10.15—Comédies musicales.
10.30—Trio King Cole.
10.45—Les Pall Mall Revellers.
11.00—Programme commercial.
11.15—Orch. Musette Victor.
11.30—Ass. C. F. des Aveugles.
11.45—Garwood Van et orch.

Après-midi

- 12.00—L'heure féminine.
12.45—Programme commercial.
1.00—L'heure féminine.
2.00—"Modern Salon Group".
2.30—Fin de l'émission.
4.45—Sommaire — Température — Nouvelles — Chansons françaises.
5.00—Le thé dansant.
5.30—Radio-spécial.

Soirée

- 6.00—Mél.-Méo.
6.30—Radio-annuaire.
7.30—Promenade musicale.
8.00—Radio-Petit Monde.
8.30—Les Cavaliers de la Salle.
9.00—Le pianiste du foyer.
9.30—L'orch. du cabaret Bellevue.
10.00—Petite musicale.
10.30—Orch. de l'Auditorium.
11.00—Fin de l'émission.

CFCF—CFCX

- Matinée**
7.45—"Tropical Moods".
8.00—Nouvelles.

Les Petits Chanteurs à la Croix de Bois à l'Auditorium de Saint-Laurent

Les Compagnons de saint Laurent offriront aux amateurs de beauté un programme de premier choix, à l'Auditorium de Saint-Laurent.

Les Petits Chanteurs à la Croix de Bois et les Compagnons de saint Laurent collaboreront pour la circonstance; les premiers présenteront des œuvres religieuses et profanes, extraits du grand répertoire: Vittoria, de Lassus, Carlo Boller, Berthier, Vincent d'Indy etc., cependant que les Compagnons interpréteront la délicieuse fiction poétique "La Fille du Sultan et le bon Jardinier".

On devra se hâter pour retenir ses billets; il n'y aura qu'une seule soirée strictement. La soirée sera celle du 9 novembre.

La location au secrétariat des Compagnons, BY 1454.

- 8.10—Programme musical.
8.15—Chanson du samedi.
8.30—Dick Liebert, organiste.
8.45—Harvey et Dell.
9.00—Nouvelles.
9.05—"Breakfast Club".
10.00—Revue Homemakers.
11.15—A être annoncé.
10.30—Soliste.
10.45—"The Child Grows Up".
11.00—Charioteers.
11.15—A être annoncé.
11.30—"Our Barn".

Après-midi

- 12.00—Temps des mélodies.
12.15—Musical.
12.30—Musique Hawaïenne.
12.45—Institut des aveugles.
1.00—Nouvelles.
1.15—"On With The Dance".
1.30—"Three-Quarter Time".
1.45—Joute de football.
4.30—"Club Matinee".
5.00—Reggie Child et orch.
5.30—Benny Carter et orch.

Soirée

- 6.00—Les Brown et orch.
6.15—Nouvelles.
6.30—"Renfrew Of The Mounted".
7.00—"Jewish Charities Appeal".
7.15—"Music Graphs".
7.30—"Hacienda Echoes".
7.55—"Stories Behind the News".
8.00—Programme Brent House.
8.30—"Youth versus Age".
9.00—"Of Ships and Men".
9.15—Buddy Payne, organiste.
9.45—Studio.
10.00—Orch. symphonique.
11.00—Nouvelles des sports.
11.05—Nouvelles.
11.15—Musique de danse.
11.30—Muriel Pollock, organiste.
11.35—Abe Lyman et orch.
12.00—Artie Shaw et orch.
12.30—Larry Clinton et orch.
1.00—Nouvelles.
1.05—Fin des émissions.

CBF

Matinée

- 8.00—Radio-journal.
8.15—Chansons pour samedi.
8.30—Dick Liebert et orch.
8.45—Le quart d'heure de...
9.00—Intermède musical.
9.05—"Texas Jim Robertson, baryton".
9.15—Norman Cloutier et orch.
9.45—Quatuor vocal.
10.00—Le Trio Morin.
10.15—"Chansonnettes".
10.30—Barry McKinley, baryton.
10.45—Orch. de danse.
11.00—Le Trio Ross.
11.15—Récital d'orgue.
11.30—Musique enregistrée.

Après-midi

- 12.00—Le réveil rural. Conférenciers M. P. Belzile.
12.15—Dol Brisset et orch.
12.30—Radio-journal.
12.45—Trio Al Gilbert.
1.00—Shep Field et orch.
1.15—Le Trio Toronto.
1.30—Three Quarter Time.
1.45—Programme musical.
4.45—Nouvelles de la BBC.
5.15—Version française des nouvelles de la BBC.
5.45—Cotes de Bourse.

Soirée

- 6.00—Les plus beaux disques.
6.30—Radio-journal.
6.45—Causerie en faveur des Sourdes-Muettes.
6.50—"Southwestern Serenade".
7.00—"Cameos in Swing".
7.30—Les pianistes Leblanc et Janelle.
8.00—Jmmy Dorsey et orch.
8.30—Concert.
9.00—Orch. de Don Turner.
9.30—A la manière d'Allan McIver.
10.00—Orch. symphonique.
11.30—Récital d'orgue.
11.45—Radio-journal.
12.00—Fin des émissions.

CBM

Matinée

- 8.00—Radio-journal.
8.15—Musical Tête à Tête.
8.30—Marches en musique.
9.00—Intermède musical.
9.05—"Texas Jim Robertson, baryton".
9.15—Norman Cloutier et orch.
9.45—Quatuor vocal.
10.00—"The Wise Man".
10.15—"No school today".
10.30—"Bright Idea Club".
11.00—Le Trio Ross.
11.15—Récital d'orgue.
11.30—Programme musical.

Après-midi

- 12.00—Dol Brisset et orch.
12.30—Radio-journal.
12.45—Concert avec Al Gilbert.
1.00—Shep Field et orch.
1.15—Trio de Toronto.
1.30—"Matinee in Rhythm".
1.45—Programme musical.
2.00—Causerie.
2.15—Intermède musical.
2.30—Reportage d'une joute de football.
4.00—A communiquer du studio.
4.45—Nouvelles de la BBC.
5.15—Orch. de danse.
5.30—Del Courtney et orch.
5.45—Cotes de Bourse.

Soirée

- 6.00—"Kaltenmeyer's Kingergarten".
6.25—Intermède musical.
6.30—Radio-journal.
6.45—"Southwestern Serenade".
7.00—"Cameos in Swing".
7.30—Les pianistes Leblanc et Janelle.
7.45—Causerie.
8.00—"Girl Guides".
8.30—Concert.
9.00—Canadian Scrap Book.
9.30—Allan McIver et orch.
10.00—Relais de Londres.
10.30—Pièce radiophonique.
11.00—Intermède musical.
11.15—Little Jack Little et orch.
11.30—Horace Heldt et orch.
11.45—George Olsen et orch.
12.00—Fin des émissions.



CARY GRANT, avec l'aide de la blonde CAROLE LOMBARD, nous démontre ici quatre différentes manières d'embrasser une jolie femme. En haut, de gauche à droite, le baiser d'amitié, le baiser de tendresse et le baiser... (à vous de le définir). En bas, à droite, le baiser d'amoureux. Cary Grant et Carole Lombard interprètent les premiers rôles du film "In Name Only", qui passe cette semaine sur l'écran du Capitol.





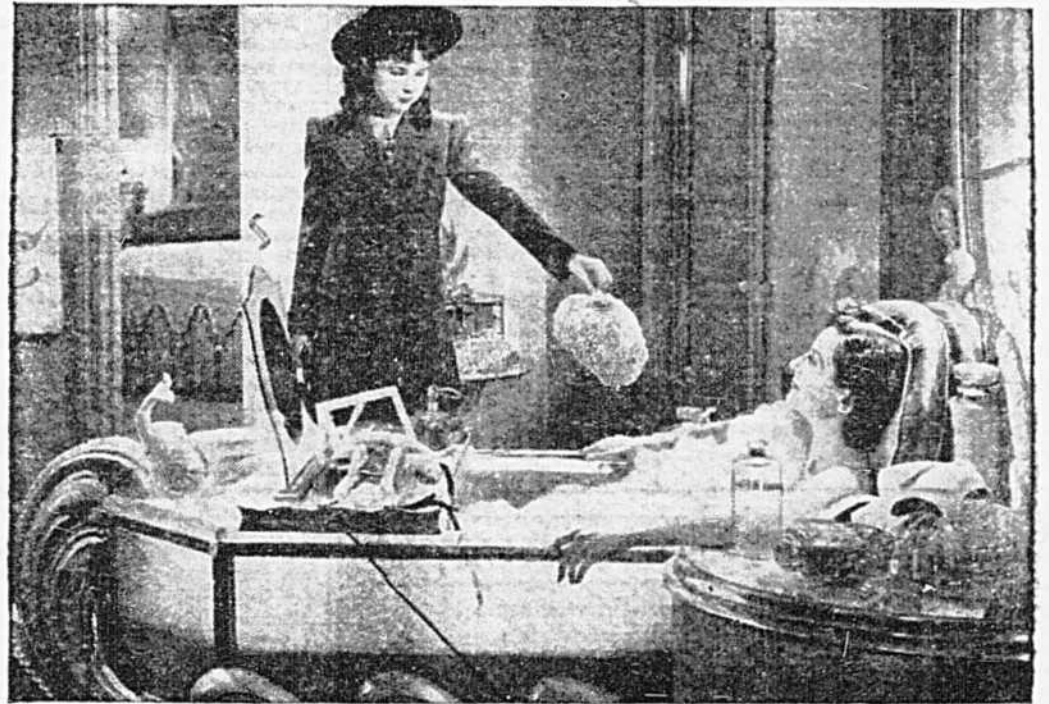
Robert Newton et Maureen O'Hara, les deux jeunes amoureux de la version cinématographique du roman de Daphne Du Maurier, "Jamaica Inn", film mettant aussi en vedette Charles Laughton et que l'on peut voir actuellement au théâtre Palace.



A l'occasion de l'Hallowe'en, qui aura lieu mercredi prochain, la jolie Judith Barrett a posé pour cette charmante photo.



Lew Ayres, Greer Garson et Robert Taylor, les trois principaux interprètes de la grande production "Remember", que l'on vient de terminer aux studios Metro-Goldwyn-Mayer. Ce film, le premier de Mlle Garson depuis son triomphe dans "Goodbye Mr. Chips", fut mis en scène par Norman McLeod, directeur des films "Topper". Outre Mlle Garson, Ayres et Taylor, la distribution de "Remember" comprend Billie Burke, Reginald Owen, George Barbier et Sara Haden.



Virginia Weldler et Joan Crawford dans une scène de la grande production Metro-Goldwyn-Mayer mise en scène par George Cukor, "The Women", à l'affiche du Loew's pour une deuxième semaine.



Différentes scènes de la grande production Universal, "Rio", que le théâtre Princess présente à ses habitués cette semaine. Ci-haut, Basil Rathbone et Victor McLaglen, et ci-bas, Leo Carrillo, Robert Cummings et Sigrid Gurie. Celle-ci chante trois chansons dans "Rio", film qui fut mis en scène par John Brahm.



A gauche, la belle Sigrid Gurie, vedette féminine de cette production dont l'action se déroule à Paris puis à Rio de Janeiro. En haut, une scène dramatique de ce film. En bas, une scène plus gaie de cette production que le Princess présente en programme double avec Dick Foran et Anita Louise dans "Hero for a Day".



Bonjour Madame!

Que dis-tu? Que dit-on?

On vivait mieux



(Photo Desautels)
"JOVETTE"

Autrefois on vivait mieux! — Ce sont les vieux qui tentent de nous le faire croire, pour nous retenir un peu de faire des bêtises, mais ce n'est pas prouvé!

Il est plutôt reconnu que "la plupart des hommes passent leur jeunesse à faire des folies et leur vieillesse à regretter... de ne plus pouvoir en faire." Alors ils s'en vengent en nous répétant: "Nous savions vivre dans notre temps, les enfants. D'abord, quand on se mariait, il y a seulement cinquante ans passés, on pouvait être assurés d'être mariés pour la vie, à moins d'une péripétie qui survenait dans le milieu de la nuit..."

Et les vieux énumèrent: Dans notre temps il n'y avait pas l'auto qui écharpille les gens, il n'y avait pas la radio qui empoisonne la maison, c'était le silence de Dieu partout, jamais on n'entendait un cri ni une controverse chez le voisin... Les gens s'aimaient.

Sans doute qu'autrefois, les bruits étaient plus rares, mais si on n'entendait pas de scènes de ménage chez les époux, ce n'est pas parce qu'ils s'aimaient plus que ceux d'aujourd'hui, mais bien parce que les murs étaient beaucoup plus épais.

Par contre, malgré le silence d'autrefois, les gens ne s'entendaient pas mieux: à preuve qu'il s'y cassait beaucoup plus de vaisselle. La civilisation a fait comprendre à ces dames, de n'user du rouleau à pâtes que pour les pâtisseries. Elles ne bombardent plus leur mari avec le fer à repasser, pas tant parce qu'elles sont plus aimantes, mais plutôt, parce qu'elles ont peur de rater le mari et de détraquer le fer électrique: deux choses qui n'arrangent pas un ménage et qui ne consolent pas une femme soucieuse d'être heureuse et confortable. On n'entend plus dire que les époux se battent... Les seuls coups qu'on perçoit parfois sont les coups de revolver. Mais on ne les entend pas souvent.

On le sait seulement quand la police intervient, et aujourd'hui, il est démontré par les statistiques: "la seule police qui intervient après les accidents, c'est la police d'assurance."

Jovette

NOS MEILLEURS VOEUX

—A M. D. Desjardins, de la rue Aylwin, qui célèbre aujourd'hui son anniversaire de naissance, de la part d'une amie.

—A Mlle Violette Maggon, de la rue Marquette, qui célébrait hier son anniversaire de naissance, de la part de sa soeur, Flore et de son neveu, M. Gordon Gendron.

—A Mlle Juliette Beauregard, de la rue Parc Lafontaine, qui célébrait hier son anniversaire de naissance, de la part de sa soeur Simone.

—A Mme Eva Paquette, de la rue Visitation, qui célèbre aujourd'hui son anniversaire de naissance, de la part de son fils, Gérard.

—A Mme Lucien Boissonault, de la rue Plessis, qui célèbre aujourd'hui son anniversaire de naissance, de la part de son époux, de ses petits-enfants, Lise et René, ainsi que de sa soeur, Lucie.

—A Mme Aimé Bourgeois, de la rue Mentana, qui célébrait hier son

MONDANITÉS

Prochain mariage

On annonce le mariage de Mlle Marcelle Hurteau, fille de M. et Mme Arthur Hurteau, avec M. Jean-Louis Caron, fils de M. et Mme J.-W. Caron, de Longueuil. La bénédiction nuptiale sera donnée à l'église St-Antoine de Longueuil le samedi, 4 novembre prochain, à 8 heures. Pas de faire-part.

anniversaire de naissance, de la part de son époux, ses parents et amis.

—A M. Wilfrid Morin, de la rue Bordeaux, qui célèbre aujourd'hui son anniversaire de naissance, de la part de Jeanne et Tit-Pit ainsi que de tous les amis.

—A M. Bruneau Lépine, de la rue Vinet, qui célèbre aujourd'hui son anniversaire de naissance, de la part de son épouse et de sa famille.

HOROSCOPE DU JOUR

SAMEDI ET DIMANCHE
28 ET 29 OCTOBRE 1939

La finance et les questions économiques demandent une grande concentration. Les conditions de santé, de travail et d'emploi sont confuses et sortent de l'ordinaire. La soirée est coûteuse mais agréable, tout en commandant la prudence. Dimanche jour de repos.

Voici pour chaque personne — et selon sa date de naissance — l'horoscope détaillé de la journée.

Nés entre le 22 décembre et le 19 janvier: N'essayez pas d'attendrir vos supérieurs. Remettez à un autre jour les activités commerciales ou sociales. Demain ne faites aucune folle dépense et si vous faites un voyage, que ce soit tard dans la journée.

Entre le 20 janvier et le 18 février: N'attendez aucune faveur cet avant-midi. Occupez-vous de la routine seulement. Demain vous passez la journée au repos en évitant les décisions hâtives, les impatiences et anxiétés.

Entre le 19 février et le 20 mars: Usez de prudence dans vos affaires en général, de même qu'en voyageant. Demain efforcez-vous de maintenir l'harmonie autour de vous. Les dernières heures de la journée vous sont plus favorables.

Entre le 21 mars et le 19 avril: Routine. Les conférences, assemblées entretiens avec personnalités influentes devraient être remis à plus tard. Demain sera une journée de repos. Affaires sociales, amitiés, associations et finances requièrent de la prudence.

Entre le 20 avril et le 20 mai: Il vaut mieux pour vous ne pas demander d'augmentation aujourd'hui. Usez de discrétion avec ceux qui vous entourent. Demain est incertain pour les amusements ou réceptions.

Entre le 21 mai et le 21 juin: Prenez soin de votre santé, évitez le trouble dans vos travaux. Demain reposez-vous dans la matinée, évitant de voyager et de vous quereller. Soirée familiale.

Entre le 22 juin et le 22 juillet: Il vaut mieux ne projeter aucune affaire importante aujourd'hui. Les procédures de routine suffisent. Demain surveillez vos paroles et actions. Les dernières heures seront les meilleures pour vos voyages et vos écrits.

Entre le 23 juillet et le 23 août: Un nouveau jour de routine. Voyez à vous reconcilier avec votre partenaire. Demain que ce soit un jour de repos. La soirée est favorable à l'élaboration de projets.

Entre le 24 août et le 23 septembre: Il vaut mieux ne pas projeter de voyages, demander des faveurs ou faire des accords spéciaux. Demain prenez un demi congé, reposez-vous et prenez contact avec la réalité des choses.

Entre le 24 septembre et le 23 octobre: Les conditions existantes sont contraires à vos intérêts.

L'information littéraire et artistique

"L'oncle des jumeaux Pomponnelle"

par Adrienne Maillet

L'originalité et l'imprévu forment le cadre de ce roman. Il est indéniable que l'auteur possède le don de l'intrigue, sachant, avec habileté et finesse, nous laisser soupçonner ce qui n'arrivera pas.

L'action se déroule vive et alerte, pleine d'entrain, de fraîcheur, de sentiments vrais, émaillée de péripéties inattendues et piquantes. L'amour qu'éprouvent les deux frères pour une jeune fille, qui elle-même, n'arrive pas à savoir où vont ses préférences, la profonde affection unissant les jumeaux, mais qui menace de sombrer dans la méfiance et la jalousie; l'angoisse de la mère, impuissante à reconcilier ses fils; la personnalité de l'oncle Pomponnelle qui pourrait devenir un rival sérieux, et qui pourtant, reste le bon ange de la famille, ses propres inquiétudes et sa perplexité dans certaines décisions à prendre. Voilà plus qu'il n'en faut pour tenir l'intérêt du lecteur en éveil et aiguïser sa curiosité. Si on ajoute à cela, les

belles qualités d'écrivain que possède l'auteur: clarté, souplesse de la phrase, naturel dans le dialogue, esprit d'observation, logique et équilibre, on sera assuré de passer de bons moments dans la lecture de ce livre. Sous des dehors légers, il renferme quelques points de philosophie très justes et qui seront utiles à plus d'un lecteur.

"Aujourd'hui"

Un nouveau "digest" français

Combien de fois n'avons-nous pas regretté que nos trop rares loisirs ne nous permettent pas de nous tenir au courant des événements contemporains, aussi exactement que nous l'eussions désiré? Le travail quotidien dévore la plus grande partie de notre temps; aussi l'information nous devient-elle de plus en plus difficile.

"AUJOURD'HUI" vient combler une lacune. En recueillant chaque mois les meilleurs articles de la presse française, il rendra un service appréciable. Il sera à la fois une économie de temps, en choisissant dans les amas des publications ce qui mérite notre attention, et d'argent, en évitant l'achat coûteux de nombreux journaux et revues.

"AUJOURD'HUI", le nouveau "digest" français, fournira chaque mois une lecture à la fois instructive et agréable sur les sujets les plus variés: politique internationale, histoire, littérature, arts, sciences vulgarisées, etc. (Comm).

BONNE FÊTE

—A Norma Bourdeau, de la rue Gounod, qui célébrera demain son 7e anniversaire de naissance, de la part de son père, sa mère et sa soeur, Yolande.

Que vous révélera votre écriture?

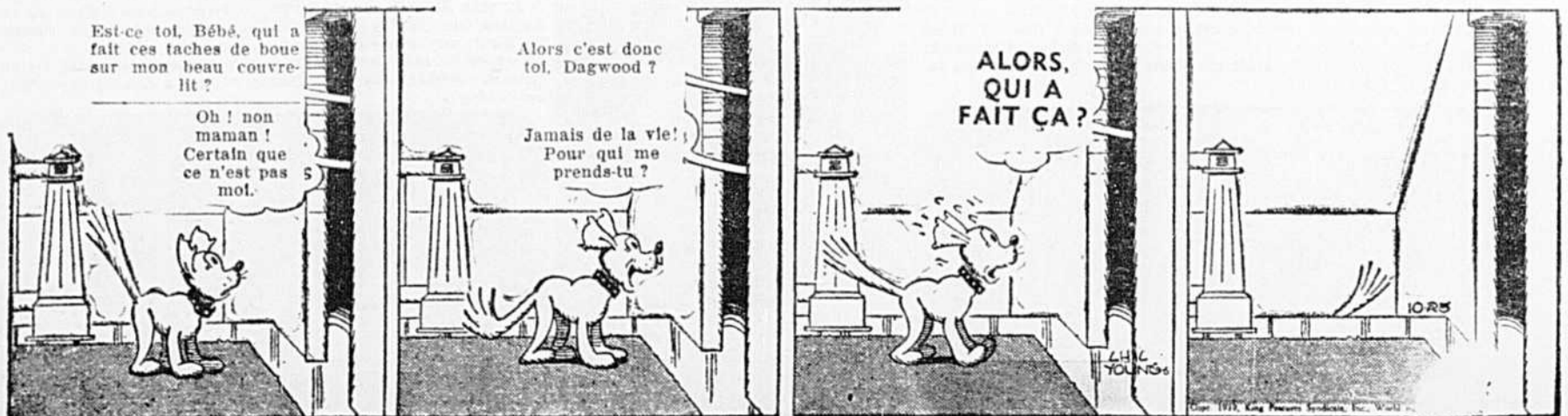
VOUS pouvez faire analyser gratuitement votre écriture par Sabine Sabin en lui en faisant tenir un fragment accompagné d'un pseudonyme, et l'esquisse paraîtra dans un prochain numéro de notre journal.

Cependant, si vous désirez recevoir personnellement une étude plus complète, plus détaillée, faites tenir, en même temps qu'un manuscrit d'au moins dix mots, la somme de 25 cents en argent, timbres ou bon de poste.

Vous recevrez, par le retour du courrier, une analyse très à point qui ne pourra manquer de vous intéresser grandement. Adressez toute correspondance

à Courrier graphologique,
L'ILLUSTRATION NOUVELLE,
Montréal

BLONDINETTE



Qui?

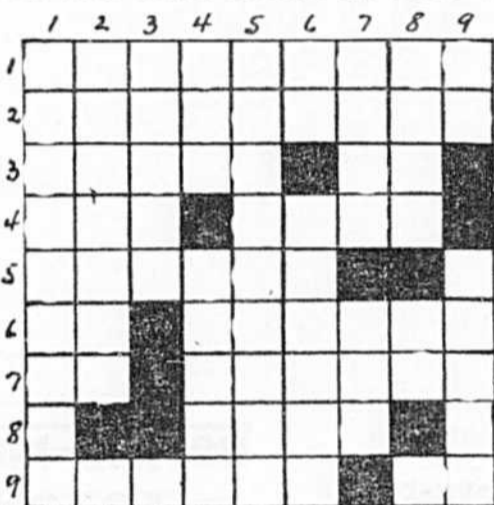
L'INSPECTEUR WADE

"Serpent à Plumes"



LES MOTS CROISÉS

Voici un autre problème de mots-croisés. La solution paraîtra dans notre édition de lundi matin.



SERIE R. No 54

HORIZONTALEMENT

- 1—Action qu'une chose exerce sur une autre.
- 2—Appareil qui facilite le mouillage des ancrés.
- 3—Beau-frère de Napoléon Ier et mari de Caroline Bonaparte, maréchal de France (1767-1815).— Deux consonnes.
- 4—Ornement en forme d'oeuf, qui décore une corniche ou le chapiteau dorique.—Nom poétique de l'arc-en-ciel.
- 5—Qui a subi de nouveau l'étamage.
- 6—Adjectif possessif. — Prophète ou devin dont il est parlé dans les Ecritures.
- 7—De l'auxiliaire avoir. — Qui rend service.
- 8—Rendre par les pores de la peau une humeur aqueuse.
- 9—Premier mot d'une formule magique, qui dans le conte des "Mille et une nuits" permet à Ali-Baba de pénétrer dans la caverne aux trésors des quarante voleurs. — Abréviation qui signifie que tout est correct.

VERTICALEMENT

- 1—Qui ne sont point sujets à la mort.

- 2—Qui n'existe ou n'est connu que depuis peu de temps.
- 3—Petit mammifère carnivore, variété du putois, dont on se sert pour la chasse au lapin de garenne.
- 4—Fille aînée de Laban, épouse de Jacob. — Trompa, égara.
- 5—Dernier mot.
- 6—"Le" en espagnol. — Rattachée, rassemblée.
- 7—Prêtre italien, né à Florence, fondateur de la congrégation de l'Oratoire. — A-L-R.
- 8—Le fond de certaines choses (au pluriel). — Deux voyelles.
- 9—Conjugaison de verbe. — Repas nocturne, que font les musulmans pendant le jeûne de Ramadan.

Condamné pour avoir frappé sa femme

Robert Belyea, 37 ans, 762, 6e avenue à Verdun, qui avait été déclaré coupable d'avoir, le 21 octobre courant, frappé sa femme, lui causant des blessures corporelles, a été condamné hier matin par le juge Maurice Tétréau à six mois de prison avec travaux forcés.

Kermesse à Verdun

Une intéressante kermesse s'ouvrira au profit de la paroisse de Notre-Dame de Lourdes, à Verdun, le samedi, 4 novembre prochain, sous le distingué patronage de M. le curé J.-V. Paquette, ptre. Elle se tiendra tous les soirs, du 4 novembre au 19, dans la salle paroissiale, située à l'angle de l'Avenue Verdun et de la quatrième Avenue. M. A.-J. Beauregard, membre actif du Comité de la St-Jean-Baptiste, section Notre-Dame de Lourdes, l'organisateur de cette grande kermesse, n'a rien ménagé pour offrir au public des kiosques de tous genres et diverses attractions. Nous invitons donc toute la population de Montréal, celle de Verdun en particulier, à venir nous visiter et encourager cette grande kermesse. En passant une agréable soirée, tous contribueront à une grande oeuvre de charité.

"ALTITUDE 3.200" AU M.R.T., LUNDI

C'est lundi soir prochain qu'aura lieu la première de "Altitude 3.200" jouée par les jeunes interprètes du Mont-Royal Théâtre Français. Cette oeuvre de jeunes, jouée par des jeunes et dont la mise en scène est de M. Bernard Goulet sera présentée lundi 30, mardi 31 et mercredi 1er novembre. Ce sera les premiers spectacles de la série dite "Pièce de Studio". Les habitués des autres spectacles du M.R.T. Français sont admis gratuitement aux spectacles de studios en échangeant la souche des billets dates des spectacles précédents. "Altitude 3.200" devait être jouée que deux soirs. Devant la demande très forte une soirée a été ajoutée et déjà, il ne reste plus de places pour cette troisième soirée. Ceux qui désirent assister aux pièces de studios représentées gratuitement pour les habitués du M.R.T. Français feront bien pour le prochain spectacle de cette série de prendre les dispositions nécessaires pour s'assurer la réservation des places.

La régie de la pièce est confiée à M. Claude Sutton. M. Jacques Pelletier a fait les maquettes et peint les décors; les costumes fantaisistes sont de M. Léopold Hébert qui, avec Mlle Henryette Gaultier, secrétaire générale du M.R.T. Français, s'est chargé de la décoration de la scène. Le spectacle commencera exactement à 8 h. 15. On est prié de prendre en note que les spectateurs qui arriveront après le lever du rideau devront attendre, à l'arrière, que le premier acte soit terminé. Les treize rôles de "Altitude 3.200" sont confiés à des jeunes interprètes qu'on a eu l'occasion d'apprécier soit dans la figuration ou dans des rôles secondaires des autres spectacles du M.R.T. Français.

OBTENTION D'ARGENT PAR FAUX PRETEXTES

Pour avoir tenté d'obtenir une somme de \$6 de M. Emilie Lemoyne et avoir obtenu, par faux prétextes une somme de \$15 de la même personne, Albert Dandurand, 28 ans, sans domicile connu, a été condamné hier matin à deux mois de prison avec travaux forcés par le juge Gustave Perrault.

Trois jeunes filles ont rêvé...

par Marie de Wailly

Reproduction autorisée par la Société des gens de lettres

45 (Suite)
XVI
— C'est logique, et la chose devait être, déclare Catherine en se promenant de long en large dans le bureau de son père.

— Cependant, si Reumell n'a pas d'emploi vacant, glisse timidement M. de Saint-Romain.

— Mon cher papa, quand un homme possède une maison de l'importance de celle de ton ami, il trouve toujours — quand il le veut — un coin pour caser une amie de sa fille et, s'il n'a pas d'emploi disponible, il en crée un. Non, il y a de l'Alize là-dessous. Cette marchande de nouilles joue un double jeu qui me la fait voir sous un vilain jour. Il y a longtemps que j'avais percé le masque "bonne camarade" dont elle pare son âme médiocre. Enfin, n'en parlons plus... car il n'y a plus à en parler, n'est-ce pas? — Oh! pas du tout, je l'ai d'autant mieux compris qu'ayant demandé à Reumell s'il pourrait recommander Fanny dans une administration ou une maison de commerce, il a paru fort embarrassé et, détournant la tête, il a répondu "Mon cher ami, si la chose était possible, je n'aurais pas attendu votre suggestion; mais j'ai, par principe, de ne donner aucune recommandation."

— Tartuffe!... Il ne vaut pas mieux que sa fille et que sa femme. Trio de sales individus!... Et cette pauvre Fanny qui commence à se désespérer de ne rien trouver.

— Ta mère a cherché... — Maman, tante Hibernie, moi!... Mais on ne peut tout de même pas mettre cette malheureuse bonne d'enfant et, dans les places convenables, il faut des références, des capacités, un tas de chichis... sans compter la concurrence de toutes les étrangères qui se placent au pair.

— Tu devrais décider ton amie à ne pas s'obstiner dans une recherche décevante. Elle est ta soeur par le coeur; elle serait notre fille. Ce serait si simple.

— Elle n'acceptera pas... A sa place, je n'accepterais pas... mais tu es un brave homme de le proposer, mon vieux papa, et, tu vois, je t'embrasse, fort, moins que je t'aime. Les gens vraiment bons et délicats comme maman et toi, se font rares.

Catherine est songeuse en quittant le bureau paternel; elle penche la tête, marche, s'arrête; puis, haussant les épaules, elle dit à haute voix:

— Et après tout, pourquoi pas? Elle grimpe en courant jusqu'au troisième étage de l'hôtel où se trouvent la chambre et la salle d'études d'Arnaud. En pénétrant chez son frère, si sa voix tremble un peu, son ton est résolu.

— J'ai besoin que tu m'accompagnes pour faire une course, mon petit Toufou.

— Me voilà promu au grade de bonne d'enfant, déclare le jeune

garçon pour taquiner sa soeur. Et où... cette course?

— Tu le verras. — Du mystère!... ça me va... Souffre que je passe dans mon cabinet de toilette et revête mon costume couleur de muraille.

— Tu viendras me rejoindre chez moi, je m'habille.

— All right!...

Arnaud a beaucoup grandi pendant l'hiver précédent, et il dépasse sa soeur de presque toute la tête. Très fier d'accompagner cette soeur qu'il chérit, il aimerait faire la course à pied; mais, arrivé à la porte Champeret, Cathé le pousse dans un taxi et donne au chauffeur une adresse qui fait bondir Arnaud.

Le jeune garçon dit avec agitation: — J'ai mal entendu... Tu ne vas pas chez...

— Mme Marny, achève la jeune fille Tu peux m'y accompagner sans scrupules, va... Ce n'est pas pour moi que j'accomplis cette démarche, c'est pour Fanny.

— Que vient faire Fanny dans cette visite?

— Fanny cherche une situation sans pouvoir la trouver, tu le sais. Mes parents, nos amis ne sont pas plus heureux; je t'avais dit — car tu es le confident de toutes mes pensées et de tous mes espoirs, Arnaud...

— J'ai consolé ta grande peine, Cathé.

— Ma grande peine... tu es le seul à qui j'ai fait lire mon pauvre coeur blessé... et je ne t'ai pas caché non plus que j'avais pensé que M. Darceuil épousant Fanny, toutes les inquiétudes d'avenir de notre amie n'existeraient plus.

— Ça n'a pas biché, ma pauvre Cathé.

— Non... et je n'y comprends rien. Georges Darceuil ne cachait cependant pas combien Fanny lui plaisait.

— Quand il la croyait riche. Peut-être que les uniques cent trente mille francs refroidissent ses sentiments.

— Dans ce cas-là, Fanny n'aura pas à le regretter... Lui préférer une Alize!...

— Ma dernière passion. Je la croyais immortelle mais de savoir Alize fourbe envers Fanny, si bonne, si malheureuse. Je sens que j'ai envie de l'enfermer dans un sac avec un chat et un serpent. Je n'irai pas jusqu'à jeter le tout dans le Bosphore, mais, chat serpent et petite vermicellière sont faits pour s'entendre. Seulement, l'ingénieur fait peut-être la différence de poids avec les cent trente mille francs de Fanny et le trône de billets de banque sur lequel la rousse aux yeux noirs est assise.

— Je sais, et c'est pourquoi je me mets à mépriser l'ingénieur... En voilà un qui m'a trompée... déçue...

(à suivre)

SOLUTION DU PROBLEME D'HIER MATIN



SERIE R. No 53

MINES NON INSCRITES

Fournis par BURKE, DARSEREAU & Co., membres du Toronto Stock Exchange.

Table listing various mining stocks with columns for 'Offre Dem.' and prices. Includes companies like Abberville, Albany River, Amos Cadillac, etc.

CURB de MONTREAL

Cours fournis par la Maison L.-J. FORGET et CIE, 471, rue Saint-François-Xavier

Table listing Curb stocks from Montreal with columns for 'Haut Bas Ouv. Fer.' and prices. Includes companies like Abitibi, Bathurst A, Beauharnois, etc.

Echos et nouvelles

Chargements de wagons

La semaine terminée le 14 octobre les chargements se placent à 60,079 wagons, à rapprocher de 68,594 la semaine précédente et 56,815 la semaine correspondante l'an dernier.

Freeport Sulphur

NEW-YORK, 27. — Le Freeport Sulphur Company a déclaré un bon dividende trimestriel de 25 cents.

Hausse de l'embauche

OTTAWA, 27. — L'Office national de la statistique annonce une augmentation substantielle de l'embauchage dans l'industrie depuis le premier septembre.

La situation économique du Québec

Le commerce de gros et de détail accuse une reprise sensible, notamment dans les nouveautés et l'épicerie courante.

La situation économique du Québec

Le commerce de gros et de détail accuse une reprise sensible, notamment dans les nouveautés et l'épicerie courante.

La situation économique du Québec

Le commerce de gros et de détail accuse une reprise sensible, notamment dans les nouveautés et l'épicerie courante.

Montréal et New-York ont terminé en perte

La séance d'hier aux marchés de Montréal et de New-York a été marquée par la régression de la plupart des cours sous l'effet d'une réaction qui s'était produite au début.

En fin de séance, seul le cours moyen des papeteries a terminé en hausse d'un demi-point, à 155.52, nouveau maximum de l'année.

Le compartiment des papeteries a concentré la majeure partie de l'activité. Ont fourni un déplacement de 2,000 actions et plus, St. Lawrence Corporation ordinaire et Consolidated Paper et de 1,000 actions et plus, Bathurst, Dryden, Donnacona "A" et Fraser Voting.

Ont subi des pertes fractionnaires: Smelters, International Nickel, Noranda, Cosco, Dominion Bridge, General Steel Wares, Massey-Harris ordinaire, C.P.R., Celandese, Fairchild, Fleet, International Petroleum, etc.

Car ordinaire a terminé inchangé et National Steel Car en gain de 1-8 de point. National Breweries s'est amélioré de 1-4 de point à 37.

Car ordinaire a terminé inchangé et National Steel Car en gain de 1-8 de point. National Breweries s'est amélioré de 1-4 de point à 37.

Car ordinaire a terminé inchangé et National Steel Car en gain de 1-8 de point. National Breweries s'est amélioré de 1-4 de point à 37.

A WALL STREET

NEW-YORK, 27. — Des liquidations lentes mais soutenues, ont fait décliner les cours et, en clôture, les principaux titres accusaient des reculs variant entre une fraction et 2 points.

Les tentatives de reprises ont été faibles et le volume a été maigre en comparaison des dernières séances, soit environ 1,100,000 actions.

De bons rapports sur l'état des affaires et la publication d'un grand nombre d'états financiers favorables pour le troisième trimestre n'ont eu aucun résultat.

U.S. Steel, Bethlehem, Chrysler, Douglass Aircraft, United Aircraft, Westinghouse Electric, Phelps Dodge, Dupont, Johns-Manville, U.S. Rubber, Caterpillar et American Can ont été en baisse la majeure partie de la séance.

travaille plein temps et, en général, les industriels ont accéléré la production. La chaussure est très active et les prix ont monté.

Bethlehem Steel NEW-YORK, 27. — La Bethlehem Steel Corporation rapporte pour le troisième trimestre de l'année un bénéfice net de \$5,377,470 comparativement à \$3,822,927 le trimestre de juin et \$446,866 le troisième trimestre de l'an dernier.

En septembre la production de toiture asphaltée comprend 267,694 carrés de bardeaux à lambris et à toiture, et 3,655 tonnes de feutre et lambrisage.

En septembre la production de toiture asphaltée comprend 267,694 carrés de bardeaux à lambris et à toiture, et 3,655 tonnes de feutre et lambrisage.

BOURSE DE MONTREAL

Courtoisie de la Maison FORGET & FORGET, 40-51 ouest, rue St-Jacques.

Table listing Montreal stock market data with columns for 'Ouv. Haut Bas Fer.' and prices. Includes companies like Ass. Breweries, Bathurst A, Bell Telephone, etc.

Ventes totales: Industriels: 47,800 actions. Mines: 52,700 actions.

DIVIDENDES

Hallnor Mines, Ltd., 18 cents l'action, payable le 1er décembre aux actionnaires inscrits le 15 novembre.

Beattie Gold Mines, (Québec), 5 cents l'action, payable le 7 décembre aux actionnaires inscrits le 20 novembre.

Canadian Malartic Gold Mines, 3 cents l'action, payable le 15 décembre aux porteurs inscrits le 28 novembre.

Noranda Mines, \$1 l'action, payable en monnaie canadienne, le 15 décembre, aux détenteurs inscrits le 20 novembre.

DANS LES MINES

Coniarius Mines

TORONTO, 27. — Au cours du trimestre terminé le 30 septembre 1939, les Coniarius Mines ont fait un bénéfice estimatif de \$172,333 contre \$151,472 le trimestre correspondant de 1938.

Beattie Gold

TORONTO, 27. — Le bénéfice de la Beattie Gold Mines Limited pour le trimestre terminé le 30 septembre 1939 s'établit à \$258,460, avant déduction de la dépréciation, des taxes et des frais différés d'exploitation, contre \$274,336 le trimestre correspondant de 1938.

DINER-CAUSERIE DE LA CHAMBRE CADETTE

Il y aura diner-causerie de la Chambre de commerce de jeunes de Montréal, lundi prochain le 30 novembre, à 6 heures 15 de l'après-midi, dans la salle des banquets du Cercle Universitaire, 515 est, rue Sherbrooke.

BOURSE DE NEW-YORK

Courtoisie de la Maison SAVARD, TURPIN & CIE, 225 ouest, rue Notre-Dame

Table listing New York stock market data with columns for 'Ouv. Haut Bas Fer.' and prices. Includes companies like Air Reduction, Allied Chemical, American Can, etc.

Ventes totales: 377,000 actions.

BOURSE DES MINES DE TORONTO

Fournis par BURKE, DARSEREAU & Co., membres du Toronto Stock Exchange

Table listing Toronto mining stock market data with columns for 'Ouv. Haut Bas Fer.' and prices. Includes companies like Arm Field, Anit Gold, Anglo-Canadian, etc.

Les règlements du concours de l'histoire de Montréal

1—Le concours ne comporte ni une monographie, ni une histoire à l'usage des écoles, mais seulement "Une histoire de Montréal".

2—Il y aura un premier prix de \$1,000.00, et un second prix de \$500.00, et les textes primés devront être écrits, soit en français soit en anglais. Cependant, sur décision négative du jury aura le droit de refuser tous les manuscrits soumis, et en l'absence d'ouvrages primés, aucun prix ne sera accordé par la Commission du IIIe centenaire, ni aucun volume imprimé; s'il n'y a qu'un seul ouvrage primé, il n'y aura pas de second prix.

3—Les textes devront être soumis au comité en cinq copies clavigraphées, écrits sur un seul côté de la page, avec espaces doubles. Le texte devra remplir un volume d'environ 300 pages, de format in-12.

4—Le jury se composera de cinq personnes choisies par la section historique, et dont les noms seront approuvés par la Commission du IIIe centenaire.

5—Le concours est ouvert à tous les Canadiens, à l'exception des membres du jury.

6—Les manuscrits devront être livrés au plus tard à minuit, le 28 février 1941, aux membres du jury.

Une Jociste écrit à son père, M. V. Gaudet

M. Victor Gaudet, secrétaire du Syndicat des employés de la cité de Montréal, a reçu plusieurs lettres de sa fille, Mlle Gracia, l'une des déléguées de la section féminine de la Jeunesse Ouvrière, sous la direction du R.P. Henri Roy, O.M.I., au pèlerinage international à Rome.

Depuis la déclaration de la guerre, les jocistes sont en sécurité en Angleterre, dans une campagne à dix milles de Southampton. Si le pèlerinage international n'a pas eu lieu, les jocistes canadiens, soit les jeunes gens et quatre filles et deux aumôniers, ont pu quand même se rendre à Paris, puis à Rome, où ils ont imploré pour le Canada et leurs parents les meilleures bénédictions du Saint-Père.

Mlle Gaudet raconte à son père les péripéties du voyage et surtout de leur arrivée en Angleterre, où elles furent dirigées vers un monastère de religieux et où elles s'occupent de la cuisine. Elle ajoute que les Pères parlent le français et sont bien bons pour elles. Elles ont essayé les masques à gaz. A côté du monastère où elles sont, les gars creusent une tranchée au cas où il y aurait un raid aérien. Elle s'informe de ce qui se passe au Canada au sujet de la guerre. Les gars de la J.O.C. attendent les événements et, aussitôt que la radio aura annoncé la conscription au Canada, ils se prépareront à recevoir leur appel. Ils n'ont pas plus peur que les autres.

Mlle Gaudet dit: "Me conseillez-vous de m'en aller ou bien d'attendre l'armistice? Le Père nous laisse libres. Il nous l'offre. Le soir, toutes les fenêtres sont bouchées avec des draps noirs. (\$2-500.00 d'amende à ceux qui laisseront filtrer une lumière). L'obscurité est complète partout, surtout à la campagne. Nous n'avons pas le droit de nous promener pour rien dans les rues.

Mlle Gaudet se rappelle au souvenir de tous ses parents et amis et plus particulièrement de la L.O.C. et de la J.O.C.

M. JOHN LAVALLÉE EST DÉCÉDÉ

ST-HYACINTHE, 27. — (D.N.C.) — M. John Lavallée, gardien du cimetière de la paroisse Notre-Dame, est décédé en cette ville, à l'âge de 66 ans. Il était veuf d'Adéline Bélangier. Le défunt laisse trois fils et une fille: MM. Wilfrid Lavallée, représentant de la maison Casavant Frères Limitée à New-York; Gérard, également de New-York; Urie, St-Hyacinthe; Mme Laurent Bernier, (Laurette), Montréal.

avec lettre signée du pseudonyme répondant au nom réel, lequel sera envoyé sous pli scellé à la Banque Canadienne Nationale, bureau-chef à Montréal.

7—Les droits d'auteur des volumes primés demeureront la propriété de la Commission du IIIe centenaire, jusqu'à son expiration, mais on indiquera le nom de l'auteur dans le volume publié.

Fondation à Montréal d'une association des professeurs de danse

On annonce aujourd'hui la formation à Montréal d'une association des professeurs de danse dans le but de créer une plus grande coopération et une meilleure entente entre les gens du métier et aussi pour intéresser plus vivement le public à cet art. Au cours des dernières semaines, on a tenu diverses et nombreuses assemblées, où les problèmes et les points de vue des divers groupes ont été discutés.

Les buts avoués de cette association, qui sera connue sous le nom de l'Association des Instruteurs de Danse de Montréal, seront de rendre la métropole mieux disposée à l'égard de la danse, d'élever les standards de la danse courante et d'établir des bases communes et précises quant à l'instruction de la danse. Par les années passées, il y eut friction entre les divers corps professoraux et des membres de la profession, et c'est pourquoi les intéressés ont jugé bon de s'unir en société, avec organisation centrale, où ils puissent se rencontrer en toute camaraderie pour y discuter de leurs intérêts. Du coup, les professeurs se sont protégés contre la compétition désastreuse et le public sera également protégé par ce nouveau standard de la danse moderne et par le perfectionnement et l'unification des méthodes d'enseignement, grâce à l'effort coopératif des intéressés et des divers studios.

On prépare actuellement un programme avancé pour l'hiver et la nouvelle organisation groupe déjà la plupart des professeurs et des studios. Au cours de réunions préliminaires, les membres suivants ont été désignés pour siéger au comité d'organisation: Miles Norma Darling, Carrie Biggers, Mme Marjorie Livinson, Peter Miller et George W. Sheffer. Mlle Mary Beetles fut choisie comme secrétaire-trésorière. Au nombre des professeurs présents, mentionnons: M. Lacasse-Morenoff, M. Gérard Crevier, Mlle Jeanne Rodier, Miles Mary Cussans, Verna Evans, Dorothy Evans, Hilda Galt, Maisie Morrison, Eleanor Moore, Dora Marshall, Betty Meynell, Ruth Meynell, Lois McGill, Betty Speirs, Joyce Summers, Mollie Usher-Jones, Ruvonoff, etc.

Médailles décernées à six chauffeurs de camions

Des médailles de "Chauffeurs sans accident" ont été présentées, hier midi, à six conducteurs de camion de la cie Imperial Tobacco, à une cérémonie tenue aux usines de cette compagnie, en présence d'un grand nombre d'employés.

Plusieurs officiers de la compagnie, de même que des représentants de la ligue de sécurité de la province de Québec, ont pris part à la manifestation et félicité les chauffeurs prudents: A. Beauchamp (3 ans), R. Ruess et R. Braut (2 ans), T. Brunet, J. McCool et W.-H. Cockwell. (1 an).

La compagnie Imperial Tobacco était représentée par MM. J.-H. VanSickle, gérant de l'exploitation; E.-L. Sykes, surintendant; et A.-R. Dewar, directeur de l'expédition, tandis que la ligue de sécurité avait délégué MM. Nolin Trudeau, secrétaire général adjoint, et J.-A. MacKay pour la représenter.

PETITES ANNONCES

Petites annonces comprenant toutes rubriques: 2 cents par mot, minimum 15 mots pour la première insertion. Escompte: 10% pour 3 insertions, 15% pour 5 insertions, 25% pour 12 insertions, 33 1/3% pour 25 insertions ou plus. En-tête en noir 50c par insertion pour une ligne caractère idéal 10 points.

Les avis de naissances, fiançailles, mariages, décès, remerciements, etc., sont facturés au taux uniforme de \$1 par insertion. Toutes les petites annonces reçues avant 5 h. p.m. sont publiées dans le journal du lendemain. Toutes petites annonces sont reçues par téléphone.

Appelez FA 1171

A vendre — Divers

POUR livraison immédiate seulement, sous réserve de vente antérieure, 1,000 feuilles de toiture d'acier galvanisé "Tite-Lap", Eastern Steel Products Limited, 1335 Ave. Deslaurier, Montréal. 91-5

RADIO Victor, ondes courtes, excellente occasion. S'adresser entre 4 et 8 h. p.m. 4100 Parc Lafontaine, Apt. 4. 92-3

CHEVAL, jorrie, attelage, rubaine. S'adresser: 8753 Berrie. Tél. DU 0105. L-98-3

Argent à prêter

ARGENT \$500, \$5000, première, deuxième hypothèque, ville, campagne, confidentielle. Service immédiat. Agent du prêteur. PL 8338. L-81-25

Autos camions demandés

SI VOUS désirez vendre ou emprunter sur votre automobile, téléphonez EL 1135. L-99-3

Ne sacrifiez pas votre automobile PAGE & FILS, LTD

peut vous obtenir un meilleur prix. 3762 Wellington FI 9603 L-99-6

Bois et charbon

70 ANS SERVICE. La plus grosse maison à Montréal. Les plus bas prix pour charbon et bois sec — à l'abri. Jos. Charlebois, prop. CH 2161. L-25-25

ÉRABLE bien sec, 10 pouces, corde \$4.00. Cordon \$1.00. Appelez. CH 6130. L-97-6

Cartes de profession

MEDECIN

A CONSULTER. Docteur Prévost, Hôpitaux Paris, Londres, New-York. Toutes maladies intimes, hommes, femmes, jeunes filles. Maladies peau, vénériennes, sexuelles, urinaires. Ecrite pour renseignements. Dépt. "B", 3440 Hutchison, Montréal. PL 4148. 123-12m

Les funérailles de Mlle Lucille Berthiaume

Ces jours derniers eurent lieu les funérailles de Mlle Lucille Berthiaume, âgée de 7 ans et 7 mois, enfant bien-aimée de M. et Mme Albert Berthiaume. La cérémonie eut lieu en l'église Ste-Cunégonde. M. l'abbé Paul L'Archevêque présidait à "Les Louanges des Anges".

Outre son père et sa mère, elle laisse son frère Léo et ses sœurs, Simonne, Georgette, Anita, Aline et Yvette de même que sa grand-mère maternelle. Le deuil était conduit par son père, son frère. On remarquait aux funérailles, ses oncles, André, Edouard, Honorat, et Lucien Maisonneuve, Emilie Berthiaume, Honorius Ladurantaye, Joseph Label de même que MM. René Ladurantaye, Charles - Edouard, Henri et Phyllis Lambert, Roland Berthiaume et Paul-E. L'Espérance. Dans le cortège: MM. L. Bissonnette, Lionel Sauvé, de Cornwall; Jacques Bernier, Rosario Delorme, P. Bertrand, N. Bézier, P. Marcotte, D. Germain, Albert Giguère, A. Pettit, A. Gagné, P. Lamoureux. Les religieuses de l'Académie avec leurs élèves accompagnaient le cortège.

Offrandes de fleurs: Son père et sa mère; son frère et ses sœurs; son parrain, Lionel Sauvé, M. et Mme P. Boyer Miles Emma Mayer, Bertha Landerman, Alice Couturier et Germaine Leduc.

Bouquets spirituels: Mme Donat Cadieux, M. Pierre Dubuc, M. et Mme Alfred Berthiaume, Pierre Ladurantaye et des centaines de témoignages de sympathies.

—L'ouvrier non organisé est un parasite pour le travail organisé.

Chambres à louer

ALLEZ à 4165 St-Denis, chambres studio, chauffées, eau chaude courante, téléphone. \$2, \$3, \$3.50. MA 5132. L-98-3

BOUDOIR double à louer, famille privée, vrai chez-soi. Références. DO 8974. L-100-3

ST-DENIS 8087, près Jarry, dernier plancher, éclairée et male. Eau chaude à l'année. Prix raisonnable. DU 3122. L-85-3

Chambre et pension

BLVD ST-JOSEPH EST, 206. Chambre ou boudoir moderne, eau chaude, téléphone. Pension si désirée. PL 6591 100-3

CHAMBRE confortable chez garde-malade, pour vieillard ou dame convalescente, très bonne nourriture. \$35 par mois. CA 8388. L-100-3

Commerces à vendre

A SACRIFICE, épicerie avec licence, seul sur coin. HA 4672. L-98-3

Finance d'Automobiles

ARGENT avancé sur automobile, contrats refinancés sans endosseur National Loan & Acceptance Co., Ltd. 1411 Criscent, ch. 404. PL 6603. 123-1m

AUTOMOBILISTES, pour financer ou refinancer votre automobile, renseignez-vous sur l'excellent service de "Crédit Moderne". Votre chèque dans dix minutes, 4527 St-Denis, MA, 1151. L-47-25

Fourrures et vêtements

MANTEAU brun 38, collet chat sauvage, propre, ensemble d'hiver, lit de plume. DO 3319. L-99-3

IMMEUBLES

Aubaines extraordinaires, commerces, propriétés, terrains, terres avec rouling. Conditions faciles. Consultez:

Bureau Général d'Immeubles Téléphone PL 8338. L-87-25

Grande journée d'action catholique, à Verdun, demain, le 29

Le conseil Verdun des Chevaliers de Colomb organise une journée d'action catholique pour le 29 octobre prochain avec la coopération des quatre paroisses de Verdun et de leurs associations respectives, sous le haut patronage de S. E. Mgr Georges Gauthier, archevêque de Montréal. Le sujet d'étude sera: "Le règne social du Christ par l'action catholique" et l'intention des prières: "La paix du monde".

A 8 h. a. m., il y aura communion générale des Chevaliers de Colomb et de toutes les associations d'hommes et de jeunes gens de Verdun, à la paroisse Notre-Dame de Lourdes. Le sujet des sermons sera: "Jésus Roi des Coeurs"; à 11 h. grand'messe solennelle en l'église Notre-Dame des Sept-Douleurs, chantée par Mgr J. A. Richard, p.d., v.f.; à 2 h. 30 p. m., cérémonie des enfants à chacune des paroisses de Verdun; à

LE DIRECTEUR ALFRED DUBEAU A ÉTÉ ACQUITTE PAR LE JUGE MONET

Hier matin, le juge Amédée Monet acquittait le directeur Alfred Dubeau, des services des incendies et de la police de Verdun, qui avait été poursuivi pour un prétendu libelle diffamatoire par un ancien constable, A. Samson, à raison d'un rapport transmis à la Ville de Verdun par le directeur Dubeau.

Le juge déclara que jamais une telle plainte n'aurait dû être portée, le rapport ayant été fait par un fonctionnaire de la ville à la ville elle-même, que ce rapport était d'ailleurs confidentiel et que, par suite, il n'y avait pas eu de publication au sens de la loi.

Imprimerie

SPECIAL: 100 faire-parts avec 100 cartes remerciements \$7.50. Appelez Imprimerie Richelleu. PL 6954, 1285 Labelle. L-79-25

Magasin à louer

MAGASIN 2 vitrines avec logement, louera prix réduit. 3235 Houville, CR 1282. L-98-3

Maison à louer

BERRI 1218, ameublement à vendre bon marché, pour cause maladie, loyer 3 étages \$50 par mois. L-95-3

DES ECORES 6384, logement moderne, 6 appts. Appelez: CA 5549. L-97-3

OUTREMONT — Avenue de L'Épée 720, six pièces, propre, moderne, près école, église, loyer raisonnable. DE 9664. L-97-2

Perdu

CANICHE blanc, longues pattes, Teddy, nord ville. Récompense, 1114 St-Zotique, appartement 1. CA 5876, appartenant à petite infirme. L-100-1

ÉTOLE EN VISON qu'on a laissée tomber samedi d'une automobile aux environs de Ainsley Road, Montréal-Ouest, rue Sherbrooke, rue Cavallier, Récompense, CH. 2491 ou WA 8135. L-100-1

RUE ST-DENIS, près Ste-Catherine, 1 serviette de voyage en plomberie à chauffage. Récompense si rapportée. EL 9367. L-100-1

SERVIETTE, en cuir brun, fermeture "éclair", papiers personnels, carnet de banque. Récompense \$7.50. Télex. AM 8403. 100-2

Radio

REPARATION de radio pour expert licencié, 15 ans d'expérience. H. Joyal, 4477 Papineau. AM. 5834. 2-9

Tapissage — Peinture

TAPISSAGE \$1.50 par chambre, parant, plafonds lavés et blanchis \$1.25. Peinture, réparations, peinture. FR 6722. L-97-6

Terrain à vendre

BLVD DECARIE, Snowdon, terrains de choix, prix exceptionnellement bas. J.-P. Beaudry, 10 St-Jacques Ouest. HA. 4268. L-98-3

2 heures, séance d'étude au manoir des Chevaliers de Colomb; à 4 h. 30 p. m., cérémonie publique à chacune des paroisses de Verdun pour hommes, femmes, filles et jeunes gens; à six heures, consécration des familles et prière pour la paix, trois Pater et Trois Ave; 8 h. Soirée publique à l'école Notre-Dame de la Paix, sous la présidence d'honneur de S. E. Mgr A. E. Deschamps et de MM. les curés de Verdun.

Assemblée de la Ligue des Propriétaires

Lundi, le 30 octobre, 1939, à 8 h. 15 p.m. dans la salle des conférences de la Palestre du National, 840 rue Cherrier, assemblée générale des membres de la Ligue des propriétaires de Montréal.

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

L'illustration Nouvelle

**Pages 16 à 17
manquantes**

Dave Viau, fameux boxeur amateur fera ses débuts professionnels jeudi soir au Forum

Pete Sanstol a pratiquement complété son programme de jeudi soir prochain alors qu'il fera ses débuts comme promoteur de boxe à Montréal alors qu'il a complété une autre préliminaire en vue de cette séance en même temps qu'il obtenait la signature d'un des boxeurs amateurs les plus en vue à l'heure actuelle pour apparaître à ce programme qui mettra en vedette Dave Castilloux et Frankie Wallace dans un combat de dix rondes.

Sanstol a annoncé qu'Eddie Pettin, le protégé de Sam Gibbs rencontrerait Paul Harvey, un de ses plus grands rivaux dans la division des poids-mouche dans un combat de dix rondes, pendant que Dave Viau, le seul boxeur à mettre le solide "Butcher Boy" Harry Baltin hors de combat ferait aussi ses débuts professionnels au même programme.

Dave Viau, qui fut toujours reconnu comme un boxeur très agressif, souleva l'assistance, lors de la dernière séance de boxe amateur au Forum, alors que 5,000 personnes le virent repousser Baltin sur la défensive pour le marteler de sa formidable gauche et finalement l'envoyer au plancher pour le compte de dix à la cinquième ronde.

Tout heureux du succès qu'il vient de remporter, Sanstol est actuellement à la recherche d'un adversaire pour ce solide coq et espère compléter le combat d'ici quelques heures. Dès qu'il lui aura trouvé un adversaire son programme sera entièrement complété en vue de sa séance de jeudi soir prochain.

Durant ce temps, Castilloux continue sérieusement son entraînement. Il a de nouveau fait quatre rondes de boxe, hier, et a continué à émerveiller ses admirateurs par son travail impeccable. Joey Bagnato et Beverly Carter sont attendus de Toronto demain et dès leur arrivée prêteront main-forte à Castilloux dans ses préparatifs en vue de ce combat qui a maintenant beaucoup d'importance pour le champion canadien qui a été assuré d'un match de championnat mondial chez les poids-plume dans un avenir rapproché.

Frankie Wallace et Charley Gomer, tous deux de New-York, bien que le dernier soit un boxeur français doivent aussi se rapporter à Montréal au plus tard lundi, car la Commission Athlétique exige que tous les boxeurs soient à Montréal au moins quatre jours à l'avance et les amateurs de boxe locaux auront amplement le temps de les voir à l'oeuvre avant qu'ils ne montent dans l'arène.

NEUF INSCRITS DANS LE FUTURITY DE LA NOUVELLE-ANGLETERRE, AUJOURD'HUI

PAWTUCKET, R.-I., 27. — Un peloton de neuf jeunes pur-sang dont Mimelech, l'invincible poulain de E.-R. Bradley, sont inscrits dans le Futurity de la Nouvelle-Angleterre, pour une bourse de \$25,000 ajoutés à Narragansett Park, demain.

On s'attend à ce qu'il y ait seulement huit partants cependant: Mimelech, Dusky Duke, Equistone, Fenelon, Straight Lead, Strawberry, One O One et Sun Roger, mais aujourd'hui il a été annoncé que Fairy Imp, appartenant à l'établissement Cosgrave, de Toronto, serait parmi les partants. Ce pur-sang serait la seule poulache à prendre part à la course.

La température inclemente empêchera probablement certains chevaux à s'aligner au départ de cette course qui sera disputée sur une distance d'un mille et 70 verges. Le vainqueur recevra approximativement une somme de \$40,000.

Bimelech, le porte-couleurs du colonel E.-R. Bradley, n'a jamais été dans l'obligation de s'aligner que sur un tracé rapide. Les officiers de Narragansett, cependant, ont déclaré que si aucune orage ne sévit avant le départ de la course, la piste sera rapide et que par conséquent il est certain que Bimelech s'alignera au départ.

Bimelech, le vainqueur du Futurity de Belmont Park et de quatre autres courses qui rapportèrent une somme de \$101,860 sera chargé de la plus lourde pesanteur, soit 122 livres. Il concèdera de huit à treize livres aux autres partants.



WILF CUIDE, le vétérinaire gardien de buts du Canadien, s'allignera très probablement dans le filet du Tricolore, dimanche soir, lors de la joute en mémoire de "Babe" Siebert, contre les Etoiles de la Ligue Nationale.

Contribution de Burleigh Grimes pour la joute en mémoire de "Babe" Siebert

L'esprit sportif n'a pas de borne. En effet, Burleigh Grimes, le gérant des Royaux de Montréal dans la ligue de baseball Internationale a envoyé un chèque de \$25.00 comme contribution aux fonds de la partie en mémoire de Babe Siebert qui aura lieu dimanche soir, au Forum. Un télégramme accompagnait cet envoi.

Le télégramme se lisait comme suit: "Je regrette de ne pouvoir assister à la joute en mémoire de "Babe" Siebert... Je sais qu'il était un fervent enthousiaste du baseball et un favori dans le hockey à Montréal. Je sais que c'était un gentilhomme dans toute l'acceptation du mot et il me fait plaisir d'envoyer mon humble souscription aux fonds qui seront remis à sa famille. Je souhaite que la joute remporte tout le succès désiré dimanche soir, au Forum".

Grimes est présentement retenu à ses affaires sur sa ferme à New-Haven.

Chuck défait Lopez à St-Henri, hier

Sam Chuck a causé une certaine surprise hier soir alors qu'il a défait le champion Juan Lopez dans la rencontre principale de la séance de lutte, présentée à la salle Municipale à St-Henri. Les deux titres du Mexicain n'étaient pas en jeu cependant.

Chuck s'assura l'avantage en remportant la première chute en 19 minutes, et Lopez revint à la charge pour s'assurer la deuxième en 9 minutes, mais en dépit des brutalités du champion, Chuck fit preuve de grand courage et s'assura la chute décisive en 11 minutes.

La semi-finale a aussi fourni un combat furieusement disputé. Cette rencontre était aussi de deux dans trois, limitée à 90 minutes. Grégoire s'assura la première chute en 14 minutes et s'assura ensuite la victoire lorsque Lucien Grégoire et Young Marquette s'assommèrent en tombant en bas de l'arène.

Arthur Proulx a remporté la victoire sur Georges Loyer en 12 minutes dans le combat spécial pendant que Jean-Louis Renaud et Willie Bourque annulèrent dans une préliminaire pendant que Young McCoy battait Rol Seymour en 14 minutes dans le premier combat de la soirée.

Isolater retiré pour le reste de la saison

BALTIMORE, 27. — La malchance s'acharne toujours au fameux propriétaire de chevaux William Woodward. Isolater, l'un de ses porte-couleurs dut être retiré aujourd'hui du handicap Washington et du Spécial de Pimlico, et il sera probablement inactif pendant le reste de la saison 1939.

Le retrait de Isolater dans le Spécial laisse seulement trois inscrits qui sont: Challedon, le champion des trois ans appartenant à W. L. Brann; Kayak II, propriété de C. S. Howard et Cravat le porte-couleurs de T. B. Martin.

Isolater qui était le favori de remporter les honneurs du handicap Washington d'une bourse de \$15,000 ajoutés, à Laurel, demain se blessa dans sa stalle hier en voulant se libérer de son licou.

Challedon, Kayak II et Cravat ont fait de légers exercices aujourd'hui en préparation de leur classique qui sera disputée sur une distance d'un mille et trois seizièmes le 2 novembre prochain. Challedon sera chargé de 120 livres, tandis que Kayak II et Cravat en porteront 126.

DISCONTINUATION DE SERVICE

La Compagnie de transport provincial désire aviser tous ses agents et employés que le dernier voyage de la saison pour la route numéro 20, Sherbrooke-Mégantic, aura lieu à 8 h. a.m., de Mégantic, le lundi 30 octobre.

Une fameuse rencontre sera présentée lundi soir au St-Jacques entre Lortie et Amhara

Les amateurs de lutte feraient bien de se presser pour réserver des billets en marge du combat entre Paul Lortie et la merveille noire Zélie Amhara qui aura lieu lundi soir au St-Jacques.

Ne s'étant jamais fait face dans une arène ces deux gladiateurs de première force briseront probablement le record d'assistance. Le solide canadien-français possède un style rude et scientifique tandis que le nègre s'en tient seulement sur le côté agressif, rapide et scientifique, mais gare à celui qui tente de le brutaliser, car il sait se servir avec avantage de ses poings.

Comme nous l'avons déjà dit, les amis de Lortie redoutent ce match avec Amhara de peur que celui-ci inflige une défaite au canadien-français et par la suite que le champion Harry Madison refuse de lui accorder un match pour le championnat. Cette rencontre entre Amhara et Paul Lortie sera de 90 minutes ou deux chutes sur trois.

Dans la semi-finale, le promoteur

Ray Lamontagne nous a causé une certaine surprise en annonçant qu'il opposerait le jeune Bob Lortie au brutal champion Harry Madison.

Ce combat-surprise sera limité à une heure ou une chute et promet du grabuge s'il faut se fier aux paroles du jeune Lortie. Ce dernier se prétend de taille à tenir tête au brutal Harry et s'il réussit il aura devancé son frère Paul qui ne prise pas du tout cette rencontre entre Bob et Madison.

Le 30 minutes spécial met aux prises Paul Durocher et Chief War Eagle. Les deux préliminaires de 20 minutes opposeront le brillant Paul Castonguay qui se révèle l'un des meilleurs athlètes à 150 livres contre le solide Jack Britton tandis que l'ouverture présente Flash Gordon Lévesque et John O'Reilly.

Robert en veut à Ganson personnellement et refuse de le laisser agir comme second mardi

Le champion du monde des lutteurs poids-lourd Yvon Robert s'opposera de toutes ses forces à ce que Jack Ganson obtienne sa licence pour agir comme second de Cy Williams lors du match de championnat mondial, mardi, au Forum. L'opposition de Robert à la présence de Ganson est comme le prélude des difficultés qu'ils auront à régler devant une cour de justice car on sait que l'avocat de Williams a déclaré qu'il n'a pas du tout l'intention de retirer la poursuite qu'il a intentée en dommages pour un montant de \$10,000 qu'il réclame au matchmaker Eddie Quinn.

Celui-ci a défilé aussi l'attitude de Cy Williams qui réclamait le championnat du monde et qui voulait être annoncé au public comme tel. En commençant sa publicité il a annoncé que Williams rencontrera mardi le champion du monde Yvon Robert.

Il est évident que l'animosité qui existait entre Robert et Ganson depuis l'automne dernier, alors que le champion d'aujourd'hui n'obtint que deux engagements pendant l'automne, n'a pas disparu, mais qu'elle s'accroît encore par le fait que le champion est maintenant convaincu que toutes les difficultés que fait Williams aux intérêts locaux de la lutte sont faites à l'instigation de Jack Ganson ancien matchmaker du Forum et maintenant gérant de ce prétendant au titre.

Robert est convaincu que la présence de Ganson dans le coin de Cy Williams est d'un mauvais augure pour lui. La Commission athlétique ne veut pas prendre de décision à la légère. Elle n'a pas encore dit si Ganson aura ou n'aura pas sa licence de second. Cette licence a cependant été réclamée depuis deux jours. Robert s'est mis à l'entraînement et il essaye de fortifier encore sa tenue défensive. Il veut se mettre à l'abri autant que possible de cette fameuse prise favorite de Cy Williams, la prise dite de l'alligator. Williams fait son entraînement en compagnie de Ganson qui fut un fort lutteur lui-même. Bien que le matelas de la lutte ne soit pas un endroit tout à fait propre pour un ange on en verra un, mardi, sur le matelas du Forum. Il n'y aura pas que ce match de championnat mondial entre Robert et Williams comme attraction de première grandeur.

The Angel qui fera ses débuts le mardi dans un match contre Jim Courtland, est le lutteur le plus laid du métier. Il n'a pas de cheveux, n'a pas de dents, est doué d'un faciès assez repoussant mais c'est un grand lutteur quand même.

Courtland est un athlète de la Nouvelle-Angleterre. Il a un bon record et un style très versatile comme lutteur. The Angel et Courtland feront un combat de 30 minutes s'il n'y a pas de chute. Ce sera une des préliminaires avant le match de championnat entre Yvon Robert et Cy Williams.

La semi-finale entre Mayes McLain et Marvin Westenberg de même que la première préliminaire mettant en scène Maurice Robert, complètent ce programme. On n'a pas encore trouvé d'adversaire à

Maurice Robert mais Eddie Quinn a dit qu'il lui opposera un adversaire de taille; cet adversaire sera choisi en fin-de-semaine.

Maurice Robert est un athlète populaire à Montréal. Frère d'Yvon qui détient présentement le championnat, il a livré des combats intéressants récemment. On a hâte de le revoir en scène et on sait qu'il peut faire la vie dure aux plus rudes gaillards de l'arène.

Dufresne remporte une belle victoire sur Gosselin, hier

Henri Dufresne a remporté une rapide victoire sur Maurice Gosselin, de Québec, pour conserver son championnat mi-moyen. Le détenteur du titre employa beaucoup de rudesse contre son adversaire qui tenta la même tactique mais n'eut pas la moindre chance, car Dufresne s'assura les deux seules chutes de la rencontre. Après 16 minutes de lutte des plus rudes, Dufresne s'assura la première chute et à la reprise des rostités, il se montra encore plus agressif pour finalement décrocher les honneurs du match après 29 minutes.

Dans l'autre match de deux dans trois, Bob Girard a également remporté une victoire décisive sur George Cagney, de Québec, en prenant deux chutes consécutives.

Dennis White a remporté la victoire sur Young Sonnenberg en 15 minutes, tandis qu'Eddy Ben Jackson et Kid Lévesque ont annulé après 20 minutes.

Il a été annoncé que Juan Lopez et Johnny Katsulos en viendront aux prises dans un match de championnat la semaine prochaine à la salle Delorimier, mais il fut également annoncé que Willie Thériault avait lancé un défi au vainqueur de ce prochain match.

LUTTE MARCHE ST-JACQUES

LUNDI SOIR

PAUL LORTIE

ZELIS AMHARA

Bureau: 2035, rue Amherst
Réservations: CH. 9931

La joute-bénéfice Babe Siebert demain soir, au Forum

Cette partie de hockey, qui marquera les débuts de la saison locale, verra l'équipe du Canadien opposée à un groupe d'étoiles dans une joute au profit de la famille du disparu

Les meilleurs joueurs de la ligue Nationale réunis en un groupe pour une cause commune évolueront sur la glace contre les joueurs du Canadien demain soir au Forum dans une joute "d'étoiles".

Des vedettes de hockey, choisies parmi les six clubs de la ligue Nationale, renforcée par plusieurs autres choisis par Art Ross lui-même et le président Frank Calder, formeront un club dans la joute-bénéfice au profit de la famille de Babe Siebert. Le fameux joueur de défense perdit la vie de façon tragique l'été dernier.

Ce sera la troisième joute-bénéfice disputée dans la ligue Nationale. La première fut au profit d'Ace Bailey, victime d'un sérieux accident à Boston. Les deux autres, coïncidence remarquable furent au profit de vedettes du Canadien qui succombèrent de façon tragique, tout d'abord le regretté Howie Morren, et cette année Babe Siebert. Voici les alignements des deux clubs lors de cette joute:

ETOILES: Buts, Frankie Brimsek, Boston; défenses, Eddie Shore, Boston; Ebbie Goodfellow, Détroit; Art Coulter, Rangers et Earl Seibert, Chicago. Centres: Syl. Apps, Toronto; Johnny Gottselig, Chicago et Neil Colville, Rangers. Alliers: Gordie Drillon, Toronto; Tommy Anderson et Harvey Jackson, Américains, Dit Clapper et Bobby Bauer, Boston et Syd Howe, Détroit.

Canadiens: Wilf. Cude et Claude Bourque, but; défenses, Red Gouppie, Walter Buswell, Doug Young et Cy Wentworth; centres, Polly Drouin, Paul Haynes Armand Mondou et Rey Getliffe; ailes, Georges Mantha, Louis Trudel, Toe Blake, Rod Lorrain, Earl Robinson, Johnny Gagnon, Bill Summerhill.

Les arbitres: Bill Stewart et King Clancy.

On s'attend à ce que cette joute, qui marquera les débuts de la saison de hockey, ici, fasse salle comble au Forum. Le Canadien a déjà pris part à deux joutes d'exhibition perdant par 3 à 0 et amulant par 3 à 3 contre Springfield et New-Haven.

Trois nouvelles figures apparaîtront sur l'alignement du Canadien à ses débuts cette année. Ce sont Ray Getliffe, obtenu des Bruins de Boston, Doug Young, qui se joignit au Canadien après avoir été libéré par les Red Wings et Earl Robinson qui faisait partie des Black Hawks l'an dernier, après plusieurs années de service avec les Maroons. Cette joute pourrait aussi fort bien marquer la dernière apparition à Montréal d'Eddie Shore, le plus fameux joueur de défense des temps modernes qui a été cinq fois choisi sur l'équipe d'étoiles. Shore, qui est maintenant propriétaire et gérant des Indiens de Springfield a l'intention de ne prendre part qu'aux joutes que les Bruins disputeront chez eux.

Un autre fait aussi fort intéressant lors de cette joute, sera les débuts de Pete Lépine, un autre vétéran de la ligue Nationale, comme instructeur du Canadien, ayant succédé à Babe Siebert, qui fut nommé à ce poste à l'issue de la saison dernière, mais n'en remplit jamais officiellement les fonctions.

Sept personnes ont choisi le double de \$1,474, hier

PAWTUCKET, R. I., 27. — Un double de \$1,474, le troisième plus gros dans l'histoire des courses de la Nouvelle Angleterre cette saison, a été enregistré lorsque sept détenteurs de billets se présentèrent aux guichets pour recevoir ce montant à la suite des victoires de James N. dans la première course et de Air Play dans la seconde.

James N. a rapporté seulement \$8.75 pour un, tandis que Air Play a rapporté du 134.30 pour un.

Godoy s'est embarqué pour les Etats-Unis

BUENOS AIRES, 27. — Arturo Godoy, le fameux poids lourd du Chili, accompagné de son épouse, Ledda Urbinati de Godoy, s'est embarqué pour les Etats-Unis, ce soir, à bord du paquebot de la république américaine, l'Uruguay.

Godoy rencontrera le champion Joe Louis au Madison Square Garden, au début de l'an prochain.

Caplin furieux de la décision de la N.B.A.

NEW-YORK, 28. — Les cercles pugilistiques ont été bouleversés hier par les réclamations d'Hymie Caplin, qui a déclaré que la National Boxing Association avait outrepassé ses droits en décidant de reconnaître Georgie Pace, le boxeur négligé de Cleveland, comme le champion poids-coq de l'univers.

Caplin, qui est gérant de Lou Salica de New-York, ancien champion poids-coq, a déclaré que la N. B. A. aurait dû tenir une élimination afin de déterminer du successeur de Sixto Escobar, qui a abandonné son titre la semaine dernière.

"Au lieu de ceci, la N.B.A. a nommé comme champion un individu dont on n'a jamais entendu parler, "s'écria Hymie". Qui est Georgie Pace, qu'a-t-il fait dernièrement? Je n'ai pas entendu dire qu'il se soit battu depuis cinq mois, mais mon protégé Lou Salica a défait tous ses adversaires sur la Côte du Pacifique."

"Bien, cette décision de la N.B.A. ne signifie rien, et elle ne sera pas reconnue. Je vais réclamer le championnat poids-coq de l'univers pour Salica dans l'état de New-York et en Californie, où c'est important. Si Pace croit qu'il est champion parce que la N.B.A. l'a dit, Salica le rencontrera n'importe quand, n'importe où, pour de l'argent ou des marbres et le mettra hors de combat en une couple de rondes.

VOL ET RECEL

Henri Rousseau, 30 ans, 2461 rue Châteauguay, était déclaré coupable par le juge Jules Desmarais d'avoir, le 15 octobre courant, volé et recelé des parties d'automobile, une roue de rechange complète, deux vitres, des couvertures et des rideaux, le tout d'une valeur de \$30 appartenant à M. Lucien Martin. Le juge condamna aussitôt Rousseau à deux mois de prison.

(Brassica arvensis, etc.) dans les linères du Québec par la méthode du "sulfatage" (SO4Cu). — Omer BEAUDOIN.

L'action de quelques hormones synthétiques sur la croissance et le comportement du Vicia Faba. — Jules LABARRE et Lucien DELCOURT.

Notes préliminaires sur la production du trèfle blanc sauvage. — Roland LESPÉRANCE.

Orientation du travail agronomique dans Québec. — S.-J. CHAGNON.

Etude de l'effet des engrais chimiques sur les qualités d'entreposage du céleri. — Léopold BOURQUE.

Valeur des pâturages dans le comté des Deux-Montagnes. — Paul H. VEZINA.

Les nouveaux règlements dans la N.H.L. vont produire du jeu beaucoup plus intéressant

En parodiant de phrases anglaises populaires, on peut dire qu'il y aura de l'accent sur la vitesse et de l'accent encore plus grand dans les émotions, au cours de la prochaine saison dans la ligue Nationale de hockey, cela à cause de deux changements dans les règlements, selon la législation nouvelle du jeu, dans la plus grande organisation du hockey au monde.

L'un de ces changements comprend un amendement qui a trait à ce que l'on pourrait appeler le "coup de sifflet retardé". Selon cet amendement, le nombre des arrêts du jeu à la ligne bleue devrait être beaucoup moins grand. L'autre amendement pourvoit à une diminution de la distance entre le gardien de but et le point le plus rapproché d'où doit partir le lancer de punition. La distance a été réduite de deux pieds, soit de 30 à 28 pds.

Il semble peut-être extraordinaire que l'on prétende que le "coup de sifflet retardé" signifiera un jeu plus rapide, mais c'est vraiment ce que l'on attend. Le "coup de sifflet retardé" éliminera, croit-on, une foule d'arrêts de jeu qui surviennent à la ligne bleue, dans le passé, arrêts qui interrompaient et qui retardaient la partie.

Précédemment, ou au moins avant les débuts de la saison 1929-30, c'était obligatoire pour un arbitre ou pour un juge de lignes de faire entendre son sifflet et d'arrêter le jeu quand un coéquipier du joueur à l'attaque précédait ce dernier au-delà de la ligne bleue, dans la zone de défense de l'équipe adverse. Il n'y avait pas d'autre alternative pour l'arbitre, selon le règlement qui ne souffrait pas d'exception. Très souvent, ces arrêts du jeu ne signifiaient absolument rien. Il arrivait, en effet, que celui qui avait la rondelle ne traversait pas du tout la ligne bleue. Il arrivait aussi que la passe, faite avant qu'il n'ait traversé la ligne bleue, était interceptée par un joueur de l'équipe opposée. Dans ce dernier cas, évidemment, c'est l'équipe qui défendait son territoire qui souffrait de l'arrêt du jeu. En effet, un jeu qui aurait pu être parfait quant à la précision, était automatiquement annulé, quand le coup de sifflet se faisait entendre, cela pour la simple raison qu'un joueur de l'équipe qui attaquait était quelque peu hors jeu quoique la rondelle ne l'ait jamais rejoint.

Au cours de la prochaine saison, un "coup de sifflet retardé" évitera ces arrêts inutiles dans le jeu. On en est venu à cela afin d'accélérer encore le jeu du sport le plus rapide au monde, à la ligne bleue, car en éliminant les arrêts c'est dire que le jeu se continue plus longtemps sans interruption.

Quand le "coup de sifflet retardé" intervient

Si un joueur dépasse la ligne bleue, légèrement en avant de son coéquipier qui a la rondelle, dans la zone de défense de l'autre club, le jeu ne sera pas nécessairement arrêté, comme par les années passées. Au lieu de sifflet, l'arbitre attendra pour faire entendre le sifflet. Il attendra pour constater si le joueur qui était hors jeu recevait la passe. Si la passe est complétée, même si, pendant ce temps, le joueur qui avait la rondelle a dépassé la ligne bleue, dans la zone défensive, le sifflet se fera entendre immédiatement et le jeu sera arrêté. S'il n'y a pas de passe du tout, le sifflet ne se fera entendre qu'après que deux ou plusieurs joueurs de l'équipe attaquante auront envahi la zone de défense de l'équipe adverse. Mais, s'il y a une passe, et si un joueur de l'équipe qui se défend intercepte la passe, il n'y aura pas de coup de sifflet du tout et le joueur qui se défend sera alors en mesure d'organiser un des jeux les plus spectaculaires du hockey, soit un démarrage rapide avec la rondelle interceptée, tactique qui permet souvent au joueur favorisé de parcourir une bonne distance sans obstacles vers les buts ennemis, les

joueurs attaquants étant en arrière du jeu et pris par surprise.

Le règlement est bien clair. La nouvelle législation, inscrite, cette année dans le livre de règlements, est intitulée en anglais "Preceding Puck Into Attacking Zone" qui pourrait se traduire quand la rondelle précède le joueur dans la zone d'attaque et se lit comme suit:

"Les joueurs d'une équipe à l'attaque ne doivent pas précéder la rondelle dans la "zone d'attaque". Si, cependant, notwithstanding le fait qu'un joueur de l'équipe qui attaque pourrait avoir précédé la rondelle, dans la zone d'attaque, la rondelle est interceptée par un joueur de l'équipe qui se défend à la ligne bleue ou près de la ligne bleue, le "hors jeu" devra être ignoré et le jeu devra continuer. Si la rondelle n'a pas été interceptée, la rondelle devra être mise au jeu dans la zone neutre, à un endroit à cinq pieds de la ligne divisant la zone neutre de la zone d'attaque et immédiatement en face de l'endroit où le "hors jeu" est survenu."

A partir de la saison 1929-30, il y avait tout un autre aspect à l'idée du coéquipier qui précédait le joueur qui avait la rondelle dans la zone de défense de l'équipe adverse. Pendant un temps, on put procéder ainsi sans restriction aucune. Une telle manière d'agir favorisait le stationnement près de la défense et, comme résultat, l'enregistrement des buts était beaucoup plus nombreux et sans beaucoup de science. Avant que l'on n'arrête cette véritable épidémie de buts, plusieurs joueurs avaient compté tellement de fois que de nouveaux records, extraordinaires en fait, avaient été enregistrés. On fit, alors, un retour au jeu normal avant de dépasser la ligne bleue et cela sans exceptions. Comme résultat, il y eût plusieurs arrêts du jeu pour des raisons techniques qui n'avaient aucune importance.

Plus d'émotions dans le lancer de punition

L'an dernier, on adopta une grande amélioration au règlement du lancer de punition, quant à l'aspect spectaculaire du jeu en question. Au début de la vogue du lancer de punition, il était nécessaire de lancer une "rondelle immobile" d'un petit cercle et il était défendu au joueur dont le bâton touchait à la rondelle pour la lancer en dehors du cercle de la transporter avec lui, sur une distance quelconque.

On améliorera les conditions plus tard en ce sens que l'on permettait au joueur de transporter la rondelle jusqu'à une ligne, à trente pieds de distance du gardien de buts, mais même avec ce changement les efforts des joueurs étaient difficiles, en effet il ne pouvait patiner au-delà de la ligne après avoir fait son lancer. Comme résultat, le lancer était beaucoup moins rapide, tandis que la précision en souffrait car, en regardant la ligne d'arrêt le joueur ne pouvait exercer la précision dans son lancer vers les filets. L'an dernier, on fit une amélioration remarquable lorsqu'on permit au joueur de patiner au-delà de la ligne, à condition que le lancer fut fait en-deça de la ligne. A 30 pieds, cela donnait au joueur une chance raisonnable de succès.

Cette saison, la distance a été diminuée à 28 pieds, mais les autres clauses du règlement quant à ce jeu spectaculaire sont restées les mêmes. Le joueur peut encore se précipiter à toute vitesse jusqu'à la ligne et au-delà mais il doit lancer avant de dépasser la ligne. Autrement, le lancer est annulé et ne peut être considéré quelqu'en soit le résultat.

La Corporation des agronomes contribue à l'avancement de la science agricole

Ceux qui étaient présents au Congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (Acfas), tenu à Québec ces jours derniers ont été très impressionnés par le nombre et la qualité des communications faites par les agronomes à la section agronomique de ce congrès.

Portant sur des sujets très variés, ces travaux suscitèrent un vif intérêt chez les congressistes. En voici la liste:

La "paraxénie" chez quelques plantes vivipares. — P. LOUIS-MARIE.

Effets sur nos légumineuses fourragères de la paissance et des coupes tardives. — P. LOUIS-MARIE.

Observations agrégologiques dans le secteur de Joliette. — Fernand CORMINBOEUF.

Avantages de la méthode de Burri modifiée pour l'étude des bactéries lipolytiques. — H.-L. BERARD.

Contribution au relèvement économique des producteurs de lait. — Gustave TOUPIN.

Sur un type de sol résiduel dans

le secteur Matane-Rimouski-Témiscouata. — Fernand CORMINBOEUF.

Notes préliminaires sur l'essai de nouveaux protectants pour les pommes de terre. — Elzéar CAMPAGNA.

Destruction de l'herbe-à-poux par les herbicides: résultats d'essais poursuivis à Ste-Anne de la Pocatière, en 1939. — Elzéar CAMPAGNA et D. LEBLOND.

Le problème de la santé des plantes dans la province de Québec. — Georges MAHEUX.

Le brûlage des déchets comme moyen de défense contre certains ravageurs agricoles. — Pellerin LAGLOIRE.

Enquête sur les dégâts causés par le charançon du fraisier à l'île d'Orléans. — Paul MORISSET.

Efficacité de nouvelles mesures défensives contre les hannetons (film). — Georges GAUTHIER.

Résultats d'ensemble du surfatage sur les céréales. — Wilfrid CORRIVEAU.

Enquête sur la valeur des produits agricoles importés dans certains centres ruraux. — Aimé GAGNON.

Une technique pour faciliter la coloration des chromosomes géants de Drosophila melanogaster. — Père LEOPOLD, présenté par Paul Dorval.

Etude préliminaire sur la valeur de la nourriture que permet le pâturage. — Paul H. VEZINA.

Rapport préliminaire d'une étude sur la composition chimique de l'herbe des pâturages. — Albert LEDUC.

Rapport préliminaire d'une étude relative à l'influence de la fertilisation sur la composition botanique des pâturages. — Jean R. BEAUDRY.

Rapport préliminaire d'une étude relative à l'influence de la fertilisation sur le rendement des pâturages. — Paul-H. VEZINA et Jean-R. BEAUDRY.

L'emploi du sulfanilamide. — Gustave LABELLE.

Destruction de la moutarde

HOCKEY

JOUTE DE HOCKEY

à la mémoire de

"BABE" SEIBERT

Dimanche, 29 oct. à 9 p.m.

Etoiles de la N.H.L.

vs

CANADIENS

Prix: Admission générale 60c
Rés. \$1.15, \$1.65, \$2.25, \$3.50
(taxe incluse)

Reservations Wilbank 6131

MONTREAL, SAMEDI,
28 OCTOBRE 1939

VOL. X — No 100 — 20 PAGES
Téléphone : FALKIRK 1171 *

La joute-bénéfice Babe Siebert demain soir, au Forum



E. R. BRADLEY, le propriétaire de Bimelech qui s'alignera probablement dans le Futurity de la Nouvelle-Angleterre, aujourd'hui, si la piste est rapide. L'invincible poulain sera favori de décrocher les honneurs de cette classique ouverte à la jeune division.



WILLIAM WOODWARD le fameux turfman à qui la malchance s'acharne encore. En effet, il a été forcé de retirer son porte-couleurs Isolater du handicap Washington, aujourd'hui, et du Spécial de Pimlico.



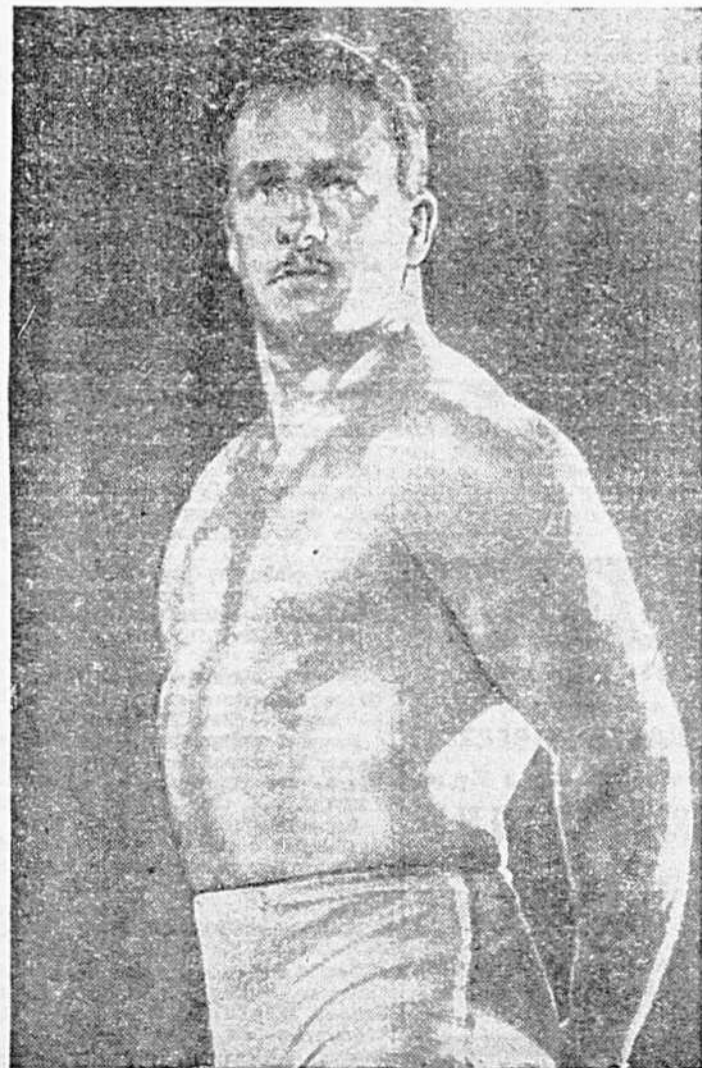
JOE GAGNON, le brillant pugiliste local, tentera de continuer sa marche triomphale dans la finale de la séance de boxe qui sera présentée au Monument National, lundi soir. Son adversaire sera Rayo Rodrigo.



CY WILLIAMS qui rencontrera Yvon Robert, mardi soir, dans un match pour le championnat du monde. Williams qui prétend être le détenteur de ce titre mais que la Commission ne veut pas reconnaître comme tel fera l'impossible pour s'assurer officiellement ce titre.



BILL STEWART ancien arbitre en chef de la ligue Nationale et ensuite gérant des Black Hawks de Chicago qui sera l'un des arbitres de la joute en mémoire de "Babe" Siebert qui sera disputée au Forum, dimanche soir. Cette joute mettra aux prises le Canadien contre l'équipe d'Etoiles de la ligue Nationale.



A droite. — PAUL LORTIE, le sensationnel lutteur poids-lourd junior rencontrera Zells Amhara dans la finale qui sera présentée lundi soir, au marché St-Jacques.